

**MC/2278**

**Original: anglais  
10 juin 2009**

**QUATRE-VINGT-DIX-HUITIEME SESSION**

---

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR  
LES TRAVAUX DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 2008**

---

Ce document est soumis au Comité exécutif pour sa cent sixième session en juin 2009.

## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES</b> .....	4
<b>I. SERVICES DE GESTION DES MIGRATIONS</b> .....	7
A. Coopération technique en matière de migration .....	7
B. Gestion des retours et lutte contre la traite .....	9
C. Migration de main-d'œuvre et migration assistée .....	14
<b>II. APPUI AUX OPERATIONS</b> .....	19
A. Division de la Gestion des mouvements (MMD) .....	19
B. Tableaux statistiques pour 2008 .....	21
C. Division des situations d'urgence et d'après-crise .....	29
D. Unité de Soutien en matière électorale.....	34
<b>III. MIGRATION ET SANTE</b> .....	36
A. Evaluation sanitaire dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage .....	37
B. Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants .....	38
C. Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise .....	40
<b>IV. POLITIQUES MIGRATOIRES, RECHERCHE ET COMMUNICATION</b> .....	41
A. Dialogue international sur la migration .....	43
B. Politique stratégique et planification .....	44
C. Recherche et publications .....	45
D. Médias et information .....	49
E. Communication avec les médias .....	50
F. Site Internet, site intranet et gestion des contenus multimédias (WIDAM) .....	51
<b>V. DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION ET AFFAIRES JURIDIQUES</b> .....	52
A. Affaires juridiques .....	52
B. Droit internationale de la migration .....	53
<b>VI. PROGRAMMES DE REPARATION</b> .....	55
<b>VII. RELATIONS EXTERIEURES</b> .....	58
A. Division des Relations avec les donateurs .....	63
B. Secrétariat des réunions .....	66
C. Service de traduction .....	66

<b>VIII. GESTION DES RESSOURCES</b> .....	66
A. Principales données financières .....	69
B. Gestion des ressources humaines .....	70
<b>IX. CENTRES ADMINISTRATIFS</b> .....	84
A. Centre administratif de Manille .....	84
B. Centre administratif de Panama .....	87
<b>X. QUESTIONS DE GENRE</b> .....	88
<b>XI. BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL</b> .....	89
<b>XII. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET COMMUNICATIONS</b> .....	90
<b>XIII. SOUTIEN AUX ETATS MEMBRES EN DEVELOPPEMENT ET A CEUX DONT L'ECONOMIE EST EN TRANSITION – FONDS 1035</b> .....	92

ANNEXE STATISTIQUE (en anglais seulement)

## ABREVIATIONS

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
CBMM	Renforcement des capacités en matière de gestion des migrations
CCCM	Coordination et gestion des camps
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEI	Communauté d'Etats indépendants
CERF	Fonds central auto-renouvelable d'urgence
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIMIC	Coopération civilo-militaire
CTM	Module de lutte contre la traite
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
ECHO	Service d'aide humanitaire de la Commission européenne
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EOM	Missions d'observation électorales
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité
FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRONTEX	Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats Membres de l'Union européenne
GMG	Groupe mondial sur la migration
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
IDM	Dialogue international sur la migration
iGATOR	<i>Integrated Global Airline Ticket Order Record</i> (Système global intégré d'enregistrement des commandes de billets d'avion)
IRSEM	Institut angolais de réintégration socio-professionnelle des ex-militaires
MiMOSA	Systèmes opérationnels de gestion des migrations
MFR	Mission à fonctions régionales
MSP	Plan médical
PCR	Processus consultatifs régionaux
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRISM	<i>Processes and Resources Integrated Systems Management</i> (Système de gestion intégrée des processus et des ressources)
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires
OIT	Organisation internationale du Travail
PCR	Processus consultatifs régionaux
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRISM	<i>Processes and Resources Integrated Systems Management</i> (Système de gestion intégrée des processus et des ressources)
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida

**ABREVIATIONS (suite)**

OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique nord
RD	Revenus discrétionnaires
SAP	<i>Systems, Applications and Products</i>
SPP	Unité Stratégie et planification
TCM	Coopération technique en matière de migration
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
USRP	Programme de réinstallation des Etats-Unis
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/ syndrome de l'immunodéficience acquise

## INTRODUCTION

1. Le présent Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation est le premier paraître à depuis que j'ai pris mes fonctions, le 1er octobre 2008. Etant donné que, pour l'essentiel, il traite de la période antérieure à mon mandat, j'ai décidé de n'en changer ni la présentation ni le contenu. J'y ai néanmoins joint une annexe statistique qui rend compte des tendances organisationnelles. Pour le rapport de l'année prochaine, j'attends avec impatience que les Membres me donnent leur avis sur le genre d'informations qui leur serait particulièrement utile, et sur la présentation qu'il devrait revêtir. Par ailleurs, un certain nombre d'éléments additionnels devront être pris en considération, dont les résultats de la révision de la structure organique de l'OIM.

2. En 2008, l'Organisation a accordé le statut de Membre à la Mongolie, à la République de l'Inde et à la République somalienne, ce qui porte le nombre total d'Etats Membres à 125. Le Royaume d'Arabie saoudite, l'Etat du Qatar, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ainsi que Décembre 18 ont été admis en qualité d'observateurs. Comme les années précédentes, les autres activités et décisions significatives des organes directeurs de l'OIM sont résumées dans le présent Rapport afin de donner un aperçu complet de la situation.

3. Les sections qui suivent donnent une présentation succincte de la nature et du volume des activités menées en 2008, ainsi que des points saillants ou faits nouveaux.

4. En 2008, les **dépenses** totales (pour le programme administratif et les programmes d'opérations) ont atteint 1,013 milliard de dollars E.-U., contre 783,8 millions de dollars E.-U. en 2007. L'année 2008 a été la première année au cours de laquelle les dépenses ont franchi le seuil du milliard de dollars E.-U. Les dépenses au titre de la partie administrative du budget se sont élevées à 38 045 000 francs suisses en 2008, comme en 2007. Les dépenses relevant de la partie opérationnelle du budget ont atteint 978,2 millions de dollars E.-U., contre 751,8 millions de dollars E.-U. en 2007 (section 1 de l'annexe).

5. Plus de 2 000 **projets actifs** ont été exécutés, dont plus de 600 ont été lancés en 2008 (contre 550 en 2007) (section 2 de l'annexe).

6. La ventilation des **projets opérationnels par région en 2008** donne le résultat suivant (section 3 de l'annexe):

<i>Afrique</i>	478	22%
<i>Asie et Océanie</i>	426	20%
<i>Europe</i>	675	32%
<i>Activités d'envergure mondiale</i>	199	9%
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	309	14%
<i>Amérique du Nord</i>	10	0.5%
<i>Moyen-Orient</i>	70	3%
<b>Total</b>	<b>2 167</b>	

7. Projets **opérationnels actifs par catégorie en 2008** (section 4 de l'annexe):

<i>Migration assistée</i>	219	10%
<i>Appui aux programmes de caractère général</i>	229	11%
<i>Migration et développement</i>	98	5%
<i>Migration et santé</i>	162	7%
<i>Politiques migratoires, recherche et communication</i>	56	3%
<i>Mouvements et migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise</i>	579	27%
<i>Migration régulée</i>	806	36%
<i>Programmes de réparation</i>	18	1%
<b>Total</b>	<b>2 167</b>	

8. **Projets par région et dépenses opérationnelles.** En 2007, la région Asie et Océanie avait concentré les dépenses les plus élevées (28 % des dépenses opérationnelles) ; elle était suivie par l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2008, c'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que les dépenses ont été les plus élevées (33 % des dépenses opérationnelles), l'Asie et l'Océanie et l'Europe arrivant en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> position. Les dépenses au Moyen-Orient et en Amérique du Nord ont considérablement augmenté en 2008, tandis que celles au titre des appuis et services à l'échelle mondiale ont diminué.

	2007 Dépenses opérationnelles Dollars E.-U.		2008 Dépenses opérationnelles Dollars E.-U.	
<i>Asie et Océanie</i>	209 834 348	(1)	215 901 480	(2)
<i>Europe</i>	176 814 158	(2)	194 469 198	(3)
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	173 674 829	(3)	324 636 351	(1)
<i>Afrique</i>	130 547 990	(4)	139 156 879	(4)
<i>Appuis et services à l'échelle mondiale</i>	29 009 386	(5)	23 762 434	(7)
<i>Moyen-Orient</i>	26 782 234	(6)	55 777 431	(5)
<i>Amérique du Nord</i>	5 168 850	(7)	24 490 597	(6)

9. **Projets par catégorie et dépenses opérationnelles.** En 2008 comme en 2007, les activités liées aux mouvements et aux situations d'urgence et d'après-crise ont représenté le plus grand poste de dépenses. En ce qui concerne les autres domaines d'activité, l'ordre des dépenses est resté inchangé, même si les dépenses au titre de la migration régulée et du lien migration-développement ont nettement augmenté.

	2007 Dépenses opérationnelles Dollars E.-U.	2008 Dépenses opérationnelles Dollars E.-U.
<i>Mouvements et situations d'urgence et d'après-crise</i>	406 377 154	538 884 467
<i>Migration régulée</i>	189 360 810	224 016 832
<i>Migration et développement</i>	51 893 257	93 049 925
<i>Migration et santé</i>	44 404 197	51 306 420
<i>Migration assistée</i>	35 581 043	41 674 607
<i>Programmes de réparation</i>	14 358 713	15 623 434
<i>Appui aux programmes de caractère général</i>	8 507 160	11 279 472
<i>MPRC</i>	1 349 461	2 359 213

10. A la fin de 2008, l'Organisation employait **un effectif total** de quelque 7 127 personnes, dont 6 169 étaient des fonctionnaires<sup>1</sup> et 1 058 employés. L'effectif des bureaux extérieurs représentait 97 % des membres du personnel de l'OIM. En 2007, par comparaison, l'effectif total était de 6 457 personnes, dont 967 fonctionnaires et 5 490 employés. L'effectif hors Siège était de 6 238 personnes (95 %) et celui du Siège de 219 personnes (sections 9 et 10 de l'annexe).

11. On comptait 430 structures hors Siège en 2008, contre 400 en 2007.

<sup>1</sup> A l'exclusion du Directeur général et du Directeur général adjoint, des stagiaires, des consultants, du personnel en congé spécial sans traitement et des fonctionnaires détachés/prêtés.



## **LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES**

12. L'Organisation a continué à informer les Etats Membres de ses activités et à les consulter sur les questions ayant des incidences budgétaires ou financières, de même que sur celles concernant les politiques et les programmes comme indiqué ci-dessous, compte tenu du rôle du nouveau Comité permanent des programmes et des finances, institué à la fin de 2007.

### **Comité permanent des programmes et des finances (5 et 6 mai 2008)**

13. Le Comité permanent des programmes et des finances (CPPF), qui a remplacé le Sous-Comité du budget et des finances, a tenu sa deuxième session les 5 et 6 mai 2008. Trois séances ont eu lieu. La session a été ouverte par le Président, M. Juan Antonio March (Espagne), qui a ensuite cédé la place au Président par intérim, M. Javier Garrigues (Espagne). Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour : une proposition du Président concernant l'exercice de la présidence pour la suite de son mandat et le remplacement du deuxième vice-président, et décision y relative ; le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2007 ; les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget ; la révision du Programme et Budget pour 2008 ; le barème des quotes-parts pour 2009 ; le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035 ; et des échanges de vues sur les thèmes proposés par les Membres sur des questions d'ordre politique, programmatique et financier. Au titre du point Autres questions, deux questions ont été soulevées : a) la participation de la Commission européenne en qualité d'expert et, b) une séance d'information sur les modalités techniques de l'élection.

14. Le rapport complet sur la deuxième session du Comité permanent des programmes et des finances est reproduit dans le document MC/EX/690.

### **Comité exécutif (17 juin 2008)**

15. A l'occasion de sa cent cinquième session, le Comité exécutif a tenu une séance dans la matinée du 17 juin 2008. Il a élu M. Babacar Carlos Mbaye (Sénégal) et M. Mauricio Montalvo Samaniego (Equateur) respectivement Président et Vice-Président. Les principaux points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour : le Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2007 ; le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2007 ; la déclaration d'un représentant de l'Association du personnel ; la révision du Programme et Budget pour 2008 ; le barème des quotes-parts pour 2009 ; et d'autres points soulevés dans le Rapport du Comité permanent des programmes et des finances.

16. Le Rapport sur la cent cinquième session du Comité exécutif (MC/2256) rend compte des déclarations faites par le Directeur général et par le représentant de l'Association du personnel, ainsi que des interventions de plusieurs délégués sur les différents documents présentés à cette session.

### **Session (extraordinaire) du Conseil (18 juin 2008)**

17. La quatre-vingt-quinzième session (extraordinaire) du Conseil s'est tenue dans la matinée du 18 juin 2008 sous la présidence de M. Javier Garrigues (Espagne) aux fins d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour concernant la confirmation de la composition

du Bureau, les demandes d'admission en qualité de Membre et l'élection d'un directeur général.

18. Le Conseil a confirmé l'accord de principe trouvé lors de la deuxième session du Comité permanent des programmes et des finances concernant la nomination des successeurs des représentants permanents de l'Espagne, de la République bolivarienne du Venezuela et du Japon respectivement en tant que Président, premier Vice-Président et second Vice-Président.

19. Le Conseil a approuvé les demandes d'admission en qualité de Membre de la Mongolie, de la République de l'Inde et de la République somalienne.

20. Au troisième tour de scrutin, la majorité des deux tiers requise ayant été obtenue, le Conseil a élu M. William Lacy Swing Directeur général de l'Organisation.

21. Le Rapport intégral de la quatre-vingt-quinzième session (extraordinaire) du Conseil est reproduit sous la cote MC/2251.

#### **Comité permanent des programmes et des finances (4 et 5 novembre 2008)**

22. Le Comité permanent des programmes et des finances s'est réuni pour sa troisième session les 4 et 5 novembre 2008. Il a tenu trois séances. M. Javier Garrigues (Espagne) assurait la présidence, M. Germán Mundaraín Hernández (République bolivarienne du Venezuela) la vice-présidence, tandis que les fonctions de rapporteur ont été exercées par M. Mohammed Benjaber (Maroc).

23. Les points inscrits à l'ordre du jour du Comité permanent étaient notamment les suivants : le rapport de situation sur les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget ; la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2008 ; la révision du Règlement financier ; le Programme et Budget pour 2009 ; un échange de vues sur les thèmes proposés par les Membres sur des questions d'ordre politique, programmatique et financier ; le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035 ; une déclaration d'un représentant de l'Association du personnel ; un rapport sur les ressources humaines ; et le point sur la délocalisation.

24. On trouvera dans le document MC/2262 le rapport intégral de la troisième session du Comité permanent des programmes et des finances.

#### **Conseil (du 2 au 5 décembre 2008)**

25. Le Conseil s'est réuni pour sa quatre-vingt-seizième session du 2 au 5 décembre 2008. Il a élu M. Germán Mundaraín Hernández (République bolivarienne du Venezuela) à la présidence. Les autres membres du nouveau Bureau ont été élus comme suit : premier Vice-Président : M. Shinichi Kitajima (Japon); second Vice-Président : M. Idriss Jazaïry (Algérie), et Rapporteur : M. Markus Weidinger (Autriche).

26. Le Conseil a approuvé les demandes de représentation en tant qu'observateur émanant de l'Arabie saoudite, du Qatar, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de Décembre 18.

27. Les points suivants étaient également inscrits à l'ordre du jour du Conseil : des allocutions du Directeur général et du Directeur général adjoint; une présentation du rapport *Etat de la migration dans le monde – 2008* : “Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation” ; des déclarations des Membres et observateurs dans le cadre du débat général ; et une table ronde spéciale du Groupe mondial sur la migration.

28. L'examen de ces points a été suivi par des exposés et des débats dans le cadre du Dialogue international sur la migration sur les trois thèmes suivants : Migration de retour : Défis et opportunités ; Grandes lignes en matière migratoire, et Prise en compte des flux migratoires mixtes.

29. Les autres points figurant à l'ordre du jour étaient les suivants : les projets de rapports sur la quatre-vingt-quatorzième session et la quatre-vingt-quinzième session (extraordinaire) du Conseil; le rapport sur la cent cinquième session du Comité exécutif; la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2008; un rapport de situation sur les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget; le Programme et Budget pour 2009; la révision du Règlement financier; et d'autres points soulevés dans le Rapport du Comité permanent des programmes et des finances.

30. Enfin, le Conseil a été informé des dates provisoires auxquelles se réuniraient les organes directeurs en 2009, à savoir les 5 et 6 mai 2009<sup>2</sup> pour la quatrième session du Comité permanent des programmes et des finances; le 23 juin 2009<sup>3</sup> pour la cent sixième session du Comité exécutif ; les 24 et 25 juin 2009<sup>4</sup> pour la quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil ; la dernière semaine d'octobre 2009<sup>5</sup> pour la cinquième session du Comité permanent des programmes et des finances ; et du 23 au 26 novembre 2009 pour la prochaine session ordinaire suivante du Conseil.

31. On trouvera dans le document MC/2266 le rapport intégral de la quatre-vingt-seizième session du Conseil.

### **Réunions informelles d'information et consultations tenues avec les Etats Membres**

32. Dans le cadre du processus continu de consultations avec les Etats Membres, l'Administration a invité les représentants des Etats Membres à assister à onze consultations informelles sur des questions financières, administratives, de gestion et de gouvernance concernant les ordres du jour des sessions des organes directeurs de l'OIM tenues en 2008. Ces consultations informelles ont eu lieu aux dates suivantes : 26 février, 29 avril, 16 mai, 26 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 28 novembre 2008. Des observateurs ont été invités à participer à trois consultations consacrées au thème du Dialogue international sur la migration.

33. Sous l'égide du Département des Politiques migratoires, de la recherche et de la communication (MPRC), deux ateliers d'intersession consacrés au thème du Dialogue international sur la migration ont eu lieu en 2008 ; le premier portait sur la gestion de la

---

<sup>2</sup> Les dates de la quatrième session du Comité permanent des programmes et des finances ont été fixées ultérieurement aux 11 et 12 mai 2009.

<sup>3</sup> La date de la cent sixième session du Comité exécutif a été fixée ultérieurement au 26 juin 2009.

<sup>4</sup> Les dates de la quatre-vingt-dix-septième session (extraordinaire) du Conseil ont été fixées ultérieurement aux 29 et 30 juin 2009

<sup>5</sup> Les dates de la cinquième session du Comité permanent des programmes et des finances ont été fixées ultérieurement aux 27 et 28 octobre 2009.

migration de retour, et le second sur le renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement.

## **I. SERVICES DE GESTION DES MIGRATIONS**

34. Le Département des services de gestion des migrations (MMS), au Siège de l'OIM, promeut une gestion efficace des migrations fondée sur des compétences techniques, l'élaboration de normes, des orientations politiques et l'innovation. Il apporte non seulement un soutien aux bureaux extérieurs de l'Organisation en matière de conception et de mise en œuvre de projets, mais aussi une aide directe à la gestion des migrations aux gouvernements et autres partenaires de la communauté internationale.

### **A. Coopération technique en matière de migration**

35. A l'appui de la stratégie de l'OIM, les activités de coopération technique en matière de migration (TCM) ont pour but d'aider les gouvernements à se doter des politiques, des législations, des structures administratives, des systèmes opérationnels et de la base de ressources humaines nécessaires pour affronter les problèmes divers qui se posent sur la scène migratoire et établir une gouvernance appropriée en matière de migration.

**Les activités de TCM répondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM :**

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.

36. Les activités de coopération technique menées par l'OIM sont généralement conçues comme des partenariats, l'Organisation, les gouvernements concernés et les autres partenaires collaborant étroitement à la détermination des besoins, des secteurs prioritaires et des activités appropriées. Les activités de TCM peuvent consister à concevoir et mettre en œuvre directement des projets, ou à faciliter et soutenir des activités nationales, bilatérales et multilatérales.

37. La Division TCM au Siège de l'OIM contribue à définir des orientations stratégiques pour l'Organisation en matière de coopération technique, conçoit et contrôle les normes internes pour la conception et la réalisation de projets de TCM, aide les bureaux extérieurs de l'Organisation à évaluer les besoins techniques et à établir des stratégies et des priorités pour les programmes, et soutient la mise en œuvre des projets.

38. Les activités de TCM ont continué à progresser régulièrement en 2008, 90 millions de dollars E.-U. ayant été consacrés à ce domaine. En 2008, la source de soutien financier la plus importante en provenance de bailleurs de fonds internationaux pour de nouvelles initiatives de TCM a été la Commission européenne (CE), mais le Japon, les Etats-Unis d'Amérique, le Danemark, le Canada et l'Australie y ont aussi contribué de façon significative. L'apport cumulé des pays de l'Union européenne (UE) et de la CE a totalisé 46 % du soutien financier accordé aux programmes de TCM, ce qui démontre l'existence de liens solides entre les programmes de TCM et les priorités de l'UE. Les programmes et les

projets de TCM sont mis en œuvre dans toutes les régions du monde, et les activités mises sur pied en 2008 se sont réparties comme suit : Afrique (47 %) ; Europe (22 %) ; Asie (16 %) ; Amérique latine et Caraïbes (9 %) ; Moyen-Orient (6 %).

39. En 2008, des spécialistes de la coopération technique ont contribué à l'action de TCM sur le terrain, opérant depuis Vienne, Canberra, Pretoria et Dakar. Ils ont intégré dans leurs activités la priorité élevée accordée par l'OIM à la formation et à la valorisation des ressources humaines des autorités chargées de migration, notamment pour renforcer les capacités institutionnelles de conception, de réalisation et d'amélioration constante de programmes de formation en cours d'emploi. En complément de son action de formation, l'Organisation a soutenu la création de l'Académie régionale de formation en matière d'immigration en République-Unie de Tanzanie en vue de renforcer la gestion des migrations dans ce pays et dans d'autres Etats Membres de la région. En 2009, l'Académie sera élargie à l'ensemble de l'Afrique.

### **Renforcement des capacités en matière de gestion des migrations**

40. Le renforcement des capacités en matière de gestion des migrations (CBMM) demeure une activité majeure de TCM, par le biais de laquelle l'OIM apporte son soutien aux gouvernements en vue de consolider leurs cadres généraux de gestion des migrations. A cette fin, TCM s'appuie sur un modèle établi de CBMM qui permet une analyse complète et l'amélioration des principaux éléments des dispositifs nationaux et régionaux de contrôle des migrations : législation, politiques, procédures, gestion de l'identité, délivrance de visas, contrôles d'entrée et de sortie, suivi et établissement de rapports.

41. Ces dernières années une gestion efficace des frontières a été promue grâce à divers programmes et projets sous-régionaux et nationaux de type CBMM mis en œuvre par l'OIM, par exemple au Sri Lanka, aux Philippines, au Kirghizistan, en Afghanistan, en Ukraine, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans la République arabe syrienne et dans les Balkans. En 2008, de nouveaux projets choisis de CBMM ont été lancés en Afghanistan, en Jordanie, en Iraq, en Géorgie, dans la République de Moldova, en Asie centrale, au Kenya et dans la région des Grands Lacs en Afrique.

42. TCM continue d'aider les gouvernements à évaluer, planifier et améliorer les documents internationaux de voyage et les formalités de délivrance de ceux-ci, en leur appliquant les normes pertinentes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Des projets relatifs aux documents de voyage concernant notamment l'introduction de documents lisibles par machine ont été lancés et exécutés au Bangladesh, en Iraq, au Nigéria, en Equateur et au Bélarus (en collaboration étroite avec l'OIM et l'OSCE). Dans ce cadre, un projet de TCM financé par le Fonds 1035 a permis la publication en 2008 d'un manuel sur les ressources intitulé Les outils du concepteur de documents. Celui-ci donne un aperçu complet des principales questions liées à la conception et la réalisation d'un nouveau document de sécurité, et plus particulièrement des documents de voyage et des papiers d'identité. La traduction de cet ouvrage en arabe, en espagnol, en français et en russe est en cours.

43. En 2008, TCM a participé au quatrième symposium et exposition de l'OACI sur les documents de voyage lisibles par machine, la biométrie et les normes de sécurité. L'OIM, l'OACI et le Comité contre le terrorisme de l'ONU (UNCTC) ont procédé à une évaluation conjointe des documents de voyage à Kiribati.

44. Etant donné l'interpénétration croissante de la gestion des migrations et des questions de sécurité transnationale en raison de leur aspect transfrontalier, TCM a resserré sa collaboration avec les gouvernements et ses institutions partenaires, en particulier pour la planification et l'élaboration de politiques dans ce domaine. L'OIM a dressé des listes d'alertes, renforcé les fonctions d'investigation et d'analyse des services ou des ministères en charge de la migration et amélioré les cadres politiques, juridiques et réglementaires complémentaires du secteur migratoire.

45. Dans le contexte des rapports entre migration et sécurité, l'OIM participe de plus en plus à des groupes de travail multilatéraux de mise en œuvre et de conception de techniques et de politiques. TCM collabore activement avec le Comité contre le terrorisme des Nations Unies pour des évaluations sur le terrain et poursuit ses activités menées dans le cadre du Groupe mondial sur la migration en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et Frontex pour résoudre les problèmes de migration et de sécurité.

46. L'OIM axe de plus en plus son aide aux gouvernements à l'appui des Protocoles de Palerme de 2000 sur l'amélioration des capacités d'application de la loi dans le secteur migratoire, par exemple par le biais de réformes des services de police, afin de repérer et de poursuivre avec efficacité les organisations criminelles et d'accroître la responsabilité, la transparence et la fiabilité. En 2008, des projets de réforme de la police, notamment par la formation, ont été mis en œuvre en Indonésie, en Croatie, au Monténégro, dans la République démocratique du Congo et à Haïti. Par ailleurs, l'OIM a resserré sa coopération avec Interpol.

## **B. Gestion des retours et lutte contre la traite**

47. La Division des retours volontaires assistés (AVR) et la Division de la lutte contre la traite (CT) qui se trouvent toutes deux au Siège de l'OIM, ont fusionné en octobre 2007 pour devenir la Division Gestion des retours et Lutte contre la traite (RMCT).

48. En 2008, ce nouveau cadre a ouvert des possibilités de travailler avec un large éventail de migrants vulnérables et exploités, dont des victimes de la traite ou des migrants vivant des situations apparentées à la traite. La Division s'est employée à : prévenir la maltraitance et l'exploitation des migrants, en particulier aux points de transit et de destination où ils sont souvent extrêmement vulnérables ; protéger les migrants victimes de la traite ou de mauvais traitements et de l'exploitation et à leur donner les moyens de se prendre en charge ; fournir une aide pour les retours volontaires assistés et une réintégration durable ; lancer des activités de collecte de données et de recherche ; et contribuer à renforcer la capacité des Etats et des institutions de la société civile pour leur permettre de prendre en charge correctement les migrants vulnérables.

**Les objectifs généraux de RMCT répondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM:**

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.

**Les principales activités de RMCT répondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM:**

3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.

## **Protection des migrants**

49. Les programmes et les projets de RMCT, qui visent tous le respect des droits humains des migrants, ont pour objet de répondre aux besoins précis des personnes à court, moyen et long terme. Dans son travail, la Division a continué de soutenir la conception et la mise en œuvre de projets de l'OIM axés exclusivement sur la traite des personnes et les retours volontaires assistés, mais aussi, de plus en plus, sur les questions plus larges de la protection des migrants et plus particulièrement sur les besoins de protection des migrants extrêmement vulnérables.

50. En 2008, le travail de RMCT en matière de protection a été guidé par le constat que la traite des personnes touche tant les hommes que les femmes et les enfants. En même temps, la Division a continué de se pencher sur des questions telles que la discrimination et la violence sexuelles, qui rendent les femmes et les jeunes filles particulièrement vulnérables à la traite et à d'autres formes d'exploitation.

- **Traite des personnes**

51. Un exemple-clé d'activité de lutte contre la traite en 2008 est la poursuite d'un projet de protection des victimes en Afrique de l'Ouest. Le projet concernait essentiellement des enfants victimes de la traite à partir et à l'intérieur du Sénégal, du Mali, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. En 2008, ce projet a permis d'aider 106 enfants victimes de la traite, abandonnés sans aide effective et immédiate, à rentrer chez eux. Il était censé compléter cette dynamique de retour par des

activités viables de réintégration socio-économique. Un autre exemple-clé du travail de protection de RMCT est celui mené en Ukraine, où l'OIM a poursuivi sa stratégie de protection et de réintégration afin d'offrir un soutien effectif aux victimes de la traite en vue d'établir une base viable pour la normalisation durable de la vie des victimes.

- **Migrants exploités et vulnérables**

52. Les projets de RMCT ont répondu aux besoins de protection de migrants en détresse, des demandeurs d'asile déboutés, de mineurs non accompagnés et de personnes exploitées ou victimes de mauvais traitements. Selon la situation et les circonstances, ils ont consisté à fournir des logements sûrs, une assistance sanitaire, psychosociale et juridique, une formation professionnelle, une aide à la réintégration et à offrir la possibilité d'un retour volontaire dans le pays d'origine ou, dans les cas extrêmes, d'une réinstallation dans un pays tiers aux fins de protection.

53. Parmi les initiatives visant à améliorer l'assistance aux migrants vulnérables, il convient de citer le projet de l'OIM Berne de lutte contre la traite, qui a pour objet d'élargir les critères d'aide pour inclure les artistes de cabaret exploités mais non victimes de la traite. En Croatie, l'OIM a reçu des fonds pour un projet destiné aux femmes migrantes vulnérables. Le projet en faveur du retour des migrants hautement vulnérables en Amérique centrale et au Mexique (RCM-CA) a permis de continuer d'aider ceux-ci dans le cadre de la coopération régionale.

54. Dans le cadre d'un projet plus vaste d'appui à la gestion des migrations en Afrique du Nord, l'OIM a continué de consolider le mécanisme d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) dans la Jamahiriya arabe libyenne, en renforçant le centre d'accueil et en fournissant des informations ciblées sur les dangers de la migration irrégulière, parallèlement à ses mesures d'aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en détresse et vulnérables.

55. Dans ses programmes, RMCT a accordé la priorité aux besoins de protection des mineurs non accompagnés. L'assistance directe accordée à ceux-ci en Irlande est un exemple d'action axée sur la protection qui a été intégrée dans le programme AVR standard du pays. Dans un autre cas récent, on a recherché les familles de mineurs non accompagnés en situation de détresse bloqués en Italie aux fins de réunification familiale dans le pays d'origine s'ils en ont exprimé le souhait et que leur tuteur estime que c'est dans leur intérêt.

56. La gestion des flux migratoires composites a posé des problèmes particuliers : capacité insuffisante des pays de transit et de destination pour accueillir un grand nombre de migrants sans papiers, et difficulté à déterminer et à prendre en charge rapidement les besoins en matière de protection de migrants arrivant en masse. Le golfe d'Aden et la région méditerranéenne située entre la Jamahiriya arabe libyenne et l'île italienne de Lampedusa ont été traversés par d'importants flux migratoires mixtes ces dernières années. Dans ces cas, l'action de l'OIM a consisté essentiellement à établir et à évaluer les besoins des migrants, et notamment à repérer systématiquement les victimes de la traite, de l'exploitation ou de mauvais traitements. En outre, l'OIM a mis en place des services de conseils et d'orientation et une assistance dans ce domaine, notamment pour le retour volontaire des sujets les plus vulnérables.



- **Réintégration**

57. En 2008, l'OIM a offert des services d'AVRR à 28 000 migrants environ. Ce chiffre ne comprend ni les réfugiés rapatriés, ni les déplacés internes qui ont également bénéficié d'une aide au retour de l'OIM, ni ceux qui ont obtenu un soutien partiel comme une orientation pour le retour et une aide après leur retour.

58. Les chiffres pour 2008 témoignent d'une légère diminution du nombre de retours de demandeurs d'asile assistés déboutés pour lesquels l'OIM met traditionnellement en œuvre de vastes programmes d'AVRR, notamment en Belgique, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas. Cependant, le nombre de personnes rentrées au pays qui ont reçu une aide après leur retour a augmenté. En outre, comme indiqué ci-dessus, une aide au retour volontaire a continué à être offerte à un certain nombre de migrants en situation de détresse en transit.

59. En 2008, l'Iraq a continué de compter parmi les principaux pays de retour et de réintégration. La majorité des bénéficiaires ont continué d'être de jeunes hommes célibataires, malgré un nombre croissant de migrants vulnérables, dont des mineurs non accompagnés et des personnes nécessitant une aide médicale.

60. Si le nombre de demandeurs d'asile déboutés disposés à rentrer chez eux s'est stabilisé, le nombre de migrants d'autres catégories souhaitant participer à des programmes d'AVRR a augmenté, ce qui a obligé l'OIM à élaborer d'autres stratégies de sensibilisation et de communication. L'assistance personnalisée à la réintégration s'est accrue en réponse à une diversification des bénéficiaires.

61. Un nouveau projet visant à améliorer de l'approche intégrée et la coopération au sein de l'Union européenne grâce à la collecte d'informations concernant le retour et la réintégration, fondé sur le programme Informations sur le retour et la réintégration dans les pays d'origine (IRriCO), financé en 2005 au titre des actions préparatoires du programme RETURN de l'Union européenne, a été lancé afin de poursuivre, au sein de l'Union élargie, les efforts conjoints visant à faciliter le retour volontaire durable et la réintégration de migrants en situation irrégulière et de demandeurs d'asile déboutés. Au total, 27 pays d'origine sont associés au projet, dont plus de 10 en tant que pays hôtes participants. Cette évolution témoigne d'un passage des approches bilatérales traditionnelles à une démarche multilatérale créant des synergies entre les activités d'AVRR.

62. En 2008, l'aide à la réintégration est restée un élément crucial des programmes d'AVRR. L'assistance AVRR est devenue plus individualisée et globale, une attention particulière étant portée aux migrants vulnérables. On a lancé des projets visant à faciliter la coopération entre pays d'accueil et pays d'origine et à accroître la capacité des pays d'origine de soutenir la réintégration des migrants qui rentrent chez eux.

63. L'un de ces projets, financé par la République tchèque, consiste à gérer deux centres de conseils et d'orientation pour l'emploi à Tbilissi et à Batumi à l'intention des demandeurs d'emploi géorgiens. En 2008, ces centres ont fourni des conseils à 701 migrants potentiels, soit 300 % de plus qu'en 2007. Outre ces services de conseils, une aide a été offerte à 178 personnes revenant de la République tchèque pour réintégrer le marché du travail géorgien.

## **Renforcement des capacités institutionnelles**

64. Dans le cadre de son approche globale de la gestion des migrations, l'OIM a continué d'axer ses activités de renforcement des capacités institutionnelles sur la formation des services de police et d'immigration, des procureurs et de l'appareil judiciaire, des parlementaires et des législateurs, ainsi que des travailleurs sociaux, des organisations de la société civile et des membres de groupes religieux directement associés à la protection des migrants. Tout au long de l'année, l'Organisation a proposé des programmes de formation couvrant l'ensemble des thèmes liés à la prévention, à la protection et à la poursuite, notamment les cadres juridiques internationaux et nationaux, la sélection et l'identification des victimes de la traite, la gestion des abris, la réintégration, les retours volontaires assistés, l'élaboration de textes législatifs, la collecte de données, ainsi que l'élaboration de plans d'action nationaux et régionaux et la mise en place de services de placement.

65. En 2008, par exemple, un projet lancé dans la République de Moldova visait à développer la capacité des principaux partenaires du gouvernement de prendre progressivement en charge l'assistance directe aux victimes de la traite et aux personnes vulnérables. En Mongolie, l'OIM a continué de renforcer les capacités, en formant notamment des fonctionnaires consulaires, en raison de leur rôle particulier dans l'identification des victimes de la traite.

66. Un rang de priorité élevé a été donné au renforcement des capacités du personnel de l'OIM sur le plan national et régional. Par exemple, l'Organisation a réuni ses points focaux pour la lutte contre la traite en Amérique latine pour qu'ils partagent leur expérience, resserrent leur coopération et coordonnent leurs stratégies en vue d'améliorer les activités de lutte contre la traite dans la région.

67. L'OIM a continué d'encourager les efforts déployés pour promouvoir la compréhension du phénomène de la traite des personnes, de ses causes et de ses conséquences tout en offrant des conseils techniques d'experts par le biais de la recherche et de l'amélioration de la collecte de données. Des axes thématiques précis ont été définis : itinéraires et tendances de la traite des personnes et analyse approfondie de la traite interne et interrégionale ; causes et conséquences de la traite des personnes, tant pour les victimes que pour la société en général ; et schémas d'exploitation et des mauvais traitements, structures, motivations et modes de fonctionnement des groupes criminels organisés.

68. La pièce maîtresse de la stratégie de recherche de RMCT est la base de données mondiale du module de lutte contre la traite (CTM). Conçu en 2000 comme un mécanisme de gestion des cas pour les victimes de la traite bénéficiaires d'une aide directe de l'OIM, y compris une aide au retour volontaire et à la réintégration, ce module est devenu en 2008 un outil unique et formidable de recherche grâce auquel sont actuellement stockées des données essentielles et détaillées sur environ 15 000 victimes de la traite. Financé par le Bureau du Département d'Etat américain chargé de la lutte et de la surveillance de la traite des personnes (G/TIP), ce module sert de base de connaissances dont il est possible d'extraire des statistiques et des rapports détaillés (non personnels) et permet d'orienter la recherche, l'élaboration de programmes et la prise de décisions en matière de lutte contre la traite. Grâce au fonctionnement opérationnel permanent du module, l'Organisation reste une source de référence essentielle pour l'information et la recherche sur la traite des personnes.

69. En 2008, l'OIM a engagé une refonte du CTM afin qu'il réponde mieux aux besoins d'une gamme de plus en plus vaste de spécialistes de l'OIM de la protection des victimes, de chercheurs de l'Organisation et de chercheurs extérieurs. Consciente de la nécessité d'engager une réflexion sur les meilleures pratiques en matière de collecte de données normalisées sur la traite des personnes et de diffuser ces pratiques, l'OIM a commencé à élargir les techniques, les méthodes et les indicateurs-clés de la lutte contre la traite aux gouvernements et aux organisations de la société civile. Ce système offre aux fournisseurs de services une solution de gestion des cas toute prête qui permet en outre d'obtenir des données transnationales comparables et est susceptible de devenir l'un des principaux outils statistiques et de collecte de données pour la recherche sur la traite des personnes. Par cette base de données mondiale, l'OIM s'efforce de promouvoir et de garantir les meilleures pratiques sur le plan international afin d'assurer la collecte, le stockage et le traitement de données normalisées et comparables sur la traite des personnes. S'appuyant sur l'expérience acquise avec le CTM, RMCT a pris une part active, en 2008, aux travaux du groupe de travail de l'OIM sur la protection des données contribuant à l'élaboration des principes et des directives de l'Organisation en matière de protection des données, et veillant à ce que cette protection et les pratiques éthiques soient respectées lors de la collecte d'informations sur la traite des personnes.

### C. Migration de main-d'œuvre et migration assistée

70. La Division de la migration de main-d'œuvre et de la migration assistée (LFM), au Siège, s'occupe de la migration de main-d'œuvre, des rapatriements de fonds, de l'assistance pré-consulaire, de la formation des migrants, de l'aide aux déplacements profitant aux individus comme aux gouvernements, et de l'intégration des migrants. En mars 2008, deux domaines d'activité ont été ajoutés à ces responsabilités, à savoir la migration et le développement économique communautaire, ainsi que le retour et la réintégration des nationaux qualifiés. En 2008, 135 millions de dollars E.-U. ont été consacrés à des projets de la Division.

**Les programmes mis en œuvre par LFM appuient les cinq points suivants de la stratégie de l'OIM:**

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

71. LFM joue le rôle de point focal institutionnel en matière d'élaboration de programmes et de soutien technique à la migration de main-d'œuvre, en ce qui concerne notamment le renforcement des capacités, le dialogue interétatique, les conseils de politique générale, le recrutement et les rapatriements de fonds. La Division est aussi chargée de coordonner et d'élaborer des initiatives d'aide aux migrants et aux gouvernements dans le cadre de régimes migratoires organisés et réguliers, par exemple en fournissant des services financièrement avantageux de facilitation des flux migratoires. Les activités de la Division visent aussi à renforcer ou à mettre à profit les incidences positives de la migration sur le développement

économique et social des pays d'origine et de destination. En s'attaquant aux causes profondes des migrations économiques dans les pays d'origine, il est possible d'inciter les migrants potentiels à rester chez eux et de permettre aux expatriés de contribuer au développement de leurs communautés d'origine.

72. **Migration de main-d'œuvre.** LFM a continué de favoriser les synergies entre la mobilité de la main-d'œuvre et le développement économique en réunissant des parties prenantes des pays d'origine et de destination pour qu'elles discutent et mettent en place des projets, des programmes et des mécanismes de migration de main-d'œuvre conciliant divers intérêts et protégeant les droits et le bien-être des travailleurs migrants et de leur famille. LFM encourage le dialogue interétatique et la coopération régionale sur les questions relatives à la migration de travail afin de faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale sur les questions migratoires. Le Dialogue d'Abou Dhabi, organisé en janvier 2008, a réuni les ministres du travail de 20 pays d'origine et de destination qui ont adopté la Déclaration d'Abou Dhabi. La mobilité de la main-d'œuvre a été au centre des consultations Asie-Union européenne qui ont eu lieu à Bruxelles en avril 2008 dans le cadre du projet de Dialogue régional et du programme relatifs à la facilitation d'une migration gérée et légale entre l'Asie et l'Union européenne, un projet financé par la CE. Une séance entière de la treizième réunion vice-ministérielle de la Conférence régionale sur la migration pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord, également appelée Processus de Puebla, organisée à Tela (Honduras) en mai 2008, a été consacrée à la migration de travail. Dans leur Déclaration, les vice-ministres ont annoncé la décision d'organiser un atelier régional en 2009 pour mettre en commun les expériences et les enseignements tirés au sujet de la migration de main-d'œuvre dans la région.

73. L'OIM, en partenariat avec l'OSCE et avec le soutien technique de l'OIT et du Conseil de l'Europe, a entrepris de mettre au point un module de formation sur la migration de main-d'œuvre fondé sur le *Manuel sur l'adoption de politiques efficaces en matière de migration de main-d'œuvre*, qui est le produit d'une collaboration entre l'OIM, l'OSCE et l'OIT. Ce module doit renforcer les capacités existantes de gestion de la migration de main-d'œuvre par les gouvernements et les partenaires sociaux dans un certain nombre de pays d'origine, de transit et de destination.

74. Pour soutenir les efforts des pays concernant la migration de main-d'œuvre, notamment la mobilité de la main-d'œuvre contractuelle temporaire, l'OIM a continué de faciliter le recrutement de travailleurs étrangers temporaires tout en sensibilisant les pays d'origine et de destination à l'importance de porter à leur maximum les incidences de la migration sur le développement des communautés d'origine. Parmi les activités menées dans ce domaine, il convient de citer le programme de longue date concernant les travailleurs agricoles saisonniers guatémaltèques au Québec (Canada), au nombre de 3 000 en 2008, et les projets de travailleurs étrangers temporaires originaires de Colombie, d'El Salvador, du Honduras et de Maurice et dans les provinces canadiennes de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, au nombre de 977. Parallèlement, la Colombie a continué d'élargir son projet de migration de main-d'œuvre temporaire et circulaire, financé par l'Union européenne, qui vise à développer et à consolider une migration circulaire modèle et un programme local de développement fondé sur les flux de main-d'œuvre temporaire entre la Colombie et l'Espagne.

75. **Rapatriement de fonds.** L'OIM a contribué au développement économique et social de pays en contribuant à la réduction du coût de transfert des fonds, en fournissant des

informations financières et en sensibilisant les migrants et les bénéficiaires des fonds rapatriés aux produits financiers offerts. En partenariat avec des communautés de migrants, des gouvernements, des établissements universitaires, d'autres acteurs intergouvernementaux et des donateurs, l'Organisation s'efforce de valoriser les effets des rapatriements de fonds sur le développement, en mettant l'accent sur trois grands domaines : la recherche, le dialogue politique et les projets pilotes. Les principaux projets sont la publication de l'ouvrage *How Moldovan Households Manage Their Finances : Knowledge and Practices Survey Report 2008*, une étude réalisée en collaboration avec l'OIT, la CE, le Ministère italien des affaires étrangères et le Ministère moldave de l'économie et du commerce. L'OIM a lancé un projet d'Essai de nouvelles voies de transfert et de nouveaux produits de rapatriements de fonds pouvant le mieux favoriser le développement de la population rurale pauvre en Géorgie, qui a pour but de diversifier les services et les produits liés aux rapatriements de fonds dans ce pays. Un projet axé sur les rapatriements de fonds en Asie du Sud-Est, en particulier en Indonésie et dans les Philippines, financé au titre du programme Aeneas de la CE et cofinancé par le Fonds 1035, a été lancé pour produire des données, favoriser le dialogue sur les rapatriements de fonds et promouvoir des projets pilotes d'investissements productifs. L'OIM, par le biais du Fonds 1035, a lancé un projet pilote en Tanzanie et en Ouganda en collaboration avec l'Union postale universelle pour améliorer les transferts d'argent électroniques d'argent entre les deux pays.

76. **Assistance pré-consulaire.** Certains pays de destination ont besoin d'une assistance pré-consulaire, en particulier dans les régions du monde où ils sont mal ou pas représentés ou ne disposent pas de moyens suffisants. C'est aussi le cas des employeurs privés ou des associations d'employeurs qui recrutent des travailleurs étrangers temporaires. Ils font appel à des fournisseurs de services ayant fait leurs preuves pour faciliter le travail pré-consulaire, qui est un travail de routine qui demande beaucoup de temps mais qui est important. L'OIM a été désignée comme un- partenaire fiable par divers gouvernements et employeurs privés pour répondre à ces besoins, soit à la suite d'un appel d'offres public, soit dans le cadre de négociations bilatérales. En 2008, l'OIM a assisté 61 189 demandeurs de visas (soit 42 % de plus qu'en 2007) souhaitant pour la plupart se rendre en Australie, au Canada, aux Etats-Unis et en Nouvelle-Zélande. La Finlande, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suisse ont également fait appel à des services d'assistance pré-consulaire. Il est probable qu'on continue de confier les activités pré-consulaires à l'OIM, car les ressources des gouvernements diminuent, la sécurité et l'intégrité des documents de voyage deviennent une source de préoccupation croissante, un nombre de plus en plus élevé de personnes se déplacent.

77. **Formation des migrants.** Les programmes de formation des migrants de l'OIM sont conçus pour rassurer les réfugiés et les migrants en leur communiquant des informations réalistes et à jour sur les réalités qui les attendent. Le bénéfice de ces programmes est double : les communautés d'accueil ont ainsi moins besoin de soutenir les nouveaux arrivants et développent un climat de compréhension et de respect mutuels parmi leurs membres, tandis que les gouvernements réduisent leurs dépenses publiques car les nouveaux arrivants deviennent plus rapidement autonomes et productifs et s'intègrent dans la société d'accueil. Des actions de formation des migrants ont été organisées dans 44 pays (35 en 2007), en particulier en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et dans les Philippines. Un total de 50 678 réfugiés, réfugiés humanitaires, travailleurs migrants, immigrants et autres personnes ont participé à des stages de formation en 2008 (contre 45 619 en 2007, soit une augmentation de 11 %). La grande majorité des participants étaient en cours de réinstallation. En 2008, une formation a également été dispensée à des travailleurs étrangers se rendant temporairement au Canada, à des migrants par mariage se rendant en République de Corée, et à des détenteurs de

visas d'immigrants se rendant aux Etats-Unis. Les femmes représentaient 49 % des participants (contre 54 % en 2007).

78. Le Service australien d'orientation culturelle a ouvert un nouveau site au Népal, où il a organisé sa première classe en 2008. Le programme Orientation canadienne à l'étranger (OCE) est passé de Manille (Philippines) à Amman (Jordanie), et a ouvert de nouveaux centres de formation en Colombie, au Népal, en Jordanie et au Sri Lanka. Ce programme prend en charge une proportion constamment élevée de femmes migrantes : plus de 53 % en 2008. Les activités de formation et d'orientation culturelle se sont surtout accrues au Moyen-Orient, où le nombre de participants au programme U.S. Cultural Orientation (USCO) est passé de 833 en 2007 à plus de 7 500 en 2008, et au Népal, où il est passé de 160 en 2007 à 5 858 en 2008. Cette année-là, l'OIM a aussi commencé à offrir aux réfugiés se rendant en France une orientation avant leur départ.

79. **Aide aux déplacements profitant aux individus comme aux gouvernements.** Pour l'essentiel, cette aide est similaire à celle fournie dans le cadre des programmes de réinstallation financés par les gouvernements, sauf qu'elle ne concerne pas les réfugiés et qu'elle est financée par les migrants eux-mêmes ou par leurs parrains. Les migrants obtiennent des renseignements sur les transports aériens, une aide pour l'obtention de billets sur place, une assistance à l'enregistrement et à l'arrivée dans les aéroports, une notification préalable des détails du voyage à l'intention des parrains, une assistance sur les documents nécessaires au départ et à l'arrivée, une escorte normale ou médicale et une aide pour le transit dans les aéroports de certains pays. Habituellement, une assistance est accordée aux personnes qui prennent l'avion pour la première fois et ne connaissent pas l'anglais, qui souvent voyagent seules et qui, pour la plupart, sont originaires de zones rurales de pays en développement. Ces personnes sont fréquemment dirigées vers l'OIM par leurs parrains, qui ont eux-mêmes été aidés à l'origine par l'Organisation en qualité de réfugiés ou de bénéficiaires d'une protection humanitaire. En 2008, 25 021 personnes ont ainsi été aidées, contre 21 521 en 2007, la plupart d'entre elles se rendant au Canada, en Australie, aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande ou en Suède.

80. **Intégration des migrants.** Les gouvernements s'efforcent de concevoir et de mettre en œuvre des politiques visant à améliorer la coexistence entre les nouveaux venus, à titre temporaire ou permanent, et les communautés qui les accueillent. L'OIM collabore étroitement avec les gouvernements à la recherche de solutions, en sensibilisant les communautés d'accueil, en offrant des conseils et un soutien technique à ceux qui travaillent directement avec les migrants, et en procédant à des recherches et à des études qui donnent des aperçus et une analyse des expériences internationales. On peut prendre comme exemple le projet interconfessionnel lancé en Finlande, dans le cadre duquel les dirigeants de communautés religieuses reçoivent des cours d'éducation civique pour mieux comprendre les valeurs, les principes de liberté et les responsabilités d'une société ouverte et démocratique basée sur des valeurs européennes fondamentales. La plupart des projets de ce type ont été réalisés dans l'Union européenne, en Asie centrale et en Afrique australe. Eu égard aux nouveaux schémas migratoires et à l'augmentation de la mobilité mondiale, l'aide aux gouvernements pour favoriser l'intégration des migrants restera une priorité absolue de l'OIM.

81. **Migration et développement économique / communautaire.** L'OIM a contribué au développement économique et social des pays en vue de retirer un maximum d'avantages de la migration, en collaborant avec les gouvernements à la mise en place de programmes

novateurs au niveau de la base et des politiques afin de contribuer au développement des infrastructures, et en créant des services de santé et de microcrédit visant à accroître le bien-être des personnes. Dans le cadre du Programme intégral de développement des communautés, qui promeut l'investissement social dans les zones rurales par le développement de l'infrastructure productive, l'OIM Guatemala a participé à la construction d'un centre d'étude, *l'Instituto Tecnológico del Sur*. En Equateur, l'OIM a contribué au développement de l'infrastructure, qui a profité à 60 000 habitants de la région frontalière du nord du pays. En Azerbaïdjan, le projet communautaire Usage viable de l'eau et initiatives agricoles est entré dans sa quatrième étape, alimentant des collectivités en eau potable. L'OIM a participé, avec le PNUD, l'OIT, le FNUAP et le HCR, à une initiative commune pour la migration et le développement qui vise à créer des réseaux, à partager des connaissances et à contribuer à l'élaboration de politiques dans ce domaine. Dans le cadre de cette initiative, l'OIM a dressé une carte des organisations de diasporas d'Europe en provenance de 16 pays cibles. Sur le plan politique, l'Organisation a aidé le gouvernement du Ghana à intégrer la migration dans sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

82. Le programme Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) continue de progresser, de nouveaux programmes étant par exemple élaborés à l'intention des migrants sénégalais vivant aux Canaries. Ces programmes s'ajoutent à la mise en œuvre du projet Migrants pour le développement en Afrique, destiné aux femmes d'Afrique de l'Ouest vivant en Italie. En réponse à un appel à propositions au titre de ce projet, 38 propositions de projets ont été déposées à ce jour. Parallèlement, les projets Santé au Ghana et Grands Lacs relevant du MIDA sont entrés dans une nouvelle phase élargie de mise en œuvre (phases III et IV respectivement). Dans le cadre de la phase III de Santé au Ghana, une étude d'ensemble des besoins en ressources humaines des établissements de santé a été réalisée pour 2008, tandis que la phase IV du projet Grands Lacs consiste en un nouveau programme quadriennal ambitieux de renforcement des capacités locales. Au-delà de l'Afrique, le cadre est adapté au contexte latino-américain au titre du projet Migration pour le développement de l'Amérique latine (MIDLA). L'OIM a continué de nouer des partenariats pour le développement avec des diasporas, en exploitant les avantages de la migration.

83. **Retour et réintégration de nationaux qualifiés (RQN).** L'OIM a aidé des pays à valoriser leur capital humain en facilitant le retour (temporaire, permanent ou virtuel) de nationaux hautement qualifiés ayant les compétences voulues, et leur placement dans des secteurs-clés de l'économie. Cela est particulièrement important dans des sociétés ayant subi des conflits, où l'apport de telles compétences est absolument fondamental pour maintenir une paix encore fragile. Le programme retour d'Afghans qualifiés provenant de pays voisins, en place depuis 2005, a permis le retour de 30 Afghans (dont trois femmes) hautement qualifiés, qui travaillent dans le secteur public et le secteur privé, tandis que le Programme de placement d'Afghans hautement qualifiés a permis le placement dans le secteur public de 14 candidats (dont une femme) vivant dans des pays de l'Union européenne pour une durée allant jusqu'à un an. Parallèlement, le programme de retour temporaire de nationaux qualifiés, administré par le bureau de l'OIM de La Haye et axé sur la reconstruction à la suite de conflits, est entré dans la phase II en juillet 2008. Vingt-six missions ont été entreprises au Soudan, en Sierra Leone, en Afghanistan et en Bosnie-Herzégovine. Le programme de retour de Soudanais qualifiés a permis, jusqu'en décembre 2008, à 284 déplacés internes (dont 80 femmes) de quitter Khartoum pour revenir dans leur communauté d'origine. Un projet temporaire de retour et de réintégration de nationaux qualifiés a permis à 48 nationaux soudanais, dont 8 femmes, de rentrer chez eux pour lancer des projets.

## II. APPUI AUX OPERATIONS

84. Le Département de l'Appui aux opérations (OSD) est chargé de superviser et de coordonner les activités des trois unités mentionnées ci-après, et assiste le Directeur général dans ses décisions concernant les opérations à l'échelle mondiale. Il veille à assurer des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux migrants comme aux gouvernements.

### A. Division de la Gestion des mouvements (MMD)

85. En 2008, l'OIM a apporté une aide aux mouvements à 190 647 personnes, soit 11 % de moins qu'en 2007 (214 100).

86. La majorité des mouvements ont été effectués dans le cadre de la réinstallation/du rapatriement des réfugiés (100 761 personnes, soit plus de 52 % de l'aide totale apportée par l'OIM aux personnes ayant besoin d'un appui international). Un total de 39 606 personnes ont reçu une aide dans le cadre de l'aide aux déplacés internes et de leur réinstallation (contre 47 424 en 2007) ; 24 282 au titre de la migration régulée (contre 25 052 en 2007) ; 25 021 au titre de la migration facilitée (contre 24 914 en 2007) ; 381 au titre de l'appui aux programmes de caractère général (contre 873 en 2007) ; 582 au titre de la migration et développement (contre 612 en 2007) ; et 14 au titre de la migration et santé dans le contexte migratoire (contre 27 en 2007).

**Les activités menées par MMD répondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM:**

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.

### Points saillants

#### **Aide humanitaire aux migrants en détresse**

87. L'aide humanitaire aux migrants en détresse (HASM) apporte une aide aux migrants en détresse, quel que soit leur statut, à condition qu'il existe un besoin humanitaire établi ou un souhait avéré de se déplacer, et que les migrants ne peuvent pas bénéficier d'un autre programme de l'OIM ou d'une autre institution.

88. En 2008, l'OIM a aidé un total de 381 personnes (359 en 2007) à regagner leur pays d'origine (179 de sexe féminin et 202 de sexe masculin), dont 93 % étaient âgées de plus de 12 ans (97 % en 2007). Les demandes d'assistance sont parvenues des quatre continents, l'Asie et l'Afrique représentant 30 % du total. Les destinations finales concernaient tous les continents, en particulier l'Afrique, avec plus de 60 % des retours (55 % en 2007).



## **Rapatriement**

89. Un total de 14 862 personnes ont reçu une aide au titre des activités de rapatriement (38 501 en 2007). La majorité des rapatriés (9 612) ont quitté l'Éthiopie pour rentrer au Soudan dans le cadre du processus de rapatriement engagé en 2006, et 2 599 Soudanais ont été rapatriés du Kenya au titre du même programme.

90. Le rapatriement de ressortissants congolais a continué d'être le principal objet d'attention en Zambie, d'où 1 544 personnes ont été rapatriées, ainsi qu'au Mozambique (322 personnes) et en Afrique du Sud (107 personnes).

## **Aide à la réinstallation**

91. L'aide aux mouvements menée au titre de la réinstallation a augmenté en 2008. Un total de 95 135 personnes ont bénéficié d'une aide à la réinstallation, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2007 (76 684) due au volume des réinstallations de personnes provenant du Moyen-Orient (20 004 contre 4 679 en 2007) et de l'Asie du Sud (9 590 contre 562 en 2007).

92. Le nombre de personnes réinstallées aux États-Unis s'est élevé à 65 054, ce qui représente un accroissement de plus de 35 % par rapport à 2007, principalement en raison d'une augmentation sensible du nombre de personnes provenant du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud.

93. Un total de 10 483 personnes ont reçu une aide à la réinstallation au Canada (10 867 en 2007) et 6 839 en Australie (comme en 2007).

94. Un total de 7 480 personnes ont bénéficié d'une aide à la réinstallation dans les pays nordiques, chiffre similaire à celui de 2007 ; 3 578 personnes ont été réinstallées en Europe occidentale, essentiellement dans les nouveaux pays de réinstallation émergents de l'Union européenne.

## **Révision administrative**

95. Après avoir élaboré ses outils de gestion des mouvements en 2007, tels que le système global d'enregistrement des commandes de billets d'avion (GATOR) et l'application SIMA de gestion de l'inventaire des sièges, la Division s'est attachée à les intégrer dans l'interface MiMOSA, en lien avec SAP et PRISM les processus mis en place par l'OIM à l'échelle mondiale. Ce processus a donné lieu à des cours de formation intensifs et spécialisés dans un certain nombre de bureaux extérieurs de l'OIM.

96. A la suite de l'étude détaillée menée en 2005 sur les besoins de formation concernant les mouvements, la Division a continué à renforcer les capacités du personnel en 2008 en organisant des ateliers de formation à Bangkok, au Caire et à Lisbonne. Le module de formation intégré SAFARI (tarifs aériens types et réservations pour les membres du personnel de l'OIM) donne une orientation sur les procédures de l'OIM relatives à la gestion des programmes de mouvements de l'Organisation utilisant des applications telles que le système de réservation électronique Amadeus et GATOR.

## **Tableaux statistiques pour 2008**

- **Tableau 1 : Mouvements par région et par secteur de services**

Ce tableau résume les activités de l'OIM concernant les mouvements, répartis par région (selon le découpage budgétaire) et par secteur régional de services (selon le Programme et Budget pour 2008, document MC/2227).

- **Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM par région géographique et par lieu de départ et de destination.

- **Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM par secteur de services, programme/projet, région géographique de départ et principaux pays de destination. Tous les autres pays de destination sont regroupés au sein de leur région géographique respective.

- **Tableau 4 : Statistiques par sexe**

Ce tableau donne une ventilation des migrants assistés par l'OIM en fonction du sexe et de la tranche d'âge. Il montre que le nombre de migrants hommes dépasse celui des femmes de 11 %.



**Tableau 1 : Mouvements par région et par secteur de services**

Région	Secteur de services	Nombre total de migrants
Afrique	Division des situations d'urgence et d'après-crise	39 524
	Aide à la réinstallation	8 488
	Aide au rapatriement	5 106
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	1 703
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	421
	Migration de main-d'œuvre	410
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées	405
	Aide aux opérations d'urgence	375
	Lutte contre la traite	266
<b>Afrique – Total</b>		<b>56 698</b>
Asie et Océanie	Aide à la réinstallation	45 957
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	9 357
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	345
	Division des situations d'urgence et d'après-crise	82
	Lutte contre la traite	42
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées	8
<b>Asie et Océanie – Total</b>		<b>55 791</b>
Europe	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	19 148
	Aide à la réinstallation	13 144
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	3 096
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	787
	Lutte contre la traite	331
	Aide au rapatriement	14
	Evaluation sanitaire dans le contexte migratoire et assistance durant le voyage	8
	Evaluation sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	6
	Migration de main-d'œuvre	1
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées	1
<b>Europe – Total</b>		<b>36 536</b>
Moyen-Orient	Aide à la réinstallation	14 071
	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	1 056
<b>Moyen-Orient – Total</b>		<b>15 127</b>
Amérique latine et Caraïbes	Traitement des dossiers et intégration des migrants	4 663
	Migration de main-d'œuvre	4 444
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	1 361
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	397
	Développement communautaire et économique	169
	Aide au rapatriement	97
	Lutte contre la traite	92
<b>Amérique latine et Caraïbes – Total</b>		<b>11 223</b>
Amérique du Nord	Aide à la réinstallation	4 403
	Traitement des dossiers et intégration des migrants	1 347
<b>Amérique du Nord – Total</b>		<b>5 750</b>
Appui et services à l'échelle mondiale	Aide à la réinstallation	9 072
	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	381
	Aide au rapatriement	33
	Lutte contre la traite	20
	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	16
<b>Appuis et services à l'échelle mondiale – Total</b>		<b>9 522</b>
<b>Total général</b>		<b>190 647</b>

**Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination**

Région / Zone de destination		Afrique et Moyen-Orient							Afrique et Moyen- Orient Total	Amériques						Amériques Total
Région de départ	Zone de départ	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest		Pays andins	Caribes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Amérique du Sud, autres	Cône Sud	
Afrique et Moyen- Orient	Afrique centrale	36						1	37			479			479	
	Afrique de l'Est	221	2	2 604					2 827			7 138		2	7 140	
	Corne de l'Afrique		3	39 953					39 956	2		1 530			1 532	
	Moyen-Orient		5	134	109			1	249			15 838		119	15 957	
	Afrique du Nord	45		513	631		2	1 081	2 272	5	1	623		5	634	
	Afrique australe	2 362	56	29	1		3	28	2 479	391		967			1 358	
	Afrique de l'Ouest	3	43			1		73	120		2	2 027		12	2 041	
<b>Afrique et Moyen-Orient – Total</b>		<b>2 667</b>	<b>109</b>	<b>43 233</b>	<b>741</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1 184</b>	<b>47 940</b>	<b>398</b>	<b>3</b>	<b>28 602</b>		<b>138</b>	<b>29 141</b>	
Amériques	Pays andins				1			3	4	61	7	207	3 327	349	3 951	
	Caribes			1					1	2	102	10	4 349	15	4 478	
	Amérique centrale et Mexique							3	3	1 097	2	106	3 633	206	5 044	
	Amérique du Nord			5					5	12	22	2	97	97	133	
	Amérique du Sud, autres									2					2	
	Cône Sud					8	4	1	13	190	70	81	445	1 654	2 440	
<b>Amériques – Total</b>				<b>6</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>1 364</b>	<b>181</b>	<b>426</b>	<b>11 756</b>	<b>2 321</b>	<b>16 048</b>	
Asie et Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande			1	22		13	2	38	4	1	5		5	15	
	Asie centrale				1			1	2			639			639	
	Extrême-Orient	3		1	6			4	14	3		159		1	163	
	Micronésie															
	Asie du Sud		8					1	10			8 074		3	8 077	
	Asie du Sud-Est				16				16			24 858			24 858	
	Asie du Sud-Ouest			1	1				2			1 930			1 930	
<b>Asie et Océanie – Total</b>		<b>3</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>46</b>		<b>14</b>	<b>8</b>	<b>82</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>35 665</b>		<b>9</b>	<b>35 682</b>	
Europe	Etats baltes			1	1			5	7			12			12	
	Caucase							1	1			48			48	
	Europe centrale		3	2	67	33	2	90	197	5	4	4	5 096	12	5 121	
	Europe orientale	7	3	3	1	3		31	48	8			2 627		2 635	
	Pays nordiques	11	9	9	237	16	3	19	304	3	2	1	1	18	25	
	Europe du Sud-Est	1			6	1		1	9				3 551		3 551	
	Europe méridionale	2	1	9	17	9	29	64	131	720	3	160	313	1 002	2 198	
	Europe occidentale	94	156	113	1 368	307	611	668	3 317	290	142	21	1 564	51	1 831	3 899
<b>Europe – Total</b>		<b>115</b>	<b>172</b>	<b>137</b>	<b>1 697</b>	<b>369</b>	<b>645</b>	<b>879</b>	<b>4 014</b>	<b>1 026</b>	<b>151</b>	<b>186</b>	<b>13 212</b>	<b>51</b>	<b>2 863</b>	<b>17 489</b>
<b>Total général</b>		<b>2 785</b>	<b>289</b>	<b>43 379</b>	<b>2 485</b>	<b>378</b>	<b>668</b>	<b>2 078</b>	<b>52 062</b>	<b>2 795</b>	<b>333</b>	<b>615</b>	<b>89 235</b>	<b>51</b>	<b>5 331</b>	<b>98 360</b>

**Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination (suite)**

Asie et Océanie								Asie et Océanie Total	Europe							Europe Total	Nombre total de migrants	
Australie et Nouvelle-Zélande	Asie centrale	Extrême-Orient	Mélanésie	Polynésie	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest		Etats baltes	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale			Europe occidentale
31								31			8		364		989	1 361	1 908	
1 233								1 233					398	318	642	1 358	12 558	
419								419			12		2 208	2	681	2 903	44 810	
1 344						307	7	1 658			122	9	1 646	1	6	1 152	2 936	20 800
159						6		165			38	1	372		30	86	527	3 598
1 827							26	1 853					177	6	229	412	6 102	
1 037								1 037			22	3	125		461	611	3 809	
<b>6 050</b>						<b>313</b>	<b>33</b>	<b>6 396</b>			<b>202</b>	<b>13</b>	<b>5 290</b>	<b>1</b>	<b>362</b>	<b>4 240</b>	<b>10 108</b>	<b>93 585</b>
628		1	1					630			7		103		921	434	1 465	6 050
							1	1			8		9		70	87	4 567	
10					1	1		12			5		7	8	13	33	5 092	
85		1				1		87		3				1		4	229	
																	2	
192		5			3	1		201			1		13	460	314	788	3 442	
<b>915</b>		<b>7</b>	<b>1</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		<b>931</b>		<b>3</b>	<b>21</b>		<b>132</b>	<b>1 390</b>	<b>831</b>	<b>2 377</b>	<b>19 382</b>	
5		26	1	17	65	49	6	169			3	3		6	5	50	67	289
36					3			39				4	239		24	267	947	
32	1	6				12		51			5	1	33		11	50	278	
82					9			91									91	
1 005						1		1 006			4		427		172	603	9 696	
3 229	9				9	43	27	3 317			23		1 050		225	1 298	29 489	
933					2		9	944			5		445	5	71	526	3 402	
<b>5 322</b>	<b>10</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>88</b>	<b>105</b>	<b>42</b>	<b>5 617</b>			<b>40</b>	<b>8</b>	<b>2 194</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>553</b>	<b>2 811</b>	<b>44 192</b>
	1					1	1	3		3		3				6	28	
8	1							9					47		46	93	151	
82	176	63			123	27	60	531	14	178	160	747	2	1 288	29	8	2 426	8 275
65	51	9			36	23	66	250		6	8	71	73	5	1	11	175	3 108
4	25	40			32	15	68	184	5	17	13	73	17	154	5	1	285	798
301	40	16			20		8	385		6	3	42	230	11	19	51	362	4 307
62		2			8	11	63	146		18	55	61	1	43	22	3	203	2 678
412	297	469	1	1	639	404	1 124	3 347	1	600	538	1 261	6	1 029	143	2	3 580	14 143
<b>934</b>	<b>591</b>	<b>599</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>858</b>	<b>481</b>	<b>1 390</b>	<b>4 855</b>	<b>20</b>	<b>828</b>	<b>777</b>	<b>2 258</b>	<b>376</b>	<b>2 530</b>	<b>219</b>	<b>122</b>	<b>7 130</b>	<b>33 488</b>
<b>13 221</b>	<b>601</b>	<b>638</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>1 263</b>	<b>623</b>	<b>1 432</b>	<b>17 799</b>	<b>20</b>	<b>831</b>	<b>1 040</b>	<b>2 279</b>	<b>7 992</b>	<b>2 537</b>	<b>1 981</b>	<b>5 746</b>	<b>22 426</b>	<b>190 647</b>

**Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination**

Services	Programme / Projet	Région de départ	Nombre total de migrants	Pays de destination											
				Afghanistan	Argentine	Australie	Bolivie	Bésil	Canada	Chili	Chine	Colombie	Congo	Rép. dém. du Congo	
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique et Moyen-Orient	39 586		12	3 162				5 675	116		2		1
		Amériques	6 472		77		20	1 698	45			2			
		Asie et Océanie	37 430		3	3 369			2 179						
		Europe	11 647	4	308		1	931	1		1			5	
	<b>Total partiel 1/</b>		<b>95 135</b>	<b>4</b>	<b>92</b>	<b>6 839</b>		<b>21</b>	<b>10 483</b>	<b>162</b>		<b>5</b>		<b>6</b>	
	Division des situations d'urgence et d'après-crise	Afrique et Moyen-Orient	39 524												
Asie et Océanie		82			82										
<b>Total partiel</b>		<b>39 606</b>			<b>82</b>										
Aide au rapatriement	Afrique et Moyen-Orient	5 079			2							390	1 544	448	
	Amériques	102		9		2			2		11				
	Asie et Océanie	17							1						
	Europe	52		3					6						
<b>Total partiel</b>		<b>5 250</b>		<b>12</b>	<b>2</b>		<b>2</b>		<b>9</b>		<b>401</b>	<b>1 544</b>	<b>448</b>		
Aide aux opérations d'urgence	Afrique et Moyen-Orient	375											1	123	
<b>Total partiel</b>		<b>375</b>											<b>1</b>	<b>123</b>	
<b>Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise – Total 1/</b>			<b>140 366</b>	<b>4</b>	<b>104</b>	<b>6 923</b>		<b>23</b>	<b>10 483</b>	<b>171</b>		<b>406</b>	<b>1 545</b>	<b>577</b>	
Migration assistée	Traitement des dossiers et intégration des migrants	Afrique et Moyen-Orient	5 312		5	2 368				211	5				
		Amériques	6 245		1 272	866	23	44	1 000	134	5	93			
		Asie et Océanie	6 188			1 518			2 149	2					
		Europe	2 421	1	2	386	4	2	953	169	8	2			
<b>Total partiel</b>		<b>20 166</b>	<b>1</b>	<b>1 279</b>	<b>5 138</b>	<b>27</b>	<b>46</b>	<b>4 313</b>	<b>310</b>	<b>13</b>	<b>95</b>				
Migration de main-d'œuvre	Afrique et Moyen-Orient	410							132						
	Amériques	4 444			4				3 932						
	Europe	1													
<b>Total partiel</b>		<b>4 855</b>			<b>4</b>			<b>4 064</b>							
<b>Migration assistée – Total</b>			<b>25 021</b>	<b>1</b>	<b>1 279</b>	<b>5 142</b>	<b>27</b>	<b>46</b>	<b>8 377</b>	<b>310</b>	<b>13</b>	<b>95</b>			
Migration régulée	Aide au retour profitant aux migrants et aux gouvernements	Afrique et Moyen-Orient	1 775			2							11	27	
		Amériques	1 384		24	1	31	130		5		11			
		Asie et Océanie	328		1	5					15	2			
		Europe	18 860	485	202	226	615	2 200	1 514	120	529	108	7	49	
	<b>Total partiel 1/</b>		<b>22 347</b>	<b>511</b>	<b>227</b>	<b>232</b>	<b>648</b>	<b>2 330</b>	<b>1 514</b>	<b>125</b>	<b>544</b>	<b>121</b>	<b>18</b>	<b>76</b>	
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	Afrique et Moyen-Orient	653											1	5
Amériques		397		250		39	3		2		15				
Europe		134	12		8							1	5		
<b>Total partiel</b>		<b>1 184</b>	<b>12</b>	<b>250</b>		<b>47</b>	<b>3</b>		<b>2</b>		<b>15</b>	<b>2</b>	<b>10</b>		
Lutte contre la traite	Afrique et Moyen-Orient	279												214	
	Amériques	46									1	1			
	Asie et Océanie	89								2	3				
Europe	337			1	3	9									
<b>Total partiel 2/</b>		<b>751</b>			<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>			<b>3</b>	<b>4</b>		<b>215</b>		
<b>Migration régulée – Total 1/</b>			<b>24 282</b>	<b>523</b>	<b>477</b>	<b>233</b>	<b>698</b>	<b>2 342</b>	<b>1 514</b>	<b>127</b>	<b>547</b>	<b>140</b>	<b>20</b>	<b>301</b>	
Migration et développement	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées	Afrique et Moyen-Orient	400												
		Amériques	1												
		Asie et Océanie	7												
Europe	6	1													
<b>Total partiel</b>		<b>414</b>	<b>1</b>												
Développement communautaire et économique	Amériques	169		158								1			
	<b>Total partiel</b>	<b>169</b>		<b>158</b>								<b>1</b>			
<b>Migration et développement – Total</b>			<b>583</b>	<b>1</b>	<b>158</b>							<b>1</b>			
Appui aux programmes de caractère général	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique et Moyen-Orient	192											3	
		Amériques	122				2					2			
		Asie et Océanie	51											2	
		Europe	16	8											
<b>Total partiel</b>		<b>381</b>	<b>8</b>			<b>2</b>					<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		
<b>Appui aux programmes de caractère général – Total</b>			<b>381</b>	<b>8</b>			<b>2</b>				<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		
Migration et santé	Evaluation sanitaire dans le contexte migratoire et assistance durant le voyage	Europe	8												
		<b>Total partiel</b>	<b>8</b>												
	Evaluation sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	Europe	6												
<b>Total partiel</b>		<b>6</b>													
<b>Migration et santé – Total</b>			<b>14</b>												
<b>Total général</b>			<b>190 647</b>	<b>537</b>	<b>2 018</b>	<b>12 298</b>	<b>727</b>	<b>2 411</b>	<b>20 374</b>	<b>608</b>	<b>560</b>	<b>644</b>	<b>1 568</b>	<b>880</b>	

1/ Certains mouvements de migrants réinstallés dans un pays tiers apparaissent aussi en regard de la catégorie des retours volontaires assistés et de l'intégration. De même, certains mouvements effectués dans le cadre des retours volontaires assistés relèvent de projets qui ressortissent à la catégorie des mouvements.

2/ Certaines des victimes de la traite auxquelles l'OIM est venue en aide ont été transportées au titre de projets relevant du service des retours volontaires assistés et de l'intégration.

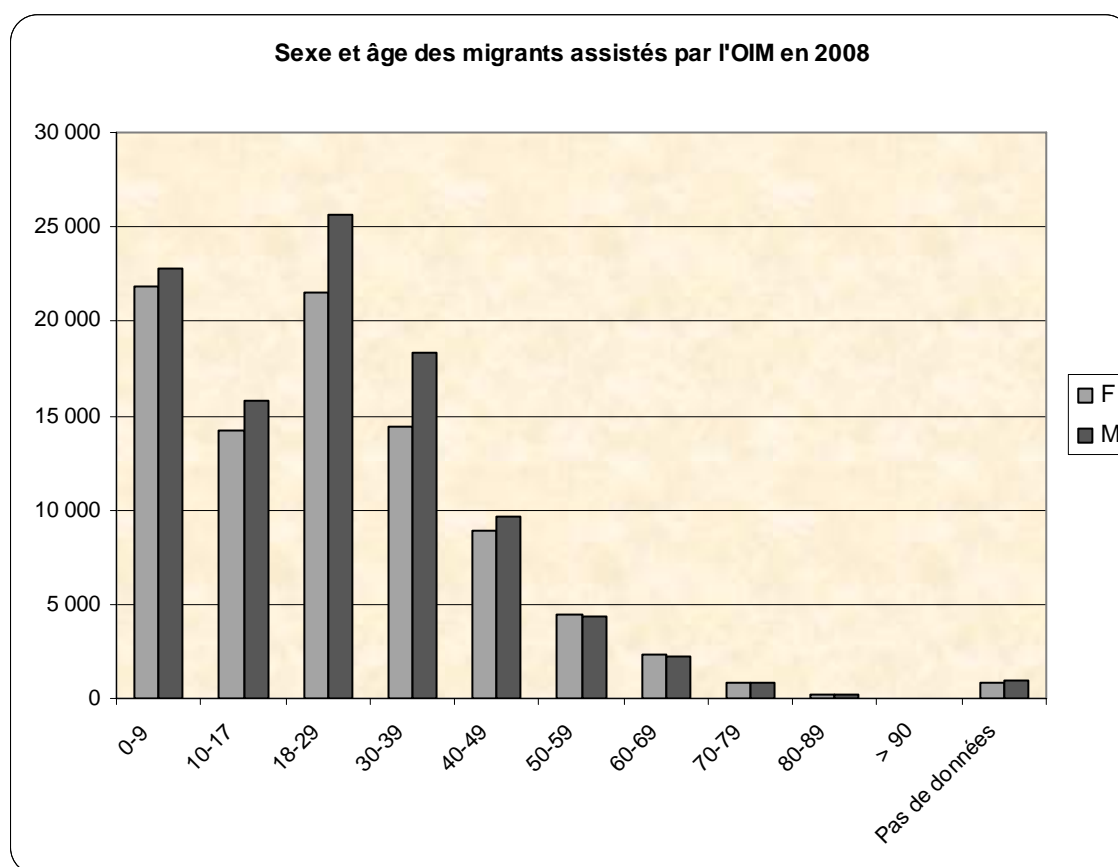
**Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination (suite)**

Danemark	Pays de destination																		Autres pays dans la région de destination				
	Equateur	Finlande	France	Inde	Iraq	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Nigéria	Norvège	Fédération de Russie	Serbie	Espagne	Soudan	Suède	Turquie	Ukraine	Royaume-Uni	Etats-Unis d'Amérique	Afrique et Moyen-Orient	Amériques	Asie et Océanie	Europe	
420		716	1 572			367	377		738			1	4	2 916			778	22 131	103	2		493	
219			56			10	25		5					110				4 403		17		4	
24	7	416	59	9		232	342	45	550	9	29		1	1 000		68	28 906		58	3	32	78	
663	7	1 287	1 743	14	59	624	750	45	1 308	9	29	1	5	4 191		5	846	65 054	161	22	32	668	
													39 491									33	
													39 491										33
	1		13		1							2	2 603					11	89		9	27	
					7							11	5				1		1			1	
	1		13		17			1		10		18	2 608				1	11	2			10	
					25														5			11	
													1									250	
													1									250	
663	8	1 287	1 756	14	84	624	750	46	1 308	19	29	19	42 105	4 191		5	847	65 065	541	31	43	695	
7		71	126			751	141		365					24			48	449	53			688	
10	14		231	1		19	19		1				770	6		331	659	12	496	2	237		
			4			79	6		3					1		3	2 389	8		1	25		
1			3	4	7	1	14	10	17	199	4			36	23	4	148	23	20	24	356		
18	14	71	364	5	7	849	167	14	379	17	199	774		31	36	23	386	3 645	96	516	27	1 306	
							91												187			1	
			1									476					1			19		11	
																						1	
18	14	71	365	5	7	849	167	105	379	17	199	1 250		31	36	23	387	3 645	187	19		12	
1				3	740		33						458						310	4	178	8	
	930		6	32	15	2	1		1			9				2	2	2	220	4	13		
		181	1	415	1 186	2	6	328	1 101	1 162	17	46	3	474	547	2	46	5	33	5	135	17	
1	1 111	1	7	450	1 941	2	6	362	1 102	1 162	27	504	3	476	548	27	53	2 434	835	2 526	2 423		
								13				127							507			19	
	1							9				1						5		62			
				21											1				20		57		
	1			21				22				1	127					5	527	62	57	19	
								1										4	25		26	4	
																5		38		4	2		
	2			3	1		16		1							25		37	12	1	43	3	
				3	1		17		57	10						30		6	37		92	98	
1	1 114	1	7	474	1 942	2	6	401	1 160	1 172	28	631	3	477	578	27	143	2 998	902	2 746	2 547		
												400										1	
							2					5					2					2	
							2					405					2					1	
																		8		2			
																		8		2			
							2					405					2			2	1	2	
	1													3		4			42		139	3	
									2	3									6	109			
	1			2				2											12		29	1	
								1											3		1	2	
	2			2				3	3					3		4			63	109	169	6	
								3	3					3		4			63	109	169	6	
																						7	
																						7	
																						2	
																						2	
																						2	
																						9	
682	1 138	1 359	2 129	495	2 033	1 477	923	555	1 690	1 196	1 403	1 297	43 141	4 230	513	610	1 263	68 861	3 885	1 579	2 986	4 577	



**Tableau 4 : Statistiques par sexe**

Groupe d'âge	Sexe		Total
	F	M	
0-9	21 816	22 796	44 612
10-17	14 216	15 743	29 959
18-29	21 485	25 692	47 177
30-39	14 462	18 392	32 854
40-49	8 954	9 607	18 561
50-59	4 500	4 392	8 892
60-69	2 360	2 193	4 553
70-79	873	886	1 759
80-89	195	194	389
> 90	20	23	43
Pas de données	852	996	1 848
<b>Total</b>	<b>89 733</b>	<b>100 914</b>	<b>190 647</b>



### C. Division des situations d'urgence et d'après-crise

97. Au sein du Département de l'Appui aux opérations (OSD), la Division des situations d'urgence et d'après-crise (EPC) facilite la gestion institutionnelle des crises migratoires par le biais d'un ensemble de services internes et externes coordonnés.

**Les activités menées par MMD répondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM :**

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.

98. En 2008, EPC a évalué et soutenu techniquement un total de 212 projets menés en réponse à des situations migratoires d'urgence et d'après-crise, dont 173 (81,6 %) ont bénéficié du financement de donateurs et sont actuellement mis en œuvre. De plus, cinq projets approuvés en 2007 ont reçu un financement et sont actuellement mis en œuvre. Sur l'ensemble des fonds reçus, 75 projets (42 %) concernent des interventions d'urgence et 103 (58 %) des opérations d'aide dans des situations d'après-crise.

99. **Situations d'urgence :** EPC a conseillé 21 bureaux dans l'élaboration de 87 propositions, dont 75 (92,5 %) ont été financées à hauteur de 46 365 482 dollars E.-U. au total. Vingt-cinq projets (33,3 %) ont été mis en place en Afrique, principalement en réponse aux troubles au Kenya, en République démocratique du Congo ou au Zimbabwe ; 17 (22 %) concernaient les Amériques, par suite des inondations en Colombie, au Honduras, en Bolivie et en Haïti ; 28 (37,3 %) ont été lancées en Asie, principalement en réponse aux catastrophes naturelles qui ont frappé le Myanmar, l'Afghanistan, le Sri Lanka ou le Pakistan) et cinq (6,6 %) en Europe par suite de l'intervention de la Russie en Géorgie. Les interventions d'urgence d'EPC ont surtout mis l'accent sur les activités de sauvetage, principalement sur la logistique, la fourniture d'abris, la distribution de produits non alimentaires, le transport, la protection, la gestion et la coordination des camps, les infrastructures, les systèmes d'assainissement et la réintégration. Les principaux bailleurs de fonds soutenant les activités de l'OIM ont été l'OCHA-CERF, l'ECHO, USAID, l'Australie, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas.

100. **Situations d'après-crise :** EPC a fourni une assistance technique à 30 bureaux extérieurs et élaboré deux projets devant être mis en œuvre aux niveaux mondial et régional. Elle a apporté une assistance technique et donné son aval à 136 propositions, dont 103 ont été financées à hauteur de 294 733 362 dollars E.-U. Quarante-six projets (44,6 %) ont été mis sur pied en Afrique, en particulier au titre d'activités de redressement après une situation d'urgence ; 29 (28 %) en Asie ; 23 (22 %) en Amérique et cinq (4,8 %) en Europe. Ces

activités ont principalement concerné la stabilisation communautaire, le retour et la réintégration, la protection et le suivi, l'atténuation des conflits, la sécurité humaine, les activités de DDR, la sensibilisation et la réduction des risques liés aux catastrophes. Les principaux bailleurs de fonds qui ont soutenu les activités de l'OIM dans les situations d'après-crise ont été le Fonds humanitaire commun (au Soudan), la Banque mondiale – par l'entremise de l'IRSEM/du Gouvernement angolais –, la Commission européenne, le Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas et plusieurs institutions des Nations Unies.

101. Dans le cadre des mécanismes **de préparation**, EPC a aidé plus de dix bureaux à élaborer des plans d'urgence intégrant les activités de l'OIM dans les mesures prises à l'échelle nationale en réponse à une situation d'urgence.

102. **Déplacements officiels/missions d'appui** : Le personnel d'EPC s'est rendu en Afghanistan, en Iraq et en Jordanie, au Kenya, en Serbie, au Sri Lanka, en Haïti, en Ethiopie, au Zimbabwe et en Ouganda, pour un total équivalent à 262 jours/hommes. Ce chiffre, inférieur à celui des années précédentes est compensé par l'assistance fournie lors de situations d'urgence en Haïti, au Myanmar, en Géorgie, au Népal, au Yémen, au Honduras et en République démocratique du Congo par le personnel basé dans la région et déjà formé par EPC. Cet appui a contribué au lancement d'opérations et à l'élaboration de plans opérationnels dès le début de l'intervention.

103. **Financement** : le compte d'opérations d'urgence (EPA) a accordé des financements renouvelables pour lancer des opérations de l'OIM au Sri Lanka, en Ouganda, au Kosovo sous administration des Nations Unies (Résolution 1244 du Conseil de Sécurité) et en Géorgie, pour un total de 209 000 dollars E.-U., dont 60 000 dollars ont été remboursés à la fin de l'année. Les fonds de l'Equipe d'intervention d'urgence (ERSUT) ont été utilisés au fur et à mesure des besoins pour soutenir le déploiement d'experts d'EPC au Honduras, en République démocratique du Congo, au Yémen, en Géorgie et au Népal, pour un total de 341 689 dollars E.-U.

104. Le Processus de réforme humanitaire et la mise en service de l'approche sectorielle dans des nouvelles situations d'urgence ont entraîné la révision, en cours, des procédures opérationnelles types (SOP) d'EPC et du cadre d'action. La Division a renforcé ses capacités de préparation et d'intervention en consolidant la liste d'experts, en encourageant le renforcement des capacités du personnel par le biais de cours de formation ciblés, et en étoffant la communauté interne des praticiens.

105. Le **Fichier d'experts d'EPC**<sup>6</sup> recense les compétences, les langues, l'expérience et les capacités de chacun, par région, afin que les profils disponibles coïncident avec les domaines d'activité d'EPC. Le nombre de candidats a augmenté de 221 en 2008, ce qui porte le nombre de profils à 322 (123 femmes et 199 hommes), dont 28 ne sont pas membres du personnel de l'OIM (18 hommes et 10 femmes).

106. **Cours de formation et ateliers** : EPC a fourni une formation ou envoyé en formation 156 membres du personnel (97 hommes et 59 femmes) de 47 bureaux. Ces cours allaient de

---

<sup>6</sup> Les *Directives à l'intention des candidats à l'inscription au fichier d'experts EPC* (*Applicants Guideline for the EPC Expert Roster*) sont devenues l'instruction IN/120 de l'OIM au cours de l'année (disponible sur l'Intranet/Compendium). Le **Fichier d'experts EPC** ne remplace pas le système PRISM mais se base sur les informations qui figurent dans le système tout en énonçant les compétences particulières requises en matière d'activités d'urgence et d'après-crise.

l'intervention interne en situation d'urgence au groupe sectoriel interinstitutions en passant par la formation relative à la coopération civilo-militaire, les activités de DDR et la logistique.

107. **Gestion des connaissances** : des efforts ont été déployés pour systématiser les outils de gestion de l'information et élaborer un système d'exploitation systématique dans le cadre d'une stratégie de gestion des connaissances. Celle-ci se fonde sur l'analyse des informations reçues, le développement des meilleures pratiques et des enseignements tirés afin de s'en inspirer, et la comparaison des expériences et des contributions en matière de réflexion politique et stratégique. La Division a entrepris de mettre en place plusieurs initiatives, telles que la création de bulletins d'EPC dans lesquels les informations, les pratiques et les politiques sont diffusées tous les deux mois à tous les bureaux concernés, aux candidats au Fichier d'experts d'EPC et à la communauté des praticiens.

108. EPC continue d'assurer la liaison avec les institutions des Nations Unies et les membres du Comité permanent interorganisations (IASC) pour mettre sur pied des orientations, des outils et des formations, lancer des missions d'évaluation, établir des plans opérationnels, mettre en place des interventions et la logistique, faire des réserves de matériels et d'équipements, et jouer le rôle de point focal pour appuyer les bureaux régionaux/de pays concernés.

- La Division a participé à trois réunions du groupe de travail du IASC à Genève, Rome et New York et a contribué à l'élaboration de normes interorganisations et d'orientations politiques. EPC a aussi représenté l'OIM aux réunions semestrielles des chefs de file de groupe sectoriel au niveau mondial. Les problèmes tels que l'intégration des activités dans les budgets des institutions et les implications de l'approche sectorielle au niveau des opérations ont été examinés dans ce cadre.
- En février 2008, à la suite du lancement du groupe sectoriel pour les nouvelles situations d'urgence majeures, EPC s'est mis en relation avec l'ensemble des bureaux de l'OIM afin d'encourager les discussions avec les coordonnateurs humanitaires/résidents pour assurer la participation de l'OIM à l'examen des activités de préparation des pays et à la mise en place de l'approche sectorielle. EPC a aussi participé aux divers sous-groupes de travail et équipes spéciales du IASC chargés d'interventions particulières, par exemple au Myanmar, en Géorgie, au Honduras, au Népal, au Zimbabwe, en Haïti ou au Kenya, afin qu'il soit tenu compte des intérêts opérationnels de l'Organisation.
- A l'occasion du dixième anniversaire des Principes directeurs sur les déplacements internes, EPC a participé à la Conférence d'Oslo sur les aspects opérationnels de ces Principes et leur application dans les tâches opérationnelles quotidiennes. En outre, EPC a été invitée à assister à la Commission des migrations, des réfugiés et de la population de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour y présenter la question des déplacements en cas de catastrophes naturelles.
- EPC a apporté son concours aux groupes sectoriels mondiaux, en particulier dans le domaine de la coordination et la gestion des camps (CCCM) (où l'OIM est l'institution chef de file pour les catastrophes naturelles), la fourniture d'abris d'urgence, le redressement rapide, la protection et la logistique. EPC a participé aux

groupes de travail et groupes thématiques du IASC sur les activités de DDR, la gestion des informations et le changement climatique.

- EPC a continué d'assurer les fonctions de secrétariat pour la coordination et la gestion des camps en tant que chef de file de groupe sectoriel pour les catastrophes naturelles. A cette fin, EPC a été en contact régulier avec les partenaires des Nations Unies ou autres, a élaboré des outils et a fourni aux bureaux extérieurs des orientations opérationnelles sur l'approche sectorielle.
- La participation de l'OIM à *Une ONU et à l'Approche sectorielle* a été officiellement présentée aux Etats Membres dans le cadre du Comité permanent des Programmes et des Finances (SCPF/18) en novembre 2008. Ce document, qui a reçu un accueil positif, a rendu compte des efforts déployés avec des ressources limitées (car il s'agit d'activités dont le financement est imputé au budget des projets), contrairement à d'autres partenaires de l'ONU.
- En avril 2008, une équipe d'experts de l'OIM a rédigé et diffusé un document interne sur la logistique de l'OIM à l'échelle mondiale intitulé *IOM Global Logistics Paper* auprès des hauts-fonctionnaires du Siège et des membres du personnel concernés des bureaux extérieurs, qui énonçait le rôle central de la logistique, reconnaissait les difficultés et formulait des suggestions. Les résultats et les recommandations de cette évaluation ont été repris dans un document plus complet intitulé *Improving IOM's Global Emergency Preparedness and Response Capacity through effective supply chain management (SCM) and enhanced human resources* (Améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention de l'OIM en situation d'urgence à l'échelle mondiale grâce à une gestion efficace de la chaîne logistique et une amélioration des ressources humaines), qui a été diffusé à l'intérieur de l'Organisation.
- La première version du *Manuel sur le service d'information, de conseils et d'orientation (ICRS)* est achevée et est en cours de révision. L'objectif de cet ouvrage est de renforcer les capacités du personnel de l'OIM en matière de programmation dans le contexte du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) des ex-combattants, et d'activités liées à la réforme du secteur de la sécurité (SSR). Il servira aussi à renforcer les capacités de l'OIM en matière d'opérations de retour et de réintégration d'autres groupes vulnérables.
- EPC a aussi activement participé à l'élaboration des outils interinstitutions suivants : des lignes directrices interinstitutions sur l'établissement des profils des déplacés internes; le *Manuel interorganisations sur la protection des déplacés internes* ; le manuel *Camp Management Toolkit* ; des notes d'orientation sur la coordination et la gestion des camps ; des notes d'orientation sur la fermeture des camps ; *Selecting NFIs for Shelter* ; des notes d'orientation sur le relèvement précoce ; *Framework on Durable Solutions for Internally Displaced Persons, a guide to local early recovery programming* ; le manuel *Integrated Livelihoods Assessment Toolkit* ; le guide *Environmental Guide for Disaster Assessment* ; le système de gestion de l'information sur la réintégration ; *Including Early Recovery Requirements in Flash Appeals: A Phased Approach* ; des lignes directrices *Guidelines on Post-Disaster Land, Tenure and Property Issues* ; *IASC Guidelines for HIV/AIDS Interventions in Emergency Settings* (PDNA) ; *Guide to a Multi-Stakeholder Needs Assessment* (PDNA) and

*Recovery Results Framework (RF)*; et le Rapport du IASC intitulé *IASC Early Warning/Early Action Report*.

- Les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'approche sectorielle montrent que l'intégration des capacités de l'Organisation dans le plan d'urgence de l'UNCT est essentielle pour en permettre la mise en œuvre dès le début d'une situation d'urgence ; qu'un déploiement rapide de personnel connaissant le groupe sectoriel permet de mettre sur pied le plan opérationnel dès les premiers jours ; que la gestion de l'information (collecte et analyse de données) est essentielle pour la qualité de l'intervention tout en garantissant l'intégration d'une stratégie de redressement rapide et de sortie dès le début ; et que la souplesse et l'adaptabilité à la situation sont essentielles. L'approche sectorielle, et en particulier la coordination et la gestion des camps, doit être adaptée aux besoins du pays et aux exigences spécifiques du gouvernement.

109. Deux réunions avec l'OTAN ont eu lieu dans le cadre de la coopération civilo-militaire (CIMIC) pour débattre de la coopération en cours et des questions liées à la mise en œuvre d'activités financées par le Fonds d'affectation spéciale du partenariat pour la Paix de l'OTAN. Les suites de ce partenariat sont les suivantes :

- Détachement d'un conseiller dans les pour les questions humanitaires et migratoires auprès du Commandement des Forces interarmées de Brunssum (Pays-Bas), en vue de faire converger stratégiquement les meilleures pratiques en matière de planification CIMIC avec les déploiements de la FIAS en Afghanistan.
- Détachement d'un conseiller humanitaire de l'OIM au Siège de la FIAS en Afghanistan pour gérer les connaissances et apporter un appui à l'élaboration de formules et de moyens permettant une meilleure interaction civilo-militaire, notamment l'harmonisation des informations en la matière entre les partenaires civils et militaires.
- Examen d'autres détachements éventuels de membres de personnel de l'OIM au SACT de l'OTAN à Norfolk (Virginie, Etats-Unis d'Amérique) et dans la région de l'Afrique de l'Est.

110. La Division a étroitement coordonné ses activités avec d'autres départements et les bureaux extérieurs. Des contacts réguliers ont été maintenus avec le bureau de l'OIM à Washington, et Bruxelles, avec la Mission spéciale de liaison à Tokyo, le bureau de l'Observation permanent de l'OIM auprès des Nations Unies à New York, et la Division des relations avec les donateurs (DRD) pour ce qui concerne le financement des activités d'urgence et d'après-crise de l'OIM. L'Organisation a également travaillé en étroite coordination avec le Département des politiques migratoires, de la recherche et de la communication (MPRC) au sujet des travaux de l'équipe spéciale informelle du IASC sur le changement climatique, ainsi qu'avec le Département Migration et Santé (MHD) sur les activités sanitaires dans les situations d'urgence et en cas de grippe pandémique. EPC a aussi travaillé en étroite coordination avec l'Unité de coordination des questions de sexospécificité et son responsable afin de veiller à ce que les documents et la formation relatifs aux situations d'urgence reflètent et intègrent dûment les questions relatives au genre. En outre, une formation interne à EPC a été coordonnée avec l'Unité de Perfectionnement et formation du personnel (SDL).

111. La Division a étroitement collaboré avec le fonctionnaire chargé de la liaison avec le secteur privé au sein de la Division DRD de l'OIM pour identifier ou renforcer les partenariats avec les entreprises du secteur privé, telles que D&D-Dow, Microsoft et Worldwide Shelters. Les contributions du secteur privé versées par Chevron, l'Université du Michigan (Etats-Unis d'Amérique), Fiduciaria Occidente (Colombie) ou SPAPEV (Pakistan) ont contribué aux opérations de l'OIM en 2008, qu'il s'agisse des interventions d'urgence (Myanmar, Soudan, Pakistan) ou des activités d'après-crise/de réinsertion et de stabilisation (Colombie, Angola).

112. Au titre de la coordination avec le monde universitaire et, dans le prolongement du mémorandum d'accord signé avec l'Unité de reconstruction et de développement d'après-guerre (PRDU) de l'Université de York au Royaume-Uni (fin novembre 2007), la Division a recensé les possibilités de stages pour des étudiants de niveau Master dans six bureaux de l'OIM et au sein de la Division pour des périodes allant de huit à dix semaines. Un accord comparable avec l'Agence suédoise de recherche pour la défense à Stockholm est actuellement à l'étude aux fins appuyer des activités de coopération civilo-militaire de l'OIM. Parmi les autres engagements de ce type, il convient de citer liens avec l'Université de Lugano, l'Institut Fritz, l'INSEAD, la formation de l'équipe d'intervention logistique du PAM, la *Naval Post-Graduate School* et les Forces japonaises d'autodéfense.

#### **D. Unité de Soutien en matière électorale**

113. L'Unité de soutien en matière électorale (ESU), qui fait partie du Département de l'Appui aux opérations (OSD), est chargée de la planification, de la coordination et de la supervision de toutes les activités de l'OIM liées aux processus électoraux qui concernent les populations migrantes et mobiles. Cette unité apporte un soutien aux efforts déployés par les gouvernements pour faciliter l'accès des communautés migrantes ou potentiellement migrantes au processus électoral démocratique dans leur pays ou territoire d'origine. Les activités de l'Unité portent notamment sur le renforcement des capacités des organismes en charge de la gestion du processus électoral, le soutien au vote à l'étranger et l'appui logistique aux personnes chargées de surveiller les processus de vote.

**Les activités menées par ESU répondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM:**

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.

114. En 2008, ESU a évalué et soutenu techniquement 13 projets concernant les élections et les activités y afférentes. Trois d'entre eux concernaient l'aide électorale, neuf portaient sur le soutien logistique aux missions d'observation électorale de l'UE et un concernait le vote à l'étranger. De plus, dix projets ont reçu un financement par les bailleurs de fonds, et les activités ont commencé comme prévu.

115. **Appui aux bureaux** : ESU a conseillé sept bureaux dans l'élaboration de neuf propositions, dont trois ont reçu un financement en 2008. L'OIM a notamment apporté son soutien à la Commission électorale indépendante en Afghanistan en mettant à jour le processus d'enregistrement des votants par le biais d'une base de données et d'un système de paiement pour plus de 27 000 personnes temporairement recrutées pour enregistrer les votants. Un soutien similaire sera apporté à la Commission en vue des élections.

116. Des **déplacements officiels** ont été effectués par des membres d'ESU en Afghanistan, au Soudan, au Mozambique, en Belgique, en Suède, au Danemark, en Autriche et en Italie, pour un total équivalent à 121 jours/hommes.

117. Les principaux bailleurs de fonds apportant un soutien aux activités électorales de l'OIM ont été la Commission européenne pour les missions d'observation électorale et l'USAID, par le biais du fonds commun du PNUD, pour soutenir le processus d'enregistrement des votants en Afghanistan.

118. **Cours de formations et ateliers** : En 2008, 11 membres du personnel ont suivi des cours de formation et des ateliers (internes et externes à l'OIM), principalement liés à une aide électorale efficace, au vote électronique et aux marchés publics pour les élections.

119. **Gestion de l'information** : Une base de données a été élaborée pour consolider la mémoire institutionnelle en matière d'activités électorales. Cette base de données comporte les publications électroniques, les rapports finaux, les cadres juridiques et d'autres documents de l'OIM et d'autres organisations associées aux activités de soutien électoral. Pour identifier et renforcer les compétences et aptitudes des membres du personnel engagés dans des activités ayant trait aux élections, ESU a consacré une partie de sa base de données à l'expérience des experts en matière électorale. En 2009, ESU prévoit d'élargir la base de données grâce à la création d'un formulaire pour les experts ESU, qui sera distribué, et sur lequel seront inscrites les qualifications techniques des experts du fichier, ce qui en élargira la portée.

120. Des feuillets d'information - un outil d'information pour le personnel et les parties prenantes - sur ESU, le vote à l'étranger, l'affranchissement des déplacés internes et les missions d'observation électorale de l'UE, ont été créés ou actualisés pour en améliorer la lisibilité. Outre les efforts d'amélioration de la gestion des informations entrepris par la Division, un site ressource a été créé sur l'intranet de l'OIM, dans la partie consacrée au Département de l'Appui aux opérations, sur lequel on trouve des feuillets d'information. Le manuel de formation de l'OIM, *The Enfranchisement of Displaced Electorates: A Course on Policy and Best Practice* (L'affranchissement des électors déplacés : un cours sur les politiques et les meilleures), et le manuel sur le vote à l'étranger sont à la disposition des bureaux de l'OIM du monde entier sur l'Intranet de l'Organisation.

121. Au cours de la période considérée, ESU a été associée au renforcement de la coopération de l'OIM et des partenariats avec les organisations apportant une aide électorale.



L'OIM a été notamment associée au sous-groupe chargé de l'aide électorale efficace du réseau commun des donateurs sur le développement des compétences (Réseau *Train4Dev*) et à la Plate-forme globale de formation sur l'assistance électorale efficace du partenariat CE-PNUD-IDEA, dont l'objectif est de répondre aux besoins spécifiques de la communauté des donateurs et des pays partenaires en matière d'aide électorale et de développement démocratique afin de garantir une aide efficace. De plus, par le biais d'ESU, l'OIM a manifesté son intérêt pour rejoindre le Réseau du savoir électorale ACE. En 2008, l'OIM a aussi activement fait avancer les accords de coopération avec l'Institut pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) relatifs à la coopération sur des projets et des activités d'assistance électorale, ainsi qu'avec le Bureau d'appui aux achats du PNUD pour l'achat de matériel électorale, notamment les dispositifs biométriques de vote et les logiciels de vote électronique des projets d'assistance électorale. Le Coordonnateur en chef chargé de la logistique du bureau de l'OIM en Iraq à Amman a participé à cet événement.

122. L'Unité a participé à une réunion du Réseau *Train4Dev*, à Turin, et à une réunion avec le PNUD et le Bureau d'appui aux achats du PNUD, qui s'est tenue à Copenhague et portait sur l'utilisation de la biométrie lors des élections.

123. ESU a étroitement coordonné ses activités avec le bureau de l'OIM à Washington et à Bruxelles, le bureau de l'Observateur permanent de l'OIM auprès des Nations Unies à New York, le Bureau de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'OIM à Manille, ITC, DIM et ERD au Siège.

124. ESU a étroitement collaboré avec le Département ITC pour identifier de nouveaux domaines d'action éventuels concernant l'utilisation de nouvelles technologies dans le processus électorale, et avec le Département du DIM pour établir les documents pertinents sur les droits politiques des migrants.

### III. MIGRATION ET SANTE

**Les activités du Département de migration et santé contribuent à la réalisation des douze activités de la stratégie de l'OIM, puisque les questions de santé se retrouvent dans tous les domaines et concernent les migrants à chaque étape du processus migratoire.**

125. Le Département de migration et santé (MHD) répond aux besoins des migrants eux-mêmes ainsi qu'aux considérations de santé publique des communautés d'accueil en mettant en place des politiques et des pratiques fondées sur des observations factuelles s'accordant avec les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les populations mobiles et les systèmes de santé. En 2008, l'OIM a mené des activités de santé dans le contexte migratoire dans 78 pays, principalement en Asie et Océanie (44 %) et, dans une moindre mesure, en Afrique et au Moyen-Orient (32 %), en Europe et dans Communauté des Etats indépendants (14 %), aux Amériques et dans les Caraïbes (6 %), le reste ayant été réalisé au Siège de l'OIM (4 %). La majeure partie des contributions destinées aux activités en faveur de la santé des migrants provenaient des gouvernements (60 %), le reste se répartissant entre la rémunération des services de l'OIM par les migrants (21 %), et les contributions du système des Nations Unies (9 %), de la Commission européenne (3 %) et des organisations non gouvernementales (3 %).

## **Intérêt croissant pour les questions de santé dans le contexte migratoire**

126. Les Membres de l'OIM ont porté un vif intérêt à la question de la santé dans le contexte migratoire, tant à la session de printemps du CPPF, dont l'ordre du jour prévoyait un point consacré à la thématique migration et santé sous l'optique d'une approche multisectorielle, qu'au sein du Conseil de l'OIM, qui a consacré une session de l'IDM à la question de la santé des migrants. Cette question a également été au cœur des préoccupations de l'OMS, qui a adopté en mai 2008 une Résolution sur la santé des migrants, de l'ONUSIDA, qui a annoncé que la réunion de 2009 du Conseil de Coordination du Programme porterait sur la question du VIH et de la mobilité humaine. En Europe, l'OIM était membre du Groupe consultatif de l'Union européenne sur les migrations et la santé, qui a fusionné avec le Groupe d'experts de l'UE sur les déterminants sociaux et les inégalités de santé. L'OIM a aussi adhéré à la Charte de Tallinn, de la région Europe de l'OMS, sur les systèmes de santé, qui met fortement l'accent sur la santé des migrants en Europe. Sur le continent américain, l'OIM et le FNUAP ont, à la demande des États membres de la Conférence régionale sur les migrations (Processus de Puebla), jeté les bases d'une collaboration formelle en vue de la création d'un groupe de travail sur la santé des migrants.

### **A. Évaluation sanitaire dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage**

127. Conformément au point 1 de la stratégie de l'OIM, visant à "fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration", et au point 8, qui a pour objectif de "...faciliter l'intégration des migrants", les programmes mondiaux d'évaluation sanitaire de MHD visent à réduire et à mieux gérer les incidences de la mobilité des populations sur la santé publique des pays d'accueil, et à faciliter l'intégration des migrants par le dépistage des maladies, l'échange d'informations et un suivi efficace et économique de l'état de santé des candidats à la migration. Ce domaine d'activité de MHD répond par ailleurs aux points 2, 3, 6 et 10 de la stratégie de l'OIM. L'Organisation réalise, à la demande des pays de réinstallation et conformément à leurs prescriptions nationales en matière d'immigration, des évaluations sanitaires en qualité de "médecin de référence" agréé. Les deux tiers environ des ressources du MHD ont été affectées à ces programmes.

128. Le MHD a réalisé en 2008 plus de 200 000 évaluations sanitaires pour des migrants à destination, pour l'essentiel, du Royaume-Uni (48 %), des États-Unis d'Amérique (34,9 %), du Canada (8,4 %) et de l'Australie (7,5 %), et dont le point de départ était principalement l'Asie (73,2 %), l'Afrique et le Moyen-Orient (15 %) et l'Europe (11,8 %). Les femmes représentaient 42 % des migrants, ceux-ci étaient en moyenne âgés de 27 ans, et 32 % d'entre eux étaient des réfugiés parrainés par des gouvernements, les autres ayant eux-mêmes assumé les dépenses de leur transfert. Moins de 1 % des migrants se sont vu refuser le départ pour des raisons médicales réputées présenter un risque pour la santé publique ou constituer une charge excessive pour les services locaux du pays de réinstallation en vertu de la réglementation en vigueur.

129. Les évaluations sanitaires ont permis d'améliorer la santé des migrants grâce au diagnostic et au traitement de la tuberculose et des infections sexuellement transmissibles (IST), à l'immunisation contre les maladies évitables par la vaccination, aux conseils avant et après un test de dépistage du VIH, et au traitement contre le paludisme et les parasites intestinaux.

130. Les migrants réinstallés par l'OIM ont bénéficié de bilans médicaux de pré-départ (10 899 au total). Sur ce nombre, 917 ont reçu une assistance médicale pendant le transport et une escorte médicale pour assurer leur sécurité pendant le voyage et leur éviter, ainsi qu'aux autres passagers, des difficultés inutiles.

- **Tests ADN**

131. Un certain nombre de missions de l'OIM ont effectué des prélèvements d'ADN (acide désoxyribonucléique) dans 6 023 cas aux fins de regroupement familial. La plupart des candidats étaient originaires du Cambodge, du Kenya et du Viet Nam, et cherchaient à rejoindre des membres de leur famille, principalement au Canada, en Italie et aux Etats-Unis.

## **B. Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants**

132. Conformément au point 3 de la stratégie de l'OIM, "Offrir ... des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire", le MHD répond aux besoins de santé des migrants et des communautés d'accueil, par exemple en intervenant dans le domaine de la santé génésique et mentale, de la prévention et de la lutte contre les maladies contagieuses, ou en renforçant les capacités locales pour arriver à des solutions nationales durables. Environ 23 % des dépenses de MHD ont été consacrées à ce domaine d'activité qui, en outre, répond aux points 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la stratégie de l'OIM.

- **Faciliter l'accès des migrants aux services de santé et renforcer les capacités**

133. MHD cherche à améliorer l'accès des migrants aux services de santé, quel que soit leur statut juridique, et tout en effectuant, un indispensable travail de sensibilisation aux questions relatives à la santé des migrants au niveau national et de renforcement des capacités dans ce domaine. Tout au long de l'année 2008, de telles activités ont été menées dans toutes les régions du monde. Par exemple, conjointement avec l'OMS et le ministère thaïlandais de la santé publique, l'OIM a continué de renforcer les capacités du personnel de santé local et a fourni des services élémentaires de prévention et de traitement aux migrants et aux communautés d'accueil des provinces de Ranong et de Samutsakorn en Thaïlande. Des unités médicales mobiles ont soigné 3 537 migrants, tandis que des services de santé primaire et d'éducation sanitaire décentralisés ont été fournis à 34 223 migrants. Près de 10 000 enfants migrants ont été vaccinés. Parmi les autres exemples d'activités de MHD figurent des projets en faveur des migrants réalisés dans la région méditerranéenne et celle la nouvelle frontière orientale européenne, des projets en faveur des femmes migrantes et des mineurs non accompagnés au Mexique, et des projets concernant des migrants en situation irrégulière au Zimbabwe.

- **VIH, mobilité et santé génésique**

134. En 2008, MHD a élaboré ou appuyé des projets concernant le lien entre le VIH et la mobilité dans 26 pays. Les activités se sont articulées autour des axes stratégiques suivants : réduire le risque d'exposition des migrants ; plaider pour un accès universel des migrants aux soins et aux traitements contre le VIH ; aider les gouvernements à gérer les effets des migrations sur la santé, à faire face aux besoins et aux vulnérabilités des populations mobiles en matière de VIH dans les situations d'urgence. Les principaux projets menés en 2008 sont,

par exemple, un programme de formation sur le VIH et le sida adapté au contexte culturel, élaboré en collaboration avec le Ministère des travaux publics et des transports de la République démocratique populaire lao, qui s'adressera plus particulièrement aux ouvriers de la construction de routes et aux communautés locales environnantes. En Afrique de l'Ouest, un programme a été réalisé dans 114 localités de Guinée, du Mali, de Mauritanie et du Sénégal pour réduire la vulnérabilité des jeunes face au VIH et aux IST et améliorer la santé génésique et sexuelle des communautés frontalières par des activités de prévention de la contamination par le VIH, de sensibilisation à la sexualité et à la santé génésique et de dépistage volontaire du VIH qui ont permis d'atteindre 389 993 garçons et 303 391 filles de 15 à 24 ans. En Afrique du Sud, l'OIM a réalisé une enquête dans dix fermes commerciales de la province de Limpopo dans le cadre du Partenariat portant sur le VIH/sida et la mobilité en Afrique australe (PHAMSA). Cette enquête a révélé que les ouvriers agricoles, qui sont souvent des migrants intérieurs ou transfrontaliers, étaient très exposés au VIH ; la proportion de femmes séropositives parmi les salariés était de 32 %, bien supérieure à celle des hommes (17,9 %). En 2008, le PHAMSA a obtenu du PEPFAR (Plan d'urgence du président des Etats-Unis en matière de lutte contre le sida) 5,1 millions de dollars E.-U. de crédits pour un projet triennal de lutte contre le VIH chez les ouvriers agricoles migrants en Afrique du Sud.

135. En outre, l'OIM a participé à deux grandes conférences mondiales : la XVIIe Conférence internationale sur le sida, à Mexico, et la Conférence internationale sur le sida en Afrique, qui s'est tenue au Sénégal. L'Organisation a pris une part active à la Cellule internationale de réflexion sur les restrictions aux voyages liées au VIH, qui appelle les gouvernements à lever les restrictions de voyage ou d'entrée qui frappent les personnes porteuses du VIH. Enfin, l'ONUSIDA, l'OIM et l'OIT ont publié une note de politique générale sur le VIH et la migration internationale de la main d'œuvre.

- **Lutte mondiale contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

136. Les missions de l'OIM en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont poursuivi leurs efforts pour accroître l'aide financière du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en aidant les gouvernements à élaborer des propositions nationales et régionales pour le Fonds mondial. A ce jour, l'OIM a réalisé des activités financées par le Fonds mondial en Colombie, en Croatie, au Kenya, en République de Moldova et en Thaïlande. Parmi ses autres actions de lutte contre ces trois grands problèmes de santé publique, il convient de citer celles qu'elle a menées dans la province de Mon, au Myanmar, pour faciliter l'accès des migrants et des communautés d'accueil à la prévention et à des services de qualité pour le diagnostic, le traitement, les soins et le soutien concernant le sida, la tuberculose et le paludisme. En 2008, 1 462 personnes (781 hommes et 681 femmes) ont bénéficié d'un dépistage volontaire et de conseils, 708 personnes séropositives ont reçu des soins à domicile et un soutien nutritionnel, et 122 orphelins atteints du sida ont reçu une assistance éducative. Un traitement sous surveillance contre la tuberculose, a été fourni à 1 424 patients, tandis que 10 562 personnes (5 043 hommes et 5 519 femmes) ont fait l'objet d'un dépistage rapide du paludisme et, pour 21 % d'entre eux, d'un traitement antipaludéen. De plus, 23 417 comprimés pour l'imprégnation de moustiquaires et 2 240 moustiquaires à imprégnation durable ont été distribués pour protéger les populations de migrants les plus vulnérables contre le paludisme.

- **Grippe aviaire, grippe humaine et préparation à une pandémie**

137. L'OIM a réalisé des actions de mobilisation sociale et des campagnes d'information pour sensibiliser les migrants et les communautés d'accueil à la préparation aux pandémies, en étroite collaboration avec les gouvernements, des ONG et des organisations partenaires des Nations Unies. En 2008, les mesures de lutte contre une pandémie de grippe aviaire et humaine ont été déployées principalement au Cambodge, en Indonésie, au Kenya, au Laos, au Nigéria et en Thaïlande. Il s'agissait notamment d'ateliers sur le changement de comportement, la surveillance épidémiologique et la préparation aux pandémies, auxquels ont participé plus de 200 agents de santé, membres de la société civile, représentants de gouvernements et travailleurs avicoles. Des milliers d'affiches, brochures et dépliants de sensibilisation ont été réalisés à l'intention de plusieurs centaines de milliers de migrants et membres des communautés d'accueil.

- **Gérer la migration des agents de santé**

138. En tant que membre de l'Alliance mondiale pour les personnels de santé, l'OIM a accueilli une réunion en marge du premier Forum mondial des ressources humaines pour la santé qui s'est tenu en Ouganda. Avec des membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, elle a entrepris de passer en revue les politiques de ressources humaines pour la santé et les études concernant les migrations des agents de santé. L'OIM a aussi participé à la révision des lignes directrices de l'OMS relatives aux codes déontologiques applicables au recrutement international. Dans ce domaine d'activité, elle s'est employée à inciter la diaspora à renforcer les systèmes de santé publique des pays en développement, répondant ainsi plus particulièrement au point 8 de la stratégie de l'Organisation.

### **C. Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise**

139. Conformément au point 9 de la stratégie de l'OIM consistant à "prendre part aux réponses humanitaires coordonnées ... et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise...", les opérations sanitaires d'urgence et d'après-crise visent à aider les communautés et les gouvernements pendant et après une situation d'urgence. Elles consistent à garantir la sécurité des mouvements, à assurer des soins de santé d'urgence, et des dépistages, à procéder à l'évacuation sanitaire des personnes nécessitant des soins qui ne sont pas dispensés sur place, à mettre en place des dispositifs locaux d'appui sanitaire, à reconstruire les infrastructures sanitaires et à renforcer les capacités locales. L'OIM a continué de participer au processus de réforme humanitaire en relation étroite avec les équipes spéciales du Comité permanent interinstitutions (IASC) sur le VIH/sida et sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, ainsi qu'avec le Groupe sectoriel de la santé. MHD a contribué à la réalisation des points 1, 2, 3 et 10 de la stratégie de l'OIM en apportant une assistance sanitaire aux populations vivant une situation de crise. Environ 9 % des dépenses du Département de migration et santé ont été consacrées à ce domaine d'activité. Les principales actions menées en 2008 sont décrites ci-après.

- **Mesures sanitaires d'urgence après le passage du cyclone Nargis au Myanmar**

140. Après le passage du cyclone Nargis qui a dévasté le delta de l'Ayeyarwaddy en mai 2008, l'OIM a mis en place des services médicaux mobiles, des dispensaires provisoires ou fixes sous tente et distribué des médicaments, des colis d'hygiène, des moustiquaires imprégnées et d'autres fournitures médicales pour répondre aux besoins sanitaires les plus

pressants des survivants du cyclone, plus particulièrement les femmes, les enfants et les personnes âgées et celles ayant des besoins particuliers. Les équipes médicales se sont rendues dans 779 villages d'accès difficile dans les localités frappées par le cyclone, ont soigné près de 80 000 personnes déplacées (comprenant 50 % d'hommes et 50 % de femmes, et 13 % d'enfants de moins de cinq ans), et ont transféré environ 395 personnes (161 hommes et 234 femmes) nécessitant des soins de niveau secondaire ou tertiaire.

- **Riposte à l'épidémie de choléra au Zimbabwe**

141. L'OIM a travaillé en coordination avec les Nations Unies et les autorités locales du Zimbabwe pour lutter contre l'épidémie meurtrière de choléra qui, à la fin de l'année, avait frappé 31 656 personnes et provoqué la mort de plus de 1 586 d'entre elles. Les mesures de l'OIM ont consisté à : procéder au dépistage parmi les populations déplacées, déclarer les cas et les transférer à l'hôpital, affecter des infirmiers aux centres de traitement du choléra, fournir de l'eau potable, des médicaments, du matériel médical et des produits non alimentaires, et organiser des campagnes de promotion de l'hygiène et de la santé pour les populations en mouvement. L'Organisation a touché 61 360 instructeurs d'hygiène et de santé et formé 116 d'entre eux. En outre, elle a soutenu la demande du Groupe sectoriel de la santé visant à coordonner les interventions dans sept districts des régions frontalières et dans 16 postes frontières pour éviter la propagation de la maladie.

- **Amélioration de la santé de l'enfant, de la mère et des communautés en Indonésie**

142. Les activités de projets menées à Aceh, en Indonésie, ont plus particulièrement plus particulièrement porté sur la santé maternelle et infantile et ont consisté à former 46 sages-femmes à l'enseignement des soins cliniques du post-partum. Celles-ci ont, à leur tour, formé 273 sages-femmes villageoises dans leurs centres de soins. De même, dans le cadre d'un projet réalisé conjointement par Save the Children, l'UNICEF et l'OIM, 48 sages-femmes ont participé, à Bireuen, à un stage de formation de formateurs sur la prise en charge de l'hypoxie du nouveau-né et de l'hémorragie du post-partum. Elles ont ensuite été en mesure de former elles-mêmes 661 autres sages-femmes sur le terrain.

- **Santé mentale et soutien psychosocial**

143. Le siège de l'OIM a accueilli, en septembre 2008, la réunion du groupe de référence du IASC sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Des activités psychosociales ont été mises en œuvre à l'intention des populations déplacées vivant une situation de crise en Indonésie, au Kenya, au Liban et au Myanmar. En République démocratique du Congo, en Géorgie et au Libéria, des évaluations des besoins ont été réalisées et de nouvelles propositions de programmes ont été élaborées.

#### **IV. POLITIQUES MIGRATOIRES, RECHERCHE ET COMMUNICATION**

144. Le Département des politiques migratoires, de la recherche et de la communication (MPRC) gère et coordonne:

- les principales activités internationales de forum et de dialogue de l'OIM en matière de politique migratoire, notamment dans le cadre du Dialogue international sur la migration;

- l'élaboration et la diffusion auprès des parties prenantes internes et externes des stratégies de l'OIM en matière de politique migratoire;
- l'élaboration, la gestion et la diffusion auprès des parties prenantes internes et externes des programmes de recherche et des publications de l'OIM;
- les communications externes et internes relatives aux questions migratoires et aux activités de l'OIM, en synergie avec l'élaboration et la gestion du site Web et de l'intranet de l'Organisation.

145. MPRC s'emploie à renforcer les capacités dont l'OIM a besoin pour aider les gouvernements à surveiller et à gérer les flux migratoires et à mettre en œuvre des politiques, programmes, législations et procédures migratoires appropriés.

**Les activités du MPRC correspondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM:**

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

146. En 2008, les activités de MPRC à l'appui de la cohérence des politiques mises en œuvre dans le domaine migratoire et dans les disciplines connexes ont porté pour l'essentiel sur deux questions transversales. MPRC a d'abord poursuivi son examen des liens entre migration et développement, et cherché à définir les moyens de les renforcer dans les pays d'origine, de transit et de destination. Le deuxième volet prioritaire des activités de MPRC a porté sur le lien entre les migrations, le changement climatique et la dégradation de l'environnement – une question qui figure désormais au rang des préoccupations internationales et suscite actuellement une attention grandissante. Par ailleurs, MPRC a continué d'appuyer des mécanismes régionaux de consultation, comme les Processus consultatifs régionaux (PCR), et d'élaborer des contributions de fond de l'OIM aux travaux du

Forum mondial sur la migration et de développement (FMMD) et d'autres mécanismes de dialogue et de coopération interétatique sur les questions migratoires.

#### **A. Dialogue international sur la migration**

147. Conformément au mandat énoncé dans la Constitution de l'OIM<sup>7</sup>, et en application du point 7 de la stratégie de l'OIM, le Dialogue international sur la migration (IDM) offre aux Etats Membres et observateurs de l'OIM, aux organisations internationales et non gouvernementales et à d'autres partenaires un espace d'échange et de dialogue sur les questions relatives aux mouvements migratoires actuels aux fins de dégager des solutions pratiques et de renforcer la coopération. L'IDM contribue aussi à la réalisation des objectifs énoncés au point 3 de la stratégie.

148. En 2008, le thème dominant de l'IDM, choisi par les Membres de l'OIM, était : "Migration de retour : défis et opportunités". Les deux ateliers de l'intersession organisés en 2008 et le Dialogue qui a eu lieu la même année lors de la session du Conseil cadraient avec les objectifs visés aux points 4 et 10 de la stratégie.

#### **Séminaires et séances d'information**

149. L'IDM organise des conférences, des séminaires d'experts, des tables rondes et des réunions d'information sur des thèmes émergents, comme la conférence organisée en février 2008 conjointement par la Grèce, en sa qualité de présidente du Réseau de sécurité humaine, et l'OIM, qui avait pour thème "Changements climatiques, dégradation de l'environnement et migrations : remédier aux faiblesses et saisir les opportunités".

#### **Appui aux dialogues sur la migration dans d'autres enceintes**

150. Outre l'IDM, MPRC appuie d'autres mécanismes de dialogue et de coopération sur les migrations, notamment les processus interinstitutions et pilotés par les Etats au niveau régional, interrégional ou mondial, et participe à leurs travaux. Toutes ces activités vont dans le sens des objectifs énoncés aux points 3 et 7 de la stratégie de l'OIM.

151. MPRC, à la demande des organisateurs et de plusieurs pays participants, a joué un rôle clé dans la préparation et la coordination de la contribution de l'OIM au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), accueilli par les Philippines en octobre 2008. Le Département a notamment rédigé plusieurs documents de travail en prévision du débat sur les processus consultatifs régionaux (PCR) et les autres formes de coopération interétatique, organisé dans le cadre de la Journée des organisations non gouvernementales et de la société civile (R/T 3.3), ainsi que le *Compendium of Good Practice Elements in Temporary Bilateral Labour Arrangements*, élaboré en coopération avec l'OIT et l'OSCE avec l'aide d'un séminaire d'experts et parrainé par l'Espagne et le Maroc, MPRC a également contribué de manière déterminante à l'atelier sur la migration circulaire, organisé conjointement par la Commission européenne et l'Ile Maurice.

---

<sup>7</sup> L'article 1.1.e) de la Constitution de l'Organisation internationale pour les migrations énonce les cinq principaux objectifs de l'Organisation, dont l'un est : "d'offrir aux Etats, ainsi qu'aux organisations internationales et autres organisations, un forum pour des échanges de vues et d'expériences et pour la promotion de la coopération et de la coordination des efforts internationaux sur des questions de migration internationale...".



152. MPRC a continué d'appuyer les dialogues régionaux sur la migration en 2008, notamment en renforçant la section du site Web de l'OIM consacrée aux processus consultatifs régionaux (PCR), l'objectif étant de centraliser les informations relatives à chacun des principaux PCR. En outre, l'équipe de l'IDM a préparé les contributions de l'OIM aux dialogues pilotés par les Etats, tels que la Conférence ministérielle UE/Afrique sur la migration et le développement organisée par la Présidence française de l'Union européenne.

### **Point focal pour la migration et l'environnement**

153. En application des points 6, 7 et 9 de la stratégie de l'OIM, et conformément à son objectif de répondre aux besoins grandissants des Etats et des autres parties prenantes comme de mieux comprendre les aspects pluridimensionnels de la dynamique migratoire actuelle, et en particulier les questions de politique migratoire émergentes, MPRC est le point focal de l'OIM en ce qui concerne la migration et l'environnement. Il s'est employé à pallier le manque de connaissances sur les incidences migratoires des phénomènes environnementaux (et, à l'inverse, sur les conséquences environnementales de la migration) et à recenser les moyens propres à garantir la cohérence entre les politiques et les activités opérationnelles et leur planification. Il a travaillé à cette fin avec un large éventail d'acteurs représentant diverses disciplines concernées, notamment l'Université des Nations Unies (UNU), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Fondation Munich Ré. S'agissant de l'aide humanitaire, MPRC, en coordination avec le Département d'appui aux opérations et la Division des situations d'urgence et d'après-crise, a pris une part active aux travaux du Comité permanent interorganisations (IASC), faisant en sorte que la question du changement climatique soit inscrite à l'ordre du jour du débat relatif à l'aide humanitaire.

### **B. Politique stratégique et planification**

154. En 2008, la majeure partie des activités de l'Unité Stratégie et Planification (SPP) se sont articulées autour de deux grands axes transversaux : la migration de main-d'œuvre (point 12 de la stratégie de l'OIM) et l'optimisation des incidences de la migration sur le développement économique et social (point 4 de la stratégie).

155. S'agissant du point 6 de la stratégie de l'OIM, SPP a :

- préparé la quatrième édition de la publication phare de l'OIM, le rapport *Etat de la migration dans le monde – 2008 : Gestion de la migration de main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation*, en collaboration avec Gervais Appave, l'Unité de recherche (RES), d'autres spécialistes de l'OIM, des experts externes et des partenaires du Groupe mondial sur la migration (GMG);
- poursuivi les travaux de rédaction d'un *Manuel sur l'intégration de la question migratoire dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et d'autres stratégies nationales et régionales de développement*, qui serviront d'outils de référence à diverses organisations (OIT, OIM, PNUD, UNICEF).

156. SPP a également fourni un soutien et des conseils d'experts à des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres parties prenantes (conformément au point 3 de la stratégie de l'OIM), notamment dans le cadre des activités suivantes:

- **Appui aux Etats Membres** : SPP, en collaboration avec la Division TCM à Vienne, a réalisé une mission exploratoire en Serbie pour fournir des conseils d'experts en matière d'orientation et d'exécution sur les efforts déployés par l'OIM à Belgrade, pour aider le gouvernement serbe à se doter d'une stratégie nationale de gestion des migrations.
- **Initiatives régionales** : SPP a fourni des conseils sur les mouvements des fournisseurs de services dans le contexte du Dialogue régional sur le septième accord de partenariat économique (APE), organisé par le Centre international de commerce et de développement durable (CICDD) à Kigali (Rwanda) en juin 2008, qui avait pour thème "La dimension régionale du commerce et du développement". SPP a également pris part aux travaux du Réseau indépendant sur la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne, dont le rôle est d'informer la Commission européenne de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la législation européenne sur la liberté de circulation au sein de l'Union.
- **Formation** : SPP a dispensé à des fonctionnaires gouvernementaux une formation sur la migration de main-d'œuvre dans le cadre d'un atelier de deux jours organisé à Rabat (Maroc) avec la Division LFM et consacré au *Manuel OIM-OSCE-OIT pour l'établissement de politiques de migration de main-d'œuvre efficaces*, dont la première édition a été publiée en juillet 2006 et la deuxième (sur l'élaboration des programmes pour la Méditerranée) en décembre 2007, et à l'occasion d'une série d'ateliers sur la migration et le développement organisés à New York en octobre 2008 par l'OIM, l'UNITAR, le FNUAP et la Fondation MacArthur, ainsi qu'une formation sur les droits des travailleurs migrants dans le cadre du cours de droit international de la migration à San Remo (Italie) en novembre 2008.

### C. Recherche et publications

157. La Division Recherche et Publications coordonne la stratégie globale de l'OIM en matière de recherche et de publications sur la migration, conformément aux points 3, 4, 5, 6 et 7 de stratégie de l'OIM.

#### Programme de recherche et de publications

158. En 2008, l'OIM a poursuivi les travaux de recherche en cours et lancé de nouvelles activités dans d'autres domaines de recherche.

159. Tout au long de 2008, l'OIM a fait œuvre de pionnière en élaborant et en utilisant des profils migratoires nationaux dans plusieurs régions du monde. En 2008, le projet intitulé "Migrations en Afrique de l'ouest et centrale : profils nationaux pour le développement de politiques stratégiques", a été lancé grâce à un financement de la Commission européenne. Ces profils migratoires, qui sont l'un des principaux outils sur lesquels repose l'approche mondiale des questions migratoires de la Commission européenne, visent à aider les gouvernements à recueillir et à échanger des données migratoires essentielles et à analyser les tendances migratoires, de sorte qu'ils puissent élaborer leurs politiques migratoires en connaissance de cause et soumettre à la Commission européenne et à d'autres donateurs des demandes d'assistance fondées sur de solides bases factuelles. Ce projet de recherche et de renforcement des capacités de deux ans, dont MPRC/RES et la MFR de Dakar assurent l'exécution, est axé sur l'application, à titre pilote, de ce nouvel outil dans un certain nombre d'Etats d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale (points 3, 4, 5, 6 et 7 de la stratégie de l'OIM).

160. Des profils migratoires ont également été établis pour la région de la mer Noire et pour l'Amérique du Sud, en coordination avec les structures régionales hors Siège. Dans la région de la mer Noire, l'OIM a organisé, en collaboration avec l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN), trois réunions en 2008 pour présenter ces profils migratoires et pour que le Conseil des Ministres de l'OCEMN adopte les recommandations régionales proposées. Des profils migratoires ont également été préparés pour l'Argentine, la Colombie et l'Équateur avec le concours du Fonds de dotation Sasakawa. Ces profils pourraient servir de point de départ à la mise en place d'un réseau sud-américain pour les politiques migratoires, que les Etats participant à la Conférence sud-américaine sur la migration de Montevideo ont appelé de leurs vœux dans leur déclaration finale, aux fins de renforcer la base de connaissances et les capacités de ce processus consultatif régional (points 3, 5 et 6 de la stratégie de l'OIM).

161. S'agissant des données migratoires, MPRC/RES, avec l'aide d'autres départements du Siège et du personnel des bureaux extérieurs, a élaboré la première note d'information sur les activités de l'OIM dans le domaine des données migratoires, ainsi que des recommandations relatives aux activités futures. Par ailleurs, RES a pris part aux travaux de la Commission sur les données migratoire internationales pour la recherche sur le développement, présidée par Patricia A. Santo Tomas (Banque de développement des Philippines) et Lawrence Summars (Harvard University). Cette commission, composée d'experts réputés des questions migratoires représentant des organisations internationales et des universités, a formulé des recommandations essentielles visant à améliorer les données migratoires dans le court terme et pour un coût limité. MPRC/RES envisage de donner suite à certaines de ces recommandations dans le cadre de ses activités sur les profils migratoires (points 3, 5 et 6 de la stratégie de l'OIM).

162. L'OIM joue désormais un rôle de premier plan en matière de conseils d'experts sur la thématique migration et environnement. Outre les activités mentionnées ci-dessus dans la section consacrée à l'IDM, MPRC/RES, en collaboration avec l'Institut de l'Université des Nations Unies pour l'environnement et la sécurité humaine (UNU-EHS), la Fondation Munich Ré et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a organisé un atelier de recherche sur "La migration et l'environnement : établir un agenda de recherche total". L'atelier, qui s'est tenu à Munich en avril 2008, a réuni 35 experts des questions migratoires et environnementales en vue de définir les futurs axes prioritaires de la recherche sur les liens entre migration et environnement (point 6 de la stratégie de l'OIM).

163. A la suite de cet atelier, un mémoire faisant le point sur les recherches les plus abouties sur l'interaction entre les migrations et l'environnement, a été rédigé sous le parrainage de la Fondation Rockefeller. Il traitait plus particulièrement domaines thématiques suivants : collecte de données et méthodes de recherche ; conceptualisation des liens entre migration et environnement ; catastrophes naturelles et dégradation de l'environnement ; politiques migratoires et cadres juridiques (point 6 de la stratégie de l'OIM).

164. L'équation migration/crise financière est un autre domaine thématique auquel MPRC/RES a commencé à s'intéresser en 2008. RES, en coordination avec le Consortium euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales (CARIM), a entrepris d'organiser une réunion de réflexion sur la migration et la crise financière dans la région euro-Méditerranée et au-delà, prévue pour janvier 2009. Cette réunion avait pour objet de contribuer au débat en cours et d'améliorer les connaissances sur la crise financière et les migrations dans la région euro-méditerranéenne, à partir d'une évaluation des effets de la crise

financière et économique sur les migrants et leurs pays d'origine. RES a par ailleurs commandé une étude sur les enseignements tirés des crises économiques passées (point 6 de la stratégie de l'OIM).

165. En 2007, l'ONU a lancé l'Initiative mondiale de lutte contre la traite des êtres humains (UN GIFT), qui a notamment pour objectif d'améliorer les connaissances et les données relatives à la traite. En 2008, l'OIM a organisé au Caire (Égypte) une réunion mondiale d'experts chargée de déterminer les modalités de mise en œuvre d'un nouveau programme mondial de recherche sur la traite des êtres humains (points 6 et 11 de la stratégie de l'OIM).

166. MPRC/RES, en partenariat avec l'OIT, a assuré la mise en œuvre, en Chine, d'un projet de renforcement des capacités en matière de gestion des migrations financé par la Commission européenne au titre du programme Aeneas. Dans ce contexte, RES a établi un document sur l'évolution récente des tendances relatives à la migration régulière et irrégulière depuis la Chine vers l'Union européenne (points 3, 6 et 11 de la stratégie de l'OIM).

167. A la demande des gouvernements de l'Espagne et du Maroc, formulée à l'occasion du FMMD, MPRC a élaboré en partenariat avec l'OIT et l'OSCE et avec le concours de LFM et de plusieurs bureaux extérieurs de l'OIM, un Recueil des éléments de bonnes pratiques figurant dans des accords bilatéraux de migration de travail temporaire. Ce recueil, assorti d'une analyse complémentaire réalisée dans le cadre d'un séminaire d'experts organisé à Madrid sur cette question, a été présenté par les gouvernements espagnol et marocain lors de la réunion des FMMD tenue à Manille (point 12 de la stratégie de l'OIM).

168. L'OIM a réalisé une étude comparative des méthodes actuelles d'évaluation des politiques migratoires et des programmes de migration. L'étude a fait l'objet de plusieurs exposés présentés à la dixième Conférence internationale Metropolis (2008), et une proposition visant à permettre à l'OIM d'aider les Etats Membres à adopter de bonnes pratiques d'évaluation a été élaborée (points 3 et 6 de la stratégie de l'OIM).

169. A la faveur d'une initiative financée dans le cadre du partenariat BMU/Metropolis, MPRC/RES a réalisé une étude à laquelle ont pris part plusieurs auteurs, et organisé à Genève un séminaire d'experts sur la coopération interétatique en matière migratoire, en mettant tout particulièrement l'accent sur la coopération Sud-Sud. Compte tenu de la coopération grandissante qui s'est instaurée entre les Etats dans le domaine migratoire et de l'augmentation croissante des flux migratoires Sud-Sud, cette étude pourrait jeter un éclairage particulièrement utile sur les travaux à mener à l'avenir dans ce domaine (points 3 et 6 de la stratégie de l'OIM).

170. La recherche sur les questions de sexospécificité est restée prioritaire en 2008. Les activités ont principalement porté sur trois grandes questions : 1) le renforcement global de l'analyse des questions de genre dans les projets de recherche; 2) la réalisation d'outils de formation et de supports d'information sexospécifiques ; 3) la mise en œuvre d'un projet sur la prise en compte des sexospécificités dans le contexte de la migration de main-d'œuvre en Asie, parrainé par le Groupe de travail sur les questions de genre (WGGI). Les résultats préliminaires de ce projet ont été présentés lors d'un atelier consacré aux "Femmes qui migrent et se construisent une nouvelle vie tout en aidant ceux restés au pays", organisé à Haïfa (Israël). Les participants à cet atelier ont examiné les effets positifs et négatifs de la migration dans une perspective sexospécifique. RES et l'Unité pour la coordination des

questions de genre (GIC) ont participé à cet atelier en tant que formateurs (points 3 et 6 de la stratégie de l'OIM).

171. Outre l'élaboration de ses propres projets de recherche, RES a continué d'apporter un soutien aux bureaux extérieurs ; en examinant diverses propositions de projets de recherche et des études sur diverses questions migratoires telles que la migration de main-d'œuvre, la traite, les liens entre migration et environnement, la migration irrégulière et l'équation migration/développement.

## Publications

172. Le catalogue des publications contient actuellement plus de 600 titres. L'éventail des publications parues en 2008 est large, reflétant la diversité des activités de l'OIM, tant du point de vue des sujets traités que de la portée géographique et de l'objet des interventions de l'Organisation. Durant l'année écoulée, l'Unité des publications (PUB) a édité 25 publications, parmi lesquelles : le *Rapport sur l'Etat de la migration dans le monde – 2008*, consacré à la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation ; le rapport *Migration and Development Within and Across Borders: Research and Policy Perspectives on Internal and International Migration*, qui rend compte des conclusions d'une réunion d'experts organisée conjointement par le Conseil de la recherche sociale, l'OIM, le Conseil de la recherche économique et sociale et le Centre sur la migration, la politique et la société ; *Migration and Development: Perspectives from the South* ; le rapport *Indigenous Routes: A framework for Understanding Indigenous Migration* ; et une étude intitulée *Assessing the Costs and Impacts of Migration Policy: An International Comparison*, dans laquelle est énoncée une série de recommandations visant à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques responsables fondées sur des bases factuelles dans le domaine de la migration et de l'asile.

173. Par ailleurs, six nouveaux titres ont été publiés dans la série *Migration Research*: 1) *Migrations et changements climatiques* ; 2) *Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales* (ces deux publications existent dans les trois langues officielles de l'OIM) ; 3) *Climate Change and Migration: Improving Methodologies to Estimate Flows* ; 4) *Migration and Development: Achieving Policy Coherence* ; 5) *Migration, Development and Environment* ; 6) *Trafficking of Men - A Trend Less Considered: The Case of Belarus and Ukraine*.

174. Deux nouveaux titres sont parus dans la série Droit international de la migration : *Droit international de la migration – recueil d'instruments* et *Human Rights of Migrant Children*. La nouvelle version chinoise du Glossaire de la migration a également été publiée dans cette série. La série Dialogue international sur la migration s'est également enrichie de deux nouveaux titres : 1) *Séminaire d'experts sur la migration et l'environnement* ; 2) *Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs*. Ces deux publications sont disponibles en anglais, français et espagnol. Plusieurs rapports nationaux sur la lutte contre la traite ont également été publiés en espagnol par les missions de l'OIM en Amérique latine.

## **Bibliothèque**

175. La bibliothèque a enregistré en 2008 une augmentation sensible des demandes de services qui lui sont adressées. De nombreux membres du personnel, mais aussi des universitaires et des diplomates ont consulté les collections, et le retour d'information sur la qualité de la documentation fournie a été très positif.

176. La bibliothèque spécialisée dans les questions migratoires de l'OIM a contribué à l'organisation du cours d'orientation de base de l'OIM sur la gestion de la bibliothèque, des sites web, des publications, et des communications, afin d'aider le Département du travail et de l'emploi des Philippines à mettre sur pied un centre-réseau d'information et de documentation sur les migrations.

## **D. Médias et information**

177. En 2008, la Division Médias et information (MPI), conformément aux points 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la stratégie de l'OIM, a élaboré et appliqué avec succès des stratégies de relations avec les médias et de communication visant à mettre en lumière diverses questions migratoires, des rapports, des partenariats et les principales manifestations institutionnelles et internationales en rapport avec les migrations, comme le Dialogue international sur la migration de l'OIM, les ateliers d'intersession, la Conférence sur le changement climatique et la sécurité humaine, et le deuxième Forum mondial sur la migration et le développement.

178. Au cours de la période considérée, MPI a organisé avec succès le lancement auprès des médias de l'édition 2008 de la publication phare de l'OIM, le rapport *Etat de la migration dans le monde – 2008*, qui avait pour thème *Gestion de la migration de main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation*, et a continué de fournir des supports audiovisuels aux organes de diffusion par le biais de Quicklink, le système de distribution en ligne de l'Organisation.

179. En 2008, les radiodiffuseurs ont téléchargé 365 films vidéo, contre 239 en 2007, ce qui a permis à MPI d'étendre le partenariat constructif et mutuellement bénéfique noué avec des diffuseurs du monde entier.

180. Un documentaire sur les solutions de substitution à la migration irrégulière en Afrique de l'Ouest devant être diffusé dans le monde entier en 2009 a été réalisé en collaboration avec la MFR de Dakar et Rome et avec le concours financier de l'UE.

181. MPI, en collaboration avec l'équipe de l'OIM chargée de la lutte contre la traite, s'est employée à nouer des relations constructives avec l'agence de publicité internationale Saatchi and Saatchi en vue de l'organisation d'une campagne de sensibilisation à de la traite aux fins d'exploitation par le travail. La préparation des supports de sensibilisation s'est achevée à la fin de 2008, et le lancement de la campagne est prévu pour 2009.

182. MPI a rendu compte des principales situations d'urgence telles que le passage du cyclone Nargis au Myanmar, les ouragans et tempêtes tropicales en Haïti, les déplacements et les difficultés de retour en Iraq, et l'épidémie de choléra au Zimbabwe.

183. MPI a continué de transmettre aux médias et autres interlocuteurs importants tels que les missions diplomatiques, les organisations intergouvernementales et non

gouvernementales, ainsi que les bureaux extérieurs de l'OIM des notes de presse bihebdomadaires dans les trois langues officielles de l'Organisation.

184. La stratégie de communication et d'information de MPI a contribué aux efforts déployés par l'OIM pour sensibiliser les médias et autres parties prenantes aux questions migratoires les plus importantes, comme les répercussions de la crise financière sur les migrants et la migration, et la lutte contre la xénophobie et la migration irrégulière, en particulier en Afrique de l'Ouest, dans la région de la Corne de l'Afrique et au Maghreb. L'accent a été mis tout particulièrement sur l'aide au retour et à la réintégration apportée par l'OIM aux migrants en détresse en Jamahiriya arabe libyenne.

185. MPI a rédigé et diffusé des messages à l'occasion des Journées internationales. Lors de la Journée internationale de la femme, l'accent a été mis sur la nécessité de garantir le bien-être des familles que les migrants laissent derrière eux. A l'occasion de la Journée internationale des migrants, le message de l'OIM était centré sur la contribution positive des migrants, même en périodes de ralentissement de l'activité économique mondiale.

186. En 2008, les fonctionnaires régionaux chargés de la communication avec les médias à Bangkok et à Washington ont renforcé leur stratégie régionale de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion d'informations sur les programmes et les politiques de l'OIM à l'adresse d'interlocuteurs internes et externes.

187. Les fonctionnaires régionaux chargés de la communication avec les médias ont continué d'orienter, de superviser et de former les membres du réseau de points focaux avec les médias dans les régions et dans les bureaux extérieurs de l'OIM, ce qui a permis une prise de conscience accrue et une meilleure compréhension des programmes et des politiques de l'Organisation de la part des médias et du grand public.

## **E. Communication avec les médias**

188. Conformément aux points 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 12 de la stratégie de l'OIM, l'Unité de communication avec les médias a aidé les bureaux extérieurs de l'OIM et les gouvernements à informer les migrants potentiels des réalités de la migration, notamment dans le cadre de campagnes d'information et par le biais de centres d'information pour migrants. Il a aussi fourni une assistance technique et dispensé des formations sur les stratégies de communication, l'élaboration de messages essentiels, les mécanismes de diffusion, les circuits et moyens de communication, le suivi et l'évaluation.

189. Cette aide a permis aux gouvernements de se doter de stratégies de communication plus efficaces, plus intégrées et mieux adaptées. Elle a aussi aidé les migrants à prendre des décisions en meilleure connaissance de cause, en s'appuyant sur des éléments d'appréciation plus réalistes, et les a sensibilisés à leurs droits et obligations.

190. L'Unité de communication avec les médias a aidé les pouvoirs publics à élaborer des politiques de communication sur des aspects fondamentaux du phénomène migratoire tels que les circuits de migration régulière, le retour volontaire, les possibilités de réintégration et de réinstallation, les droits des migrants, le lien migration-développement, et les relations avec les diasporas.

191. Cette Unité a également proposé, conçu, et réalisé des supports et des activités de communication institutionnelle, dont il a supervisé l'utilisation et la mise en œuvre, afin d'informer les principaux partenaires institutionnels – Etats Membres et observateurs, donateurs, partenaires opérationnels, organismes d'exécution partenaires et autres parties intéressées – des politiques, activités, objectifs et domaines de préoccupation de l'OIM.

#### **F. Site Internet, site intranet et gestion des contenus multimédias (WIDAM)**

192. WIDAM est responsable de la satisfaction des besoins en information électronique et en communication de l'Organisation, conformément aux points 3, 6 et 7 de la stratégie de l'OIM.

193. En 2008, on a dénombré 1 063 529 visites sur le site Web de l'OIM, ([www.iom.int](http://www.iom.int)), soit 88 600 consultations par mois en moyenne, ce qui représente une progression de 16,1 % par rapport à 2007. Les visiteurs se sont connectés au site depuis plus de 200 pays et territoires et ont consulté au total 3 350 000 pages.

194. Par ailleurs, WIDAM héberge un site Web qu'il a créé pour le compte et à la demande du Groupe mondial sur la migration (GMG) ([www.globalmigrationgroup.org](http://www.globalmigrationgroup.org)).

195. WIDAM, en collaboration avec les départements du Siège, a ajouté sur le site intranet de l'Organisation trois sections et 65 sous-sections. A la fin de 2008, les membres du personnel de l'OIM du monde entier avaient accès à plus de 180 sections et sous-sections contenant des informations clés à caractère institutionnel.

196. L'évènement le plus notable a été la mise en ligne, sur l'intranet de l'OIM, d'e-compendium, un recueil mis à jour des documents institutionnels de l'Organisation (règles et règlement, instructions, documents d'information et d'orientation). De nouvelles sections et sous-sections contiennent des informations et des documents sur les questions de genre, d'appui aux opérations et la migration de travail. La conception de l'intranet a aussi été considérablement améliorée.

197. En 2008, WIDAM a aidé plusieurs départements et un important bureau extérieur à recueillir les réactions et les avis de l'ensemble du personnel de l'OIM en réalisant 37 enquêtes en ligne.

198. L'ensemble du personnel de l'Organisation peut désormais accéder à 45 000 documents de l'OIM. Placés sur le serveur par WIDAM et les points focaux pour le Web du Siège et du Centre administratif de Manille ces documents sont pour la plupart des descriptifs de projets, mais aussi des documents administratifs, des documents des organes directeurs et des instruments sur le droit international de la migration disponibles dans plus de dix langues.

199. WIDAM a continué de gérer l'iconothèque de l'OIM, une collection complète d'images rendant compte des activités de l'OIM menées dans le monde entier, qui s'est accrue de plus de 1 400 images pour passer à près de 9 400 images. Les photos de l'iconothèque ont été envoyées à des revues, des organismes d'aide et des établissements universitaires, qui les publient sur leurs sites Web et dans leurs publications.



200. En 2008, WIDAM a lancé un bulletin électronique d'information trimestriel qui informe le personnel de l'OIM des nouvelles acquisitions de l'iconothèque et des meilleures pratiques à suivre pour prendre des photos.

## V. DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

201. Les activités du Département se répartissent en deux catégories : i) les services juridiques (LEG), et ii) la formation et la coopération technique avec les gouvernements, la société civile et le personnel de l'OIM, et les activités de recherche sur le droit international de la migration (DIM).

### A. Affaires juridiques

L'Unité des Affaires juridiques (LEG) fournit un soutien juridique à l'appui de toutes les activités de l'Organisation, contribuant ainsi à la réalisation de l'ensemble des objectifs énoncés dans la stratégie de l'OIM.

202. Les tâches courantes de LEG consistent notamment à : dispenser des conseils sur des questions relatives à la Constitution et des questions à caractère juridique, notamment en matière d'information et de suivi des modifications apportées à la Constitution ; préparer, négocier et superviser les accords relatifs aux privilèges et immunités de l'OIM ; dispenser des conseils sur les conditions à remplir pour obtenir le statut de Membre ou d'observateur ; coordonner les projets de résolution en vue des sessions des organes directeurs ; préparer les déclarations de l'Administration relatives aux recours formés devant la Commission paritaire d'Appel (JARB) et/ou le Tribunal administratif de l'OIT (ILOAT); effectuer des recherches et rédiger des documents sur les aspects juridiques et politiques des objectifs et fonctions de l'OIM; préparer, négocier ou coordonner des accords opérationnels ou des contrats, entre autres exemples ; réviser et interpréter le Statut et Règlement du personnel pour les fonctionnaires et les employés du Siège et des bureaux extérieurs, et dispenser des conseils à ce sujet, notamment en ce qui concerne la sécurité sociale, l'exonération de l'impôt sur le revenu, les mesures disciplinaires, les cessations de fonctions et les réductions de personnel.

203. En 2008, LEG a mené les activités suivantes:

- **Accords** : LEG coordonne tous les accords conclus par l'OIM. Il a finalisé, entre autres, le Protocole d'entente sur la coopération entre l'OIM et la Communauté des Etats indépendants (CEI), un échange de lettres avec l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats Membres de l'Union européenne (FRONTEX), la révision de l'accord-cadre de partenariat conclu avec la Direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), le Protocole d'entente sur les modalités administratives applicables à l'Unité de soutien du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD).
- **Statut et Règlement du personnel** : LEG participe à l'élaboration d'une version révisée du statut du personnel en coordination avec la Division de la Gestion des ressources humaines et le Comité de l'Association du personnel (SAC).

- **Litiges avec le personnel** : En 2008, 11 recours ont été formés devant le JARB, et le Tribunal administratif de l'OIT a été saisi de deux plaintes.
- **Election du Directeur général** : Le conseiller juridique a été étroitement associé à l'organisation de l'élection du Directeur général.
- **Documents de politique** : Tout au long de 2008, LEG a publié et/ou coordonné l'élaboration de plusieurs documents de politique traitant du fonctionnement des départements de l'OIM. Il convient en particulier de relever que LEG a la responsabilité des Principes de protection des données de l'OIM, diffusés en 2008, et que l'Unité a participé à plusieurs cours de formation dispensés au personnel dans diverses régions.
- **Modifications de la Constitution** : LEG a continué de promouvoir la ratification des modifications de la Constitution de l'OIM.

## B. Droit international de la migration

**Les activités du Département Droit international de la migration (DIM) contribuent à la réalisation des objectifs visés au point 2 de la stratégie de l'OIM:**

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.

204. A cette fin, le Département déploie une action de formation et de renforcement des capacités à l'intention des Etats Membres afin de les aider à se doter des structures législatives et administratives qui leur permettent de gérer les migrations dans le respect des droits humains des migrants, rassemble les instruments relatifs au droit international de la migration (DIM) et effectue des recherches sur les questions de DIM. La promotion du respect des droits de l'homme dans le cadre des activités de l'OIM est conforme à tous les objectifs stratégiques de l'OIM.

205. Les tâches courantes du Département consistent notamment à : dispenser des conseils sur les questions relatives au droit international de la migration et contribuer à l'élaboration des législations nationales sur la migration ; organiser chaque année un cours de formation de cinq jours sur le droit international de la migration à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux, de juristes, d'étudiants de troisième cycle et de représentants d'organisations non gouvernementales ; mener une action de formation et de renforcement des capacités pour les gouvernements, la société civile et le personnel de l'OIM ; réaliser diverses activités de recherche ; et rassembler tous les instruments internationaux, régionaux et nationaux sur le droit de la migration et les intégrer dans la base de données du droit de la migration.

206. En 2008, le Département a mené les activités ci-après, soit dans le cadre de projets distincts du DIM, soit à titre de contributions à d'autres projets de l'OIM:

- **Formation et renforcement des capacités**

207. Le DIM a organisé à l'Institut international de droit humanitaire de San Remo (Italie) trois cours de formation de cinq jours sur le droit international de la migration à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants de la société civile. Deux autres cours destinés aux pays d'Amérique latine, d'Europe orientale et d'Afrique anglophone ont été

dispensés en anglais, et un troisième en français pour les pays d'Afrique francophone. Le DIM a également organisé, en collaboration avec l'Institut international de droit humanitaire, une table ronde sur le droit international de la migration et les politiques migratoires dans le contexte méditerranéen, qui a réuni une soixantaine de fonctionnaires gouvernementaux et de représentants de la société civile.

208. Tout au long de l'année, le Département a encadré des cours de formation destinés à des fonctionnaires gouvernementaux d'Afghanistan, d'Azerbaïdjan, d'Égypte, d'Éthiopie, de la Sierra Leone, de Trinité-et-Tobago et de Turquie. Il a également organisé à Lima un cours de formation régional sur le droit international de la migration à l'intention des pays andins. Un autre cours de formation, organisé conjointement avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) à l'intention de diplomates, s'est tenu au siège des Nations Unies, à New York. Le DIM a aussi apporté son concours à des ateliers organisés par les bureaux extérieurs de l'OIM en Chine, en Jamahiriya arabe libyenne et en Fédération de Russie.

209. En outre, le Département a répondu à diverses demandes de réexamen des législations nationales sur la migration, et a fourni des conseils juridiques, notamment sur : la législation de la Fédération de Russie relative à l'entrée et au séjour des migrants et la migration de travail ; la législation migratoire du Zimbabwe, dans le cadre du Projet concernant le droit international de la migration au Zimbabwe ; la législation polonaise concernant les étrangers ; la Convention de la Communauté d'États indépendants (CEI) régissant le statut légal des travailleurs migrants, et le projet de loi type sur les agences de placement privées dans la CEI ; les structures institutionnelles et la législation migratoire du Kazakhstan ; la législation monténégrine relative aux étrangers ; le Projet de loi 733 de l'Italie sur la sécurité publique portant modification de l'article 35 relatif aux soins de santé des étrangers non enregistrés auprès du Service national de santé du Décret n° 286, du 25 juillet 1998 ; le projet de loi du Sénat philippin n° 679 relatif à la loi de 2007 sur la protection des femmes et les enfants contre le VIH ; et le projet de loi sur l'infection par le VIH/SIDA en Géorgie.

210. Le Département a également été associé à la mise en œuvre de la composante juridique du Programme – financé par la CE – d'aide au Gouvernement de la Fédération de Russie dans la mise en place d'un cadre légal et administratif d'application et de développement d'accords de réadmission, en organisant plusieurs cours de formation à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux et en participant à des ateliers techniques. Il a aussi réalisé un manuel sur la réadmission, qui recense les dispositions juridiques internationales pertinentes et contient des informations sur l'expérience acquise au niveau international dans le domaine de l'élaboration et de l'application d'accords de réadmission.

- **Base de données sur le droit de la migration**

211. La base de données sur le droit de la migration réunit les instruments pertinents qui régissent la migration aux niveaux international, régional et national. Cette base de données, qui fait l'objet d'une actualisation constante, contenait à la fin de 2008, plus de 1 869 textes juridiques dans plusieurs langues, et avait été consultée à quelque 1 133 reprises, notamment par des utilisateurs assidus. Outre les instruments internationaux, la base de données contient également la législation migratoire de 93 États.

- **Recherche et publications**

212. Le DIM a réalisé une étude parrainée par l'ONUSIDA sur les législations nationales relatives aux personnes vivant avec le VIH qui souhaitent se rendre et résider dans un pays tiers. Ce projet avait pour objectif de recenser les meilleures pratiques qui se dégagent des législations nationales applicables de diverses régions du monde. Le DIM a également mené une étude sur la migration et le VIH/SIDA dans la région des Caraïbes, financée par l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO). En 2008, il a publié les documents suivants dans la série Droit international de la migration : *Glossaire de la migration* (version chinoise), Droit international de la migration n° 13 ; *Recueil d'instruments*, Droit international de la migration n° 14 ; *Human Rights of Migrant Children*, Droit international de la migration n°15; *Glossaire de la migration* (version grecque).

213. Le Département a rédigé trois textes sur les droits politiques, économiques et sociaux des migrants et sur la migration Sud-Sud pour une publication du Centre des droits de l'homme de l'Université du Chili.

214. Au titre de ses activités de recherche sur le droit à la santé des personnes concernées par la migration sur la migration régulière en Europe et sur la biométrie et la migration, le DIM a participé à diverses réunions d'experts, séminaires, ateliers et conférences organisés par l'OIM et d'autres organisations, notamment dans le cadre de projets financés par la Commission européenne et d'autres projets.

215. Outre les activités ci-dessus, le Département sert de point focal pour toutes les questions concernant les droits humains des migrants et toutes autres questions juridiques intéressant l'Organisation. Il représente l'OIM vis-à-vis du Comité sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, et du Comité directeur international de la campagne pour la ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Il coopère avec le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants et le Rapporteur spécial sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint dans l'accomplissement de leurs métiers. Le Département est aussi le point focal de l'Organisation pour les aspects juridiques des questions relatives aux déplacés internes, et participe, avec MPR et EPC, aux travaux du Groupe de travail sur le changement climatique et la migration du Comité permanent interorganisations (IASC).

216. En tant que point focal pour le sauvetage en mer, le Département participe au Groupe de travail interinstitutions sur le sauvetage en mer, qui réunit diverses organisations intergouvernementales œuvrant dans ce domaine. Il contribue également aux travaux du groupe de rédaction de directives pour l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats Membres de l'Union européenne (FRONTEX).

## **VI. PROGRAMMES DE REPARATION**

217. Depuis l'achèvement de ses deux grands programmes de dédommagement, en 2007, l'action menée par l'OIM au titre de ses Programmes de réparation s'est portée sur la fourniture de conseils d'experts, l'assistance technique et le renforcement des capacités des autres mécanismes nationaux et internationaux de réparation et d'enregistrement des

demandes de dédommagement, qui sont actuellement mis en place pour traiter des questions relatives à la terre ou aux biens immobiliers et permettre d'engager des procédures de restitution, de dédommagement ou d'autres formes de réparation en faveur des victimes de conflits, notamment les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les membres de la diaspora, ainsi que des victimes d'autres atteintes aux droits de l'homme à grande échelle. Les activités menées au titre des Programmes de réparation renforcent les capacités des mécanismes nationaux de justice transitionnelle et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des victimes de conflits et des déplacés internes. A la fin de 2008, les Programmes de réparation employaient 12 membres du personnel, dont plus de la moitié étaient des femmes.

**Les activités menées au titre des Programmes de réparation correspondent aux points suivants de la stratégie de l'OIM:**

3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.

### **Projet d'aide humanitaire aux Roms**

218. Dans le droit fil des activités d'assistance humanitaire et sociale menées précédemment dans le cadre du Programme allemand de dédommagement du travail forcé (GFLCP), le projet d'aide humanitaire aux Roms (RHAP) a pu prêter assistance aux Roms âgés ayant survécu aux persécutions nazies grâce au reliquat des fonds du GFLCP. Le projet, doté d'un financement de 11,3 millions d'euros, a été mis en œuvre avec l'aide des bureaux extérieurs de l'OIM et de fournisseurs de services dans cinq pays d'Europe centrale et du Sud-Est (ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Roumanie, Serbie et Slovaquie) au profit de quelque 14 000 Roms âgés des communautés ciblées de la région. L'aide humanitaire fournie au titre de ce projet se présentait sous de multiples formes (matérielle, sociale, médicale et juridique) et visait à améliorer de manière sensible et durable les conditions de vie des survivants roms âgés. Une des principales caractéristiques du RHAP tenait à l'adoption d'une approche communautaire d'intégration qui a pu générer des synergies constructives entre l'OIM et les ONG, les municipalités et les bénéficiaires. La plupart des activités menées au titre du projet se sont achevées à la fin de 2008. Le reliquat de 276 000 euros disponible pour l'exercice 2009 a été alloué au projet d'intégration des Roms âgés par l'interaction sociale (IRESI), mis en œuvre en Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

### **Programme iraquien de dédommagement pour perte de biens**

219. L'OIM a continué à fournir conseils, assistance technique et formation à la Commission de résolution des litiges portant sur des biens-fonds en Iraq (CRRPD) dans le cadre de son Programme iraquien de dédommagement pour perte de biens (IPCP). Bien que la sécurité se soit améliorée en Iraq en 2008, la situation demeurait tendue. L'un des administrateurs de la CRRPD, avec lequel l'IPCP avait étroitement collaboré pendant des années, a été victime d'un attentat ciblé, et le directeur de la Commission a échappé à une

tentative d'assassinat en novembre 2008. La CRRPD a néanmoins continué d'enregistrer des progrès dans le traitement des dossiers, la restitution des biens et le versement des indemnités.

220. Parmi les réunions, ateliers et cours de formation organisés avec et pour le compte de la CRRPD, il convient de citer deux réunions avec des juges de la Commission, qui ont débattu avec le personnel de l'IPCP des moyens de faire face aux problèmes que ces derniers rencontraient. Ces réunions ont été l'occasion de donner un aperçu des autres programmes de réparation et des solutions élaborées pour surmonter des difficultés similaires. Un cours complet de formation à l'administration de réseaux destiné à trois représentants de haut rang de la CRRPD chargés des technologies de l'information a également eu lieu, ainsi qu'un atelier de formation aux techniques de traitement des demandes d'indemnisation et à l'utilisation d'autres outils et stratégies, organisé à l'intention de l'administrateur du Service de recherche et d'études juridiques de la Commission, du directeur du Département de planification et de suivi de la Commission et de neuf juristes afin de les aider à traiter avec efficacité les dossiers dont ils étaient chargés.

221. Des membres de l'OIM chargés des Programmes de réparation de l'OIM ont participé à Amman (Jordanie) à un atelier parrainé par l'Institut des États-Unis pour la paix et par la Banque mondiale, qui était consacré aux problèmes liés à la propriété des biens des personnes déplacées après 2003 et rentrées en Iraq. Des membres de cette équipe ont pris part à un autre atelier à Amman, parrainé par le Centre international pour la justice transitionnelle, sur la mise en œuvre d'un programme de réparation de plus grande ampleur en Iraq. Le responsable de la CRRPD a participé à ces deux manifestations.

### **Loi Justice et Paix en Colombie**

222. L'OIM a apporté une assistance humanitaire aux populations vulnérables victimes d'actes de violence perpétrés par des groupes armés illégaux, et participe activement aux initiatives de consolidation de la paix en Colombie. Dans le cadre de ces projets, l'OIM a continué en 2008 à améliorer les capacités de la Commission nationale de réparation et de réconciliation, pour que celle-ci puisse mettre en place des mécanismes d'appui aux activités d'aide aux victimes et se doter de stratégies d'accès aux mécanismes de réparation. L'aide fournie a notamment consisté à intégrer les procédures administratives, juridiques et sociales au niveau régional et national, à formuler des recommandations à l'intention de la Commission, à participer à l'établissement d'un registre des victimes et à élaborer des dispositifs de suivi et d'évaluation.

223. En 2008, le gouvernement colombien a lancé un programme de réparation administrative visant expressément à répondre aux besoins des victimes et à améliorer et à accélérer les procédures de réparation. L'OIM avait recommandé la mise en œuvre d'un tel programme et a contribué à son élaboration par des propositions et des observations sur les différents projets. L'équipe des Programmes de réparation de l'OIM et la Mission de l'OIM en Colombie ont participé à des réunions préparatoires, aidé à l'élaboration des procédures d'enregistrement et de traitement des demandes d'indemnisation, et formulé des conseils au Comité national de réparation, qui est l'organe décisionnel suprême chargé de définir les orientations générales.

**Timor-Leste**

224. En juin 2008, le personnel des Programmes de réparation a continué de travailler avec la Mission de l'OIM au Timor-Leste afin de trouver des solutions durables à la crise provoquée par les déplacements internes de population. Les membres de l'équipe de l'OIM ont fourni des avis d'experts et un soutien à la Mission de l'OIM pour l'aider à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie nationale de redressement pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à résoudre les questions relatives à la terre et aux biens immobiliers. Un membre de cette équipe a dirigé pendant plusieurs semaines des ateliers de formation et de renforcement des capacités destinés au personnel local travaillant dans le cadre du nouveau programme d'indemnisation des déplacés internes au Timor-Leste.

**Sierra Leone**

225. L'OIM est chargée d'administrer un fonds de 3 millions de dollars E.-U. constitué à la fin de 2008 par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix aux fins de la mise en œuvre d'un programme de réparation en Sierra Leone. En prévision de ce programme, qui devrait se poursuivre pendant toute l'année 2009, l'équipe de l'OIM a lancé un projet d'assistance technique et de renforcement des capacités qui s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'autres programmes de réparation et a pour objet d'aider les interlocuteurs nationaux à fournir rapidement aux victimes les plus démunies les services dont elles ont besoin, dans les délais impartis et avec les ressources disponibles.

**Publications relatives à la restitution des biens et à l'indemnisation**

226. L'équipe des Programmes de réparation de l'OIM a réalisé, au titre du dernier volet d'un projet financé par le Canada, une étude comparative des pratiques suivies en matière de restitution des biens et d'indemnisation dans le cadre des programmes de dédommagement. Cette étude, intitulée *Property Restitution and Compensation – Practices and Experiences of Claims Programmes*, a été publiée par l'OIM.

**VII. RELATIONS EXTERIEURES**

227. L'une des fonctions principales du Département des Relations extérieures (ERD) est d'apporter un soutien au niveau des relations générales de l'Organisation avec les Etats Membres, les observateurs et les autres Etats. En 2008, outre ses contributions ordinaires aux sessions des organes directeurs, ERD a continué de participer activement aux consultations informelles organisées à l'appui du CPPF et de l'IDM, en travaillant en étroite concertation avec le Bureau et les délégations. Après l'élection du nouveau Directeur général, en juin, le directeur du Département a été invité à rejoindre l'équipe de transition composée de trois membres et dirigée par le Directeur général adjoint. ERD a formulé d'importantes propositions tout au long de la période de transition, notamment en ce qui concerne les relations avec les parties prenantes.

228. En 2008, le Directeur et les conseillers régionaux du Département ont redoublé d'efforts pour répondre aux demandes des Etats Membres soucieux d'instaurer un dialogue régulier et transparent avec l'Administration. Des séances d'information fréquentes à l'intention des groupes régionaux officiellement constitués, des rencontres informelles d'Etats Membres et des actions d'information auprès des nouveaux interlocuteurs des missions

permanentes de Genève ont été organisées tout au long de l'année. Le nombre de séances d'information a augmenté vers la fin de l'année, avec l'arrivée du nouveau Directeur général. En 2008, ERD a, comme chaque année organisé début septembre la traditionnelle séance d'information à l'intention des nouveaux membres du personnel des missions permanentes des Etats Membres et observateurs. Les informations structurées sollicitées auprès d'un certain nombre de parties prenantes ont permis d'apporter des améliorations à la forme et au contenu des manifestations organisées par l'OIM.

229. Parmi ses principales fonctions, le Département a continué d'organiser ou d'animer des séances d'information à l'intention de parties prenantes extérieures, telles que des établissements de recherche et des ONG, et de représenter l'OIM aux réunions et conférences tenues à Genève et ailleurs. En 2008, une séance d'information a été organisée pour la première fois à l'intention d'un groupe de nouveaux coordonnateurs résidents des Nations Unies avant leur prise de fonctions dans diverses régions du monde.

230. Cette année encore, le Département a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du calendrier annuel des réunions formelles et informelles de l'OIM (sessions des organes directeurs, réunions d'intersession et consultations informelles). Comme à l'accoutumée, cette tâche a demandé des efforts considérables pour éviter tout chevauchement avec les dates des réunions prévues par d'autres organisations. Le calendrier des réunions a été diffusé au niveau interne et auprès des Etats Membres et des organisations partenaires dès le mois de janvier 2008 pour faciliter le processus de planification et la mise en place, tout au long de l'année, d'un plan de consultations prévisible conformément à la demande des Etats Membres. ERD a également continué d'animer durant toute l'année, sur demande, des séances d'information sur des régions et des pays particuliers à l'intention des délégations gouvernementales et non gouvernementales en visite. S'agissant des réunions externes, ERD a coordonné la participation de l'OIM aux quelque 658 réunions et conférences internationales – soit un peu plus qu'en 2007 – auxquelles elle a été invitée à participer en 2008. Conformément à la pratique instituée il y a deux ans, le Département s'est efforcé en priorité d'envoyer à ces réunions un plus grand nombre d'agents des structures hors Siège, ce qui a nécessité une meilleure planification en amont et un important travail de préparation de la part du Siège. En 2008, de nouvelles améliorations ont été apportées au calendrier électronique et au système de suivi des données gérés sur l'intranet et mis en place en 2007.

231. Pour la troisième année consécutive, le directeur du Département a dirigé l'équipe pluridisciplinaire d'agents du Siège et des bureaux extérieurs chargée de planifier et de fournir le soutien de l'OIM au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). L'équipe de l'OIM avait pour tâche de fournir un appui technique aux gouvernements qui en faisaient la demande et, sur le plan interne, de définir une position institutionnelle cohérente et de préparer avec soin la contribution de l'Organisation au débat sur les thèmes choisis pour le Forum 2008. À ce titre, et comme ce fut le cas les années précédentes, ERD a mis en place un système mondial d'information afin que le personnel du Siège et des bureaux extérieurs puisse se tenir pleinement informé des travaux du FMMD et être ainsi en mesure de répondre dans les meilleurs délais et de manière appropriée aux demandes d'information ou d'assistance technique des gouvernements.

232. Aux niveaux national et régional, ERD a été saisi de très nombreuses demandes d'ateliers et de séances d'information en prévision du FMMD. Une demande du même ordre avait été constatée à l'échelle régionale en particulier dans le cadre des processus consultatifs régionaux (PCR). Le Département a orienté la réponse de l'OIM, collaborant avec d'autres



départements et l'Observateur permanent de l'OIM auprès de l'Office des Nations Unies à New York pour élaborer des outils d'information adaptés et mettre à la disposition des organisateurs de diverses manifestations des intervenants ou des animateurs. La thématique migration et développement a continué de susciter un vif intérêt, tant à l'échelle nationale que régionale, et ERD a pris part tout au long de l'année à plusieurs manifestations organisées dans différentes régions du monde.

233. Le Département, fort de son expérience régionale et de son savoir-faire diplomatique, a continué de fournir de l'aide et des conseils réguliers au personnel du Siège et des bureaux extérieurs à l'échelle régionale. Il a par ailleurs contribué de manière déterminante, aux côtés d'experts et d'organismes régionaux, au suivi de la planification du Dialogue international sur la migration et des ateliers d'intersession, ainsi qu'à l'élaboration d'activités conjointes et concertées avec un certain nombre d'organisations régionales compétentes comme la CESAP, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque asiatique de développement. Tant les Conseillers régionaux que la Division des relations avec les donateurs (voir ci-après) ont étroitement collaborés avec les départements et les secteurs de services techniques concernés à la révision des projets pour lesquels les donateurs étaient sollicités, notamment des appels éclairés lancés en période de crise.

234. En 2008, les Conseillers régionaux ont également appuyé les efforts déployés sur le terrain pour renforcer la cohérence des interventions à l'échelle régionale, en participant à l'organisation et aux débats de réunions de coordination interne tenues en Asie, en Europe, aux Amériques et en Afrique. Au niveau externe, les Conseillers régionaux ont contribué au renforcement des dialogues sur les politiques migratoires et des mécanismes de coopération aux niveaux régional, sous-régional et international, notamment en participant aux réunions, ateliers et conférences du Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale, au Dialogue Europe-Afrique, à la Conférence sud-américaine sur la migration, aux Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés (IGC), aux Processus de Budapest et de Colombo et à la Conférence régionale sur la migration (Processus de Puebla). Ils ont également fourni aux Missions de l'OIM de leurs régions des conseils techniques sur l'intégration des politiques et stratégies nationales de développement, et se sont employés à tirer des enseignements de l'expérience acquise dans les différentes régions. Tous les conseils régionaux ont pris une part active aux réunions régionales du Directeur général sur la structure organisationnelle.

235. ERD est aussi chargé, entre autres fonctions importantes, de nouer des relations institutionnelles avec d'autres organisations internationales et non gouvernementales, notamment avec de nouveaux partenaires, et d'en assurer le suivi. En 2008, le directeur du Département s'est employé, en collaboration avec d'autres équipes de l'OIM, à poursuivre le dialogue régulier qui s'est établi avec la Commission européenne et a continué de prendre une part active aux travaux du Comité permanent interorganisations des Nations Unies (IASC). La coopération avec ce dernier s'est renforcée en 2008, puisque l'OIM assume désormais officiellement les fonctions de chef de file du Groupe de coordination et de gestion des camps dans les situations de catastrophes naturelles. Le directeur du Département, en sa qualité de correspondant pour les ONG, a également poursuivi en 2008 l'action menée aux côtés des ONG partenaires en vue du renforcement du dialogue entre l'OIM et les ONG, dans le cadre de la consultation annuelle qui s'est tenue en avril 2008 et de réunions d'information ponctuelles sur les activités de l'Organisation.

236. Le Bureau de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies à New York est resté étroitement associé aux travaux des Nations Unies dans le domaine des migrations internationales, en étroite concertation avec le Secrétariat des Nations Unies. Il a participé à des débats de l'Assemblée générale et de ses principales commissions, du Conseil économique et social (ECOSOC) et de ses commissions techniques, des organes subsidiaires et de nombreuses autres réunions des Nations Unies, contribuant ainsi au débat politique intergouvernemental sur un large éventail de questions.

237. Le Bureau de l'Observateur permanent a également participé au débat relatif à des questions politiques, sociales, économiques et humanitaires, et aux activités menées dans le domaine de la migration et dans d'autres domaines connexes. Il a pris part aux principales activités intergouvernementales des Nations Unies, notamment à la préparation de négociations et de débats relatifs à des questions en rapport avec migration et des résolutions présentant un intérêt particulier pour l'OIM dans le cadre des réunions de l'Assemblée générale, de l'ECOSOC et de ses commissions techniques. A ce titre, il a rendu compte des compétences spécialisées du réseau de l'OIM, communiqué des informations et des conseils sur les meilleures pratiques et participé à l'élaboration d'un certain nombre de rapports du Secrétaire général. Au total, le Bureau de l'Observateur permanent a rédigé et prononcé une quinzaine de déclarations officielles devant les commissions de l'Assemblée générale et les commissions techniques de l'ECOSOC. Il a collaboré avec l'Assemblée générale à l'organisation de plusieurs réunions et débats d'experts sur certains thèmes, comme les séances thématiques de l'Assemblée générale consacrées aux effets du changement climatique sur les communautés les plus vulnérables, à la traite des êtres humains et aux liens entre migration, déplacement de populations et développement durable en Afrique, au cours desquelles l'OIM est intervenue en qualité d'expert. L'Organisation a également participé à des débats d'experts. Lors du segment de haut niveau de l'ECOSOC, du 30 juin au 3 juillet, le Bureau a co-organisé avec le FNUAP et le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme (OSAGI) un petit-déjeuner/table-ronde de niveau ministériel sur le thème "Migrations, environnement et changements climatiques : une perspective sexospécifique".

238. En janvier 2008, le Bureau de l'Observateur permanent, en coopération avec le Centre for Migration Studies (CMS), a organisé une conférence internationale sur le thème "Poursuivre le dialogue sur la migration et développement : perspectives juridiques et politiques", qui a été l'occasion d'un échange d'idées entre, d'une part des universitaires et des praticiens et, d'autre part, des décideurs/délégués des Nations Unies et le personnel concerné. Les actes de la conférence ont fait l'objet d'une publication dont le lancement a donné lieu à une manifestation organisée en fin d'année.

239. Par ailleurs, l'OIM a organisé en 2008, en coopération avec l'UNITAR, le FNUAP et la Fondation MacArthur, cinq ateliers thématiques – dont le cours sur le droit international de la migration – qui ont réuni des diplomates accrédités auprès des Nations Unies à New York. Les conclusions de ces ateliers ont été publiées dans la Série Migrations et développement, qui en est à sa quatrième édition. En 2008, les débats ont porté sur les grandes questions d'actualité, comme le changement climatique et la migration, la lutte contre la traite des êtres humains, la migration de travail et la participation des migrants aux affaires nationales et internationales. Les ateliers étaient axés sur l'élaboration de stratégies pratiques visant à poursuivre le travail d'éducation et de dialogue mené dans le domaine de la migration et du développement.

240. Le Bureau de l'Observateur permanent continue également, conformément à son mandat, d'entretenir d'étroites relations de travail avec le Secrétariat des Nations Unies auquel il fournit des informations sur les politiques et les activités de l'OIM et des conseils sur les questions de fond qui relèvent des domaines de compétence de l'Organisation. Il a notamment pris une part active aux efforts déployés par l'OIM pour suivre l'évolution de questions émergentes telles que les liens entre les migrations, l'environnement et le changement climatique, le débat sur le renforcement de la collaboration interinstitutions en matière de lutte contre la traite, et les discussions sur la migration et le développement, qui déboucheront, en 2013, sur l'organisation d'un deuxième Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration internationale et le développement. Dans le domaine du changement climatique, le Secrétariat des Nations Unies et le Comité des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) ont encouragé un certain nombre d'initiatives, et la question de l'évolution du climat a gagné en importance dans le contexte de l'aide humanitaire internationale et des interventions d'urgence. Le débat sur les incidences humanitaires du changement climatique s'est concentré sur les effets que le changement climatique et le risque accru de catastrophes naturelles qui en découle pourraient avoir sur l'aggravation de la vulnérabilité des personnes et l'accroissement potentiel des flux migratoires forcés. L'IASC envisage à présent d'élaborer des stratégies et des politiques interorganisations sur le changement climatique et la mobilité des populations, et son Groupe de travail a consacré une attention considérable à cette question. L'OIM se devait donc de participer davantage aux travaux menés dans ce domaine, tant au niveau organisationnel que dans le cadre de ses politiques.

241. Le Bureau a assuré la liaison entre l'OIM et le Secrétariat des Nations Unies et les divers fonds, programme et institutions des Nations Unies, qu'il a tenus informés des activités de l'OIM et encouragés à faire appel à son savoir-faire et à ses services techniques, en mettant l'accent sur la coordination des interventions de l'OIM et la poursuite des partenariats avec différentes institutions des Nations Unies. Ainsi, le Bureau a noué des liens de partenariat étroits avec l'Alliance des civilisations des Nations Unies, rejoignant le Groupe des amis de l'Alliance et fournissant des conseils et un soutien technique sur les questions de migration et d'intégration. En coopération avec le FNUAP, le Bureau a finalisé et le Cadre de collaboration FNUAP-OIM. Ce document, qui doit tenir lieu de feuille de route pour la mise en œuvre du Protocole d'accord conclu entre les deux organisations, porte une attention particulière aux domaines d'intervention dans lesquelles la collaboration et la complémentarité entre FNUAP et l'OIM pourraient s'avérer particulièrement utiles.

242. Le Bureau a continué de représenter l'OIM au sein de divers groupes de travail mis sur pied par le Groupe des Nations Unies pour le développement et l'OCHA, et a conseillé les bureaux extérieurs de l'OIM sur les questions de coordination interinstitutions présentant un intérêt particulier pour l'OIM, comme la mise en œuvre des recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies "Unis dans l'action", ainsi qu'un certain nombre d'initiatives connexes visant à réduire les doubles emplois et à renforcer la collaboration. L'OIM a élargi l'accès aux modalités de programmation conjointe et aux mécanismes de financement commun mis en place au titre de l'initiative "Une ONU" dans la plupart des huit pays pilotes (on trouvera de plus amples informations dans le document SCPF/18, L'OIM et la réforme de l'ONU, notamment sous l'angle de la responsabilité sectorielle).

243. S'agissant de la participation de l'OIM au IASC et plus généralement de la coordination des activités humanitaires en général, le Bureau a assuré, entre autres, des

fonctions de collaboration et de coordination avec le Secrétariat des Nations Unies et les différents fonds et programmes des Nations Unies concernés, y compris dans la perspective d'interventions humanitaires. Ces activités ont porté, entre autres, sur la transmission d'informations concernant la mise en œuvre de l'approche sectorielle, les appels éclairés et les financements du Fonds central auto-renouvelable d'urgence (CERF), et ont exigé des contacts réguliers avec le Secrétariat du CERF, rattaché à l'OCHA-New York, à propos des demandes de financement présentées par la Division des relations avec les donateurs et les Missions de l'OIM. Durant l'année considérée, le Secrétariat du CERF a répondu favorablement à 31 demandes de financement et a mis à la disposition de l'OIM des financements d'un montant total de près de 17 millions de dollars aux fins d'opérations d'urgence.

244. Le Bureau a également fourni aux bureaux extérieurs des orientations sur d'autres mécanismes de financement, dont le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD), le Fonds central de lutte contre la grippe Action (CFIA) et le Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité humaine (UNTFHS). En mars 2008, l'OCHA a publié des directives révisées afin de donner à l'OIM un accès direct aux ressources du Fonds, et en octobre 2008, l'OIM a conclu avec le Contrôleur des Nations Unies un Protocole d'accord relatif à l'application de ces directives. L'OIM et les équipes de pays des Nations Unies de 22 pays ont présenté des demandes de financement conjointes en réponse aux appels de propositions du Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des OMD qui souhaitait financer des projets sur le thème de la jeunesse, de l'emploi et de la migration et sur d'autres domaines thématiques connexes, et a donné une suite favorable à toutes ces demandes. Globalement, l'OIM a réussi à conclure des accords qui lui donnent accès, ou le doit d'accéder à la plupart des mécanismes de financement des Nations Unies.

## **A. Division des Relations avec les donateurs**

### **Résumé/Aperçu général**

245. En 2008, la Division des relations avec les donateurs (DRD) a continué de faire office de centre de liaison institutionnel entre l'Organisation, les Etats Membres, les autres donateurs et les partenaires basés à Genève. Elle s'est employée à agir de manière responsable et coordonnée en fournissant des réponses rapides, filiales et concrètes. Il lui a fallu pour cela organiser des réunions bilatérales, des séances d'information à l'intention des donateurs et des visites de donateurs, en complément des activités courantes que mène la Division, sans compter les réponses aux demandes d'informations très diverses émanant des donateurs. DRD a organisé des consultations bilatérales à Genève et dans les capitales des donateurs, tout en participant à des réunions multilatérales comme la retraite annuelle des donateurs à Montreux sur la coordination de l'aide humanitaire ou le lancement de la Procédure d'appel global (CAP).

246. DRD a fourni au personnel du Siège et des bureaux extérieurs un soutien technique en matière de mobilisation de ressources et de relations avec les donateurs, en coordonnant les appels, en élaborant des mécanismes de soutien et en examinant régulièrement les rapports aux donateurs. En analysant les données relatives aux contributions des donateurs, la Division a pu établir des tendances et des profils caractéristiques des donateurs afin de faciliter la tâche du personnel du siège et des bureaux extérieurs. Toutes ces activités visaient à garantir des normes élevées d'efficacité et de qualité, à faciliter la circulation de l'information et à garantir le strict respect des contrats conclus avec les donateurs.

## **Coordination des appels**

247. En 2008, DRD a appuyé la participation de l'OIM aux mesures de planification et d'intervention interorganisations pour répondre aux besoins complexes des situations de crise et de remise en état faisant suite aux conflits. L'Organisation a participé à huit appels lancés dans le cadre de processus d'appels globaux (CAP) au niveau régional et national. Des fonds ont été reçus pour financer une vingtaine d'interventions d'urgence et en réponse à des appels éclairs interinstitutions. En 2008, l'Organisation a également reçu 84,3 millions de dollars E.-U. au titre des CAP et d'appels éclairs. Depuis la création du Fonds central auto-renouvelable d'urgence (CERF) au début de 2006, l'OIM a reçu au total 40,3 millions de dollars E.-U. pour apporter une aide d'urgence aux pays en situation de crise.

248. La Division a assuré la coordination entre le personnel des bureaux extérieurs et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) pour tous les appels lancés au titre des CAP et des appels éclairs, avant de soumettre ceux-ci aux donateurs sous leur forme définitive. Elle a aussi participé aux réunions mensuelles du Sous-groupe de travail de l'OCHA sur les CAP et aux réunions d'information destinées aux donateurs, et a ensuite diffusé auprès des bureaux extérieurs toutes les informations relatives à ces réunions.

## **Mise en place de partenariats et mobilisation de ressources**

249. DRD a continué à mettre l'accent sur la communauté des partenaires et des donateurs de l'Organisation, en passant en revue et en explorant conjointement les programmes d'intérêt stratégique. Divers canaux et contacts ont été utilisés pour obtenir des résultats optimaux.

250. Au début du mois d'octobre 2008, une visite de donateurs réunissant des participants venus d'Italie, d'Allemagne, de Norvège et des États-Unis ainsi que des représentants du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a été organisée en Ukraine et en République de Moldova. Cette visite a permis d'observer la mise en œuvre de différents projets par l'OIM, notamment dans les domaines du renforcement des capacités de gestion des migrations, de la lutte contre la traite et de la santé. Les donateurs ont reconnu que cette visite leur avait offert une excellente occasion de mieux connaître les activités de l'OIM dans la région et de prendre conscience de l'importance que les autorités, les ONG et les partenaires locaux attachent à l'action de l'Organisation.

251. En 2008, plusieurs États Membres, dont la Roumanie, la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie, ont rejoint la communauté des donateurs en relevant très sensiblement le niveau de leur contribution à l'appui des programmes de l'OIM. Par ailleurs, l'OIM a continué de collaborer avec des institutions des Nations Unies présentes sur le terrain, ainsi qu'avec des ONG et les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle est également parvenue à obtenir des financements de plusieurs fonds d'affectation spéciale multidonateurs, parmi lesquels le Fonds central de lutte contre la grippe (CFIA), le Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des OMD, le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et des fonds mis en place au titre de l'initiative "Une ONU".

## **Liaison avec le secteur privé**

252. Durant l'année considérée, DRD a poursuivi les efforts engagés pour renforcer sa fonction de liaison avec le secteur privé afin d'étendre les partenariats avec les entreprises, les fondations et les particuliers. En 2008, le secteur privé a accru son soutien financier à

l'Organisation, versant au total plus de 7 millions de dollars E.-U. pour des activités mises en œuvre dans le monde entier.

253. Un atelier interne sur la liaison avec le secteur privé a été organisé à la fin d'octobre 2008 à l'intention du personnel des bureaux extérieurs chargés d'assurer la liaison avec le secteur privé. Cet atelier a été l'occasion de mener une réflexion sur les priorités de l'Organisation de partager des données d'expériences, de faire connaître les meilleures pratiques, d'échanger des informations sur des projets couronnés de succès et de passer en revue les outils existants ou récemment mis au point dont dispose le personnel de terrain pour collecter des fonds auprès du secteur privé.

### **Instruments de sensibilisation**

254. *Migration Initiatives* (MI), la publication annuelle de l'OIM sur les appels de fonds, est une des principales réalisations de DRD et présente les programmes et activités de tous les bureaux de l'OIM dans le monde pour lesquels des financements sont requis. *Migration Initiatives* est l'outil le plus complet dont dispose l'Organisation en matière de planification annuelle et de mobilisation de ressources, dans la mesure où il décrit toutes les activités que l'OIM entend engager en réponse aux grands défis migratoires, et expose en détail les besoins de financement de l'Organisation, tant au niveau régional que national. Les financements requis pour 2008 se montaient au total à 760 millions de dollars E.-U. *Migration Initiatives* fait l'objet d'une large diffusion auprès des Etats Membres, des autres pays et du secteur privé.

255. Les Etats Membres ont pu prendre connaissance de l'évaluation de *Migration Initiatives 2007* et de la version actualisée de *Migration Initiatives 2008* lors de la session de printemps du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF), tenue en mai 2008. A partir de la mi-2008, DRD s'est attelé à la préparation de l'édition 2009 de *Migration Initiatives* et a rassemblé, examiné et coordonné à cette fin les apports des différents bureaux extérieurs. La Division a également publié des documents sur la mobilisation des ressources traitant plus particulièrement du processus (*IOM CAP Compendium*) et de la traite (*IOM Counter-Trafficking Compendium*).

256. La section de l'intranet de l'OIM consacré à la mobilisation des ressources et aux relations avec les donateurs a été améliorée pour que le personnel puisse y trouver des informations sur l'évolution des contributions des donateurs, les mécanismes de financement et les directives applicables en la matière. Le site contient également des informations sur les donateurs traditionnels de l'OIM, ainsi qu'un historique des financements reçus. On peut également y trouver de nouveaux instruments de liaison avec le secteur privé et des directives établies par le de liaison avec le secteur privé de DRD.

### **Responsabilité**

257. En février 2008, la version finale du manuel sur les relations avec les donateurs a été diffusée auprès de tous les bureaux extérieurs de l'OIM, pour appuyer les activités de sensibilisation du personnel et de mobilisation des ressources auprès des secteurs public et privé. Durant toute l'année, DRD a poursuivi son action auprès du personnel du Siège et des bureaux extérieurs afin d'améliorer la qualité et la pertinence des rapports de projet établis par les bureaux extérieurs à l'intention des donateurs. Tous les rapports sont examinés avec soin afin de s'assurer de leur conformité aux normes de qualité les plus rigoureuses et aux obligations énoncées dans les contrats avec les donateurs.

## **B. Secrétariat des réunions**

258. Le Secrétariat des réunions (MGS) a continué à planifier et à organiser les réunions des organes directeurs et des groupes de travail, et les consultations informelles avec les représentants des gouvernements. En 2008, MGS a organisé 15 réunions (23 en 2007) et fourni des conseils et un soutien logistique à deux ateliers d'intersession sur le Dialogue international sur la migration. Le Secrétariat a également préparé tous les documents se rapportant à ces réunions et assuré la liaison avec toutes les parties concernées, de même que l'édition, la mise en page, la finalisation et la distribution des documents. Le nombre de documents traités (300, soit un total de 4 266 pages) a progressé d'environ 10 % par rapport à l'année précédente (275 pour un total de 3 350 pages), ce qui témoigne de l'augmentation des demandes d'information des Etats Membres. Pour faire face à cette charge de travail plus lourde, le Secrétariat a poursuivi les efforts déployés pour utiliser au mieux des technologies de l'information.

## **C. Service de traduction**

259. Le service de traduction (TRS) assure la traduction de tous les documents et publications officiels de l'OIM dans les trois langues de travail officielles de l'Organisation et, au besoin, dans d'autres langues. En 2008, 631 039 mots ont été traduits vers le français (contre 586 846 en 2007, soit une progression de 7,5 %) et 799 165 mots vers l'espagnol (contre 684 459 en 2007, ce qui représente une augmentation de 11,7 %). Le nombre total de mots traduits dans d'autres langues, y compris l'anglais, s'est établi à 20 413.

## **VIII. GESTION DES RESSOURCES**

260. Le Département de la gestion des ressources (DRM) est chargé de la définition et de l'application des politiques et des procédures en matière de ressources humaines et financières pour garantir la réalisation efficace des activités de l'Organisation. En 2008, il a continué de fournir des conseils aux partenaires internes et externes sur les différents aspects de la gestion des ressources, des propositions et des difficultés de l'Organisation. Des consultations régulières ont eu lieu avec les Etats Membres et les donateurs concernant les questions financières et administratives.

261. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, les dépenses globales encourues pour les diverses activités ont dépassé un milliard de dollars E.-U., ce qui témoigne de l'importance que prend l'Organisation et du développement de tous ses domaines d'activité, mais souligne aussi la nécessité de contrôles financiers efficaces.

262. La mise en place progressive du nouveau système de gestion financière PRISM dans tous les bureaux du monde a commencé en 2008 et s'est achevée au premier trimestre de 2009.

263. A la suite de la décision du Conseil de l'OIM, la deuxième ligne du Fonds 1035 est devenue opérationnelle en janvier 2008 ; elle était dotée de 3 047 491 dollars de crédits E.-U. pour le financement de projets en 2008.

264. La Division de la comptabilité (ACO) a continué d'œuvrer pour l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) aux fins de l'élaboration

des rapports financiers annuels. Un cabinet comptable international a évalué l'approche proposée par l'OIM pour la mise en place des normes IPSAS, et les changements nécessaires ont été apportés au Règlement financier pour qu'elles puissent être appliquées dans le courant de l'année 2009.

265. ACO a, par ailleurs, collaboré étroitement avec les unités de soutien comptable global de Manille et Panama aux fins de leur réorganisation selon des critères régionaux (plutôt que fonctionnels). Ce changement, qui ne devait normalement prendre effet qu'en janvier 2009, est censé permettre à ces unités d'améliorer leur capacité de soutien comptable aux bureaux extérieurs tout en répondant plus efficacement aux besoins d'information des hauts fonctionnaires de l'Organisation.

266. ACO, en tant que l'un des principaux "propriétaires" du nouveau système de gestion financière mis en place au début de l'année 2008, a largement coopéré avec l'équipe PRISM pour résoudre les problèmes liés à la mise en place progressive du système.

267. Les projets financés pour l'essentiel par la Commission européenne et nécessitant un cofinancement sont restés un problème en 2008, et le groupe de réexamen des cofinancements s'est réuni régulièrement pour gérer les risques liés au cofinancement de l'Organisation.

268. Plusieurs documents sur les questions budgétaires ont été rédigés par la Division du budget (BUD) pour faciliter les discussions avec les Etats Membres.

269. Il avait été initialement proposé que la partie administrative du budget pour 2009 repose sur une croissance réelle zéro pour tenir compte d'une augmentation des dépenses statutaires et autres de l'ordre de 3,5 %. Toutefois, les Etats Membres ont approuvé une augmentation de 2 % seulement, en demandant qu'une réforme budgétaire soit engagée pour remédier durablement au problème du financement de la structure de base de l'Organisation.

270. En juin 2008, le Comité exécutif a approuvé un barème des quotes-parts qui, pour la première fois, est parfaitement aligné sur celui des Nations Unies, et qui servira de base à partir du Programme et Budget de 2009.

271. Le Groupe chargé de l'évaluation, qui est composé de membres du personnel du Siège et des bureaux extérieurs, afin de formuler des recommandations à l'intention du Directeur général sur l'affectation annuelle des fonds de base de la partie administrative du budget et des revenus discrétionnaires, a été élargi et s'est vu adjoindre deux représentants de chaque région.

272. A la demande des Etats Membres, plusieurs réunions ont été organisées dans le courant de l'année 2008 pour faciliter le travail du Groupe de travail sur les revenus discrétionnaires, créé pour examiner le fondement juridique, les tendances et le mécanisme de surveillance de l'utilisation des revenus discrétionnaires. Le groupe a décidé a) de séparer l'élément frais généraux des revenus discrétionnaires, nécessitant l'accord des Etats Membres, de l'élément revenus divers, et b) de réviser le Règlement financier pour encadrer formellement l'utilisation des revenus discrétionnaires.

273. Le Règlement financier a été révisé par incorporation a) d'un cadre régissant formellement l'utilisation des revenus discrétionnaires, b) d'une base pour l'élaboration des



états financiers de l'OIM, et c) d'autres modifications tenant compte, notamment, des changements apportés à la structure des organes directeurs.

274. En 2008 ont démarré la conception et la mise au point du module PRISM de planification et inscription budgétaire intégrées, destiné à faciliter le processus budgétaire de l'OIM. Les phases d'essai et de mise en service se dérouleront respectivement en 2009 et 2010.

275. La fonction principale de la Division de la trésorerie (TSY) reste la gestion générale des liquidités et le placement des fonds de l'Organisation, y compris le Plan d'épargne (anciennement Caisse de prévoyance). La Division supervise et exécute la réception des créances et le paiement des sommes dues, organise le placement des excédents de liquidités de manière à les faire coïncider avec les paiements prévus et surveille le risque de change de l'Organisation pour réduire au minimum les effets des fluctuations monétaires. Ses opérations sont réparties entre l'Unité des services de trésorerie de Manille et le Siège de Genève, à l'aide plateformes bancaires opérant grâce à Internet. Le chef de la division TSY est aussi chef de l'unité administrative créée pour gérer la participation de l'Organisation dans la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Cette unité, dont le centre est principalement à Manille, opère avec l'appui de la Division à Genève.

276. L'Unité de coordination des voyages du personnel (STC) continue d'exercer un contrôle sur les dépenses relatives aux déplacements sur de longues distances et sur les autorisations de tels déplacements, et a apporté son soutien et ses conseils à tous les bureaux dans le monde pour résoudre les problèmes touchant aux déplacements de personnel. On a dénombré plus de 2 500 déplacements du personnel en 2008 (contre 2 100 en 2007), pour lesquels près de 1 500 billets et offres Internet ont été achetés au départ de Genève, à quoi s'ajoute l'émission de 430 visas. Un soutien a également été apporté aux personnes se rendant au Siège, qui ont été aidées à se loger au meilleur coût dans des hôtels et des studios loués pour de courtes périodes.

277. Les services communs (COS), en plus de s'occuper de l'entretien des bâtiments et de fournir un soutien général au personnel du Siège au niveau de l'espace de bureaux, des déménagements et des équipements, a également pris part : a) au réaménagement des espaces de bureaux du Siège pour permettre l'accueil des nouveaux membres du personnel et des consultants ; b) à la gestion courante du système de contrôle de l'accès aux bâtiments en vue d'assurer une meilleure sécurité du personnel et des biens de l'OIM; c) aux activités du Groupe de travail des Nations Unies sur la sécurité, afin de relever les nouveaux défis qui se posent au personnel de Genève en matière de sécurité ; d) à l'introduction de toutes les demandes de paiement émanant des départements du Siège dans le module des achats de PRISM ; e) à la livraison et à la réception du courrier; et f) à l'impression de toute la documentation utilisée pour les consultations informelles avec les Etats Membres et pour les réunions des organes directeurs.

## A. Principales données financières

### Généralités

278. Pour la première fois, le total cumulé des dépenses pour les programmes d'administration et d'opérations a dépassé un milliard de dollars en 2008, soit une hausse de 29 % par rapport à 2007 (783,8 millions de dollars).

<b>Dépenses</b>	<b>2008 en millions de dollars E.-U.</b>	<b>2007 en millions de dollars E.-U.</b>
Programme administratif	34,8	32,0
Programmes d'opérations	<u>978,2</u>	<u>751,8</u>
<b>Total des dépenses pour l'année</b>	<b><u>1 013,0</u></b>	<b><u>783,8</u></b>

279. En 2008, avec l'adhésion à l'OIM de trois nouveaux membres (la Mongolie, la République de l'Inde et la République de Somalie) le nombre de Membres de l'OIM a atteint 125. Plus de 600 nouveaux projets ont été lancés (contre 550 en 2007), portant à plus de 2 000 le nombre de projets opérationnels en cours en 2008 (1 600 en 2007). L'effectif était d'environ 6 700 personnes, affectées principalement aux 430 bureaux extérieurs répartis dans le monde entier (400 en 2007).

### Programme administratif

280. Le budget approuvé pour le Programme administratif en 2008 s'est élevé à 38 045 000 francs suisses (inchangé par rapport à 2007). Le Programme administratif ne constitue toujours qu'une très petite partie de l'allocation budgétaire totale ne représentant pas plus de 3,4 % des dépenses globales pour 2008. Les dépenses pour 2008 se sont élevées à 37 789 321 francs suisses en 2008 (contre 38 229 322 francs suisses en 2007), soit 4 440 francs suisses de moins que le montant inscrit au budget. L'allocation prévue pour les indemnités dues à la cessation de service était de 620 000 francs, alors que les dépenses réelles ont atteint 735 205 francs suisses. C'est la méthode budgétaire qui est appliquée pour le financement des indemnités dues à la cessation de service dans la partie administrative, et il est difficile de prévoir avec précision et d'inscrire au budget les démissions et les licenciements pour l'année à venir.

281. Le résultat net reporté en 2009 de la partie administrative du budget (4 400 francs suisses) comprend : a) les contributions des nouveaux Etats Membres (129 339 francs suisses); b) un excédent de ressources en 2008 (255 679 francs suisses) ; c) le report négatif de l'exercice 2007 (163 409 francs suisses) ; et d) l'augmentation de la provision pour créances douteuses (217 169 francs suisses).

282. Au 31 décembre 2008, le montant total des contributions restant dues s'élevait à 7 059 777 francs suisses (contre 7 885 066 francs suisses en 2007). Onze des Etats Membres défaillants ont conclu des plans de remboursement représentant 2 412 095 francs suisses. Un nombre limité d'Etats Membres reste redevable de la majeure partie du solde.

## **Programmes d'opérations**

283. Les dépenses totales sont passées de 751,8 millions de dollars E.-U. en 2007 à 978,2 millions de dollars E.-U. en 2008, ce qui représente une hausse de 226,4 millions de dollars E.-U., soit 30 %.

284. Les bureaux extérieurs dont les dépenses ont été les plus élevées étaient la Colombie, le Pérou, la Thaïlande, l'Afghanistan, le Soudan, Haïti, le Royaume-Uni et l'Iraq.

285. Les programmes d'opérations se sont clôturés en 2008 comme suit:

- (a) un report de 5 693 277 dollars E.-U. au titre du mécanisme de sécurité du personnel (4 242 962 dollars E.-U. en 2007);
- (b) un report sur 2009 de 1 million de dollars E.-U. (prévu dans la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2008, MC/2257); et
- (c) un report additionnel de 1 million de dollars E.-U. proposé pour financer les dépenses de la structure de base en 2009. Le montant total des revenus discrétionnaires additionnels qu'il est proposé d'utiliser pour soutenir la structure de base s'élève à 2 millions de dollars E.-U., comme l'indique la révision du Programme et Budget pour 2009 (MC/EX/695).
- (d) le solde de revenus discrétionnaires de 101 462 dollars E.-U. (contre 74 691 en 2007), sera reporté pour constituer une réserve de revenus discrétionnaires permettant de répondre aux fluctuations futures.

286. Les revenus discrétionnaires pour 2008, hormis les dépenses de sécurité du personnel, se sont élevés à 38,8 millions de dollars E.-U. Ils comprennent les revenus divers (contributions à affectation spéciale émanant des gouvernements et intérêts créditeurs), les rentrées de fonds provenant de la commission pour frais d'administration liés aux projets. Ils sont utilisés pour financer les structures essentielles et autres besoins prioritaires de l'Organisation qui ne sont pas compris dans la partie administrative du budget. Ils ont été supérieurs au montant prévu dans la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2008 (MC/2257) en raison des rentrées de fonds plus substantiels que prévu, provenant à la fois de la commission pour frais d'administration et des intérêts créditeurs.

## **B. Gestion des ressources humaines**

### **Résumé des activités menées en 2008**

287. Le Département de la gestion des ressources humaines (HRM) élabore et met en œuvre les politiques en matière de ressources humaines pour apporter un appui à l'Organisation en assurant ce faisant un soutien stratégique au niveau du lien entre les activités de programme et les activités opérationnelles sur le terrain en vue du recrutement du personnel, des dispositions à prendre pour le garder au sein de l'OIM et du développement des carrières. Ses activités comprennent le recrutement, la sélection, le placement et la mobilité du personnel, le déploiement des membres personnel en cas d'urgence, et la gestion de programmes, y compris le Programme d'experts associés, les stagiaires, les volontaires et le détachement. Le Département est responsable de la définition des conditions d'emploi, des avantages et prestations dus au personnel, de la classification des postes et de la sécurité sociale (voir MC/2227, paragraphe 152, page 42).

288. En 2008, le Département HRM a renforcé ses politiques, ses pratiques et sa planification des ressources humaines, en s'attachant principalement à :

- simplifier le Statut et Règlement du personnel en s'appuyant sur le projet établi en 2007;
- attirer des personnes hautement qualifiées des gouvernements, des institutions internationales, du secteur privé et, plus généralement, de tout autre cadre;
- étendre la couverture d'assurance du Personnel des services généraux à tous les bureaux extérieurs qui ne relèvent pas d'un régime national de sécurité sociale. De nouvelles fonctions (Traitement des demandes de remboursement de frais médicaux, et Assurance médicale) ont été créées à Panama pour gérer les demandes de prestations et d'assurance du personnel des bureaux d'Afrique et des Amériques;
- mettre en œuvre le système de perfectionnement des compétences professionnelles en vue d'améliorer la gestion organisationnelle à tous les niveaux et à faciliter l'évolution des carrières;
- consolider les programmes d'apprentissage de base, faciliter la formation spécialisée, et étudier de nouveaux moyens de permettre au personnel de se perfectionner.

289. En 2008, la gestion des ressources humaines de l'OIM a continué à être examinée pour en améliorer l'efficacité. Des changements structurels internes ont été apportés au CAM (Gestion des ressources humaines, MHRO) et au CAP (Unité de soutien au personnel sur le terrain, CAP-FPSU) pour délimiter clairement les rôles et les responsabilités de chacun, et des mécanismes répondant aux besoins des bureaux extérieurs ont été mis en place.

### **Politique des ressources humaines**

290. En 2008, HRM a défini des politiques et des directives officielles pour clarifier les procédures administratives et rendre leur application plus cohérente. Il a recensé un certain nombre de domaines dans lesquels il était nécessaire de mettre à jour les règles en vigueur. Ainsi, il a passé en revue et encouragé de nouvelles politiques en matière de rotation du personnel, de recrutement de ressortissants d'Etats Membres non représentés, et de sélection et d'emploi de consultants.

291. Les politiques définies en 2008 ont porté sur:

- l'attribution de contrats ordinaires
- les congés spéciaux non rémunérés
- les avances sur salaires
- l'évacuation, le transfert et la réaffectation du personnel
- congés pour adoption

292. Le Statut et Règlement applicable au personnel sur le terrain a été mis à jour et est entré en application au Népal et en Afghanistan. Par ailleurs, les conditions de service des employés en Colombie ont été revues et un nouveau Statut et Règlement est en cours d'élaboration pour ce bureau.

293. En 2008, HRM a étendu le plan médical à la plupart du personnel local des bureaux extérieurs qui n'était pas couvert par un régime national de sécurité sociale. De nouvelles unités ont été créées au CAP (Traitement des demandes de remboursement de dépenses médicales et Assurance médicale), au service des bureaux d'Afrique et des Amériques couverts par le plan médical.

### **Evolution des effectifs**

294. L'augmentation des effectifs s'est poursuivie en 2008, suivant en cela l'essor mondial des opérations et des activités de l'OIM. Au 31 décembre 2008, l'Organisation employait au total 7 127 fonctionnaires et membres du personnel des services généraux, soit une augmentation de 10,38 % par rapport à 2007.

295. L'Unité du recrutement (REC) créée au CAM a continué de fournir un appui pour les programmes de l'OIM en assurant la sélection, le recrutement et le déploiement du personnel international de l'OIM dans le monde et du personnel des services généraux au Siège. En 2008, HRM a publié:

- 71 avis de vacance pour des postes de fonctionnaires<sup>8</sup> (105 en 2007)
- 4 avis de vacance pour des postes au sein des services généraux au Siège<sup>9</sup> (3 en 2007)
- 65 avis de vacance pour des postes de fonctionnaires<sup>10</sup> engagés pour un contrat de courte durée (77 en 2007).

296. En réponse à ces avis de vacance, 3 828 dossiers de candidatures ont été reçus en 2008 (3 200 en 2007), et 2 892 candidatures pour des postes de courte durée (1 900 en 2007). Le recrutement et le déploiement de personnel pour les programmes d'intervention après une crise sont restés importants, notamment en Afghanistan, à Sri Lanka, au Soudan et au Zimbabwe.

297. Six nouveaux membres du personnel, ressortissants d'Etats Membres<sup>11</sup> non représentés, ont été recrutés en 2008

298. Les capacités internes ont été renforcées par des visites ciblées sur le terrain et des formations. A la demande de responsables du recrutement, des membres de REC se sont rendus au Népal et en Égypte pour aider à pourvoir des postes internationaux et locaux et pour former le personnel de terrain aux procédures générales de recrutement et de sélection.

### **Experts associés et détachement**

299. En coopération avec HRM au Siège, REC a maintenu son soutien et une assistance administrative pour le recrutement et le placement d'experts associés. Dix nouveaux experts associés sont entrés à l'OIM en 2008<sup>12</sup>. Leurs postes sont financés par l'Allemagne,

---

<sup>8</sup> Dont 53 étaient ouverts aux candidats internes et aux ressortissants d'Etats Membres non représentés, et 18 aux candidats tant internes qu'externes.

<sup>9</sup> Dont 1 ouvert aux candidats externes.

<sup>10</sup> Dont 26 étaient ouverts aux candidats internes et aux ressortissants d'Etats Membres non représentés et 39 aux candidats tant internes qu'externes.

<sup>11</sup> Burundi, Cameroun, El Salvador, Maroc et Nigéria.

<sup>12</sup> En poste à Addis Abeba, Ankara, Bangkok, Bruxelles, Chisinau, Dakar, Genève/Siège, Harare, Kampala, Kiev, Nairobi, Rabat, Rome et Tripoli.

l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon et la Suède.

300. En 2008, l'OIM a bénéficié de dix nouveaux détachements au titre du Programme SYNI.<sup>13</sup>

### **Administration du personnel et traitement des fiches de paie**

301. Au Centre administratif de Manille (CAM), l'Unité de gestion des ressources humaines de Manille (MHRO) assure la gestion du personnel et le traitement des fiches de paie pour l'ensemble des fonctionnaires de l'Organisation et le personnel des services généraux au Siège.

302. En 2008, des membres du personnel de MHRO se sont rendus dans les bureaux extérieurs et les bureaux auxiliaires de l'OIM pour leur apporter un appui en matière de gestion des ressources humaines. Entre autres, ces missions ont consisté en une formation au système à Panama et au Népal, et en un examen de la structure organisationnelle à Sri Lanka. Plusieurs missions sont prévues en 2009 pour permettre un appui plus efficace aux activités sur le terrain.

### **Unité de soutien du personnel sur le terrain (CAP-FPSU), Centre administratif de Panama**

303. Depuis le démarrage des fonctions de ressources humaines au CAP, le Département HRM offre des services continus aux membres du personnel de l'OIM partout dans le monde. Le CAP appuie actuellement plus de 8 000 employés de terrain recrutés sur place dans 135 pays. Ce chiffre comprend le personnel des services généraux, des fonctionnaires nationaux, des stagiaires locaux et des consultants, des agents d'escorte et d'autres membres du personnel temporaires.

304. CAP-FPSU aide les bureaux extérieurs en ce qui concerne le classement des postes de terrain et la promotion du personnel, et veille à ce que les grades soient adaptés aux responsabilités au sein de l'OIM. Depuis juin 2008, la classification des postes des fonctionnaires et du personnel des services généraux du Siège relève aussi de cette unité.

305. En 2008, l'unité a coopéré étroitement avec HRM (Siège) et les autres unités de l'Organisation pour établir une description commune des postes pour l'Overseas Processing Entity (Entité de traitement à l'étranger) du Programme de réinstallation des États-Unis (USR/OPE). Un examen des postes et de la structure organisationnelle pour ce programme a été effectué au Moyen-Orient et au Népal, et ses résultats serviront de modèle pour créer de nouvelles structures de traitement à l'étranger.

306. L'unité CAP-FPSU a aussi examiné sur place les processus de gestion des ressources humaines, la structure organisationnelle, le classement des postes et le mandat à Sri Lanka, en Colombie et au Népal. Le personnel des ressources humaines et les superviseurs ont reçu des

---

<sup>13</sup> SYNI est un programme professionnel sans but lucratif réalisé par le Conseil communal de la ville de Lausanne, qui offre à des professionnels motivés la possibilité de participer à des missions formatrices dans le domaine de la coopération internationale en Suisse et à l'étranger. Le programme aide des professionnels résidant en Suisse désireux d'acquérir une expérience professionnelle en milieu international à participer à des missions temporaires subventionnées. Il est financé et commandité par le Secrétariat d'État aux affaires économiques de la Suisse (SECO) et par le Conseil communal de la ville de Lausanne.

instructions sur l'administration du personnel sur le terrain, notamment en ce qui concerne les avantages et prestations, les types de contrat, et les procédures de recrutement et de sélection.

### **Administration de l'assurance et médecine du travail**

307. HRM a soutenu la création de l'Unité de traitement des demandes de remboursement des dépenses médicales (HCP) au Panama, pour laquelle deux assistants ont été recrutés. Depuis le 1er septembre 2008, HCP Panama administre la participation au Plan médical des bureaux extérieurs de l'OIM en Afrique et aux Amériques. En outre, HRM coordonne la participation au Plan médical des nouveaux bureaux extérieurs et l'extension du Plan aux bureaux du CAM et du CAP.

308. Les discussions qui ont eu lieu en 2008 avec les assureurs ont permis d'améliorer les prestations au personnel et de mettre en place des visites médicales périodiques pour les employés sur le terrain couverts par le Plan médical. L'Unité de médecine du travail (OHU) et l'Administration de l'assurance ont révisé et actualisé en conséquence tous les formulaires et les instructions.

309. HRM a poursuivi ses efforts visant à conclure des accords avec des hôpitaux pour faciliter les procédures d'admission du personnel de l'OIM partout dans le monde et obtenir des tarifs préférentiels. Des négociations sont en cours pour signer de nouveaux accords avec six grands hôpitaux.

310. En 2008, l'équipe OHU-HIM (assurance et services médicaux) a effectué environ 3 000 visites médicales de pré-embauche, de départ, de contrôle périodique et de suivi médical des chauffeurs. OHU a aussi fait en sorte que le personnel de l'OIM passe un contrôle médical avant tout transfert ou déplacement professionnel, ainsi qu'avant son admission dans aux plans d'assurance maladie de l'OIM. En 2008, 27 transferts pour raisons médicales et d'évacuations sanitaires ont été administrés dans le monde. Dans un cas seulement il a fallu faire appel à un opérateur privé externe pour une évacuation médicale par voie aérienne. OHU a assuré le suivi des congés de maladie et a facilité la réadaptation sur les lieux de travail ; elle a obtenu, après avoir réalisé une évaluation, le versement d'une pension d'invalidité dans 19 cas d'accident ou de maladie, professionnels ou non, au titre de différents régimes.

311. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, OHU-HIM a assuré une surveillance étroite des conditions physiques et mentales de travail du personnel de toute l'Organisation pour que celui-ci puisse travailler dans des conditions de sécurité raisonnables. En 2008, elle a réalisé une évaluation du stress en Afghanistan, au Myanmar et au Pakistan, et a incité le personnel de l'OIM à s'adresser, au besoin, à des conseillers des Nations Unies ou à des conseillers privés. Au Myanmar, au Pakistan, en Afghanistan, en Jordanie, en Syrie, au Kosovo sous administration des Nations Unies (résolution 1244 du Conseil de sécurité) et en Italie, des évaluations ont été réalisées directement dans les bureaux, les lieux d'hébergement et les établissements médicaux locaux. OHU a émis des conseils sur le plan ergonomique et social et des conseils de santé mentale, et évalué la qualité des hôpitaux dans ces pays dans le but de permettre au personnel de l'Organisation d'avoir un meilleur accès à des services médicaux de qualité.

312. En 2008, 24 membres du personnel se sont vu accorder des prestations au titre de l'assurance contre les actes de malveillance au travail. OHU a sensibilisé l'ensemble du personnel de l'OIM aux maladies infectieuses et non contagieuses par des campagnes d'information et la distribution de fiches d'information sur le choléra, la dengue et la fièvre

typhoïde; elle a mené des campagnes saisonnières de vaccination contre la grippe, donné des conseils médicaux pour le voyage, délivré des pharmacies de voyage et tenu les voyageurs à jour de leurs vaccinations.

313. L'Unité a continué de travailler avec les directeurs médicaux de diverses institutions des Nations Unies sur des questions communes telles que le VIH/sida au travail et la préparation du personnel à une pandémie. Elle a par ailleurs passé en revue les politiques relatives au bien-être du personnel au travail, notamment celle concernant l'usage du tabac sur le lieu de travail.

### **Perfectionnement professionnel et formation**

314. Les programmes de formation de base de l'OIM ont été systématiquement pris en considération en 2008, et dix sessions ont été organisées pour renforcer les compétences du personnel de l'OIM dans trois domaines principaux : direction et gestion, gestion des projets, et communication. En 2008, 1 150 membres du personnel de toute l'Organisation (contre 894 en 2007) ont participé à 83 actions de formation (contre 89 l'année précédente) organisées avec le concours de l'Unité de Perfectionnement et formation du personnel (SDL).

315. En plus des programmes de base, SDL a apporté son concours pour des formations ciblées destinées au personnel de terrain nécessitant des compétences managériales et spécialisées dans le domaine migratoire; l'Unité a animé des actions de planification en équipe pour les bureaux extérieurs et les unités de Genève, et a donné des avis spécialisés pour la création du Centre de formation et de recherche sur les migrations à Séoul. SDL a contribué à organiser la réunion des chefs de MFR, de MSL et des Centres administratifs convoquée en nombre par le Directeur général, et à la mise en place de l'enquête de satisfaction du personnel lancée en janvier 2009.

316. Pour continuer de renforcer les Centres administratifs de Manille et de Panama, une Unité SDL a été constituée à Panama pour parachever la décentralisation de cette fonction, commencée avec la création du poste d'assistant SDL à Manille en février 2006. Depuis mars 2008, l'assistant SDL à Panama a contribué à organiser quatre sessions de formation et une réunion au CAP, apporté une assistance à des bureaux extérieurs des Amériques et du reste du monde concernant les conditions à remplir pour participer à des actions de formation, traduit des matériels de communication et de formation SDL en espagnol, et préparé les dossiers sur la formation pour la visite des vérificateurs dans les bureaux extérieurs. Au CAM, l'assistant SDL a largement contribué à préparer le lancement du système PRISM Financials et PRISM RH en organisant et assurant sept sessions de formation pour 176 membres du personnel et en facilitant l'accès des collègues du monde entier à des formations par voie électronique.

### **Gestion du comportement professionnel**

317. En 2008, SDL a dirigé des sessions d'information ciblées, et l'administration du système de gestion du comportement professionnel (PDS) a été transférée au CAP et intégrée aux tâches de l'assistant SDL. En décembre 2008, le système PDS englobait plus de 1 100 membres du personnel de 35 bureaux extérieurs. En outre, 15 autres bureaux s'approprient à appliquer ce système.

318. Des efforts sont déployés pour intégrer davantage le système PDS dans les autres outils et pratiques de gestion des ressources humaines (promotion, rotation, gestion des talents, relève). Le Bulletin général n° 2034 du 15 avril 2008 indique que les notes d'entretien



sur le comportement professionnel sont une condition préalable pour l'obtention d'un contrat ordinaire.

### Rotation du personnel

319. En 2008, les dispositions du Statut et règlement relatives à la rotation du personnel ont été simplifiées pour s'appliquer tous les fonctionnaires, et une nouvelle Commission spéciale de la rotation (SRAB) et des nominations a été créée pour les mettre en application.

### Evolution des effectifs de l'OIM et de leur évolution

320. Les effectifs ont continué d'augmenter en 2008 du fait de l'expansion des opérations et activités de l'Organisation dans le monde entier. Au 31 décembre 2008, l'Organisation comptait au total 7 127 membres du personnel (fonctionnaires et personnel des services généraux), ce qui représente une augmentation de 10,38 % par rapport à 2007.

#### Répartition des fonctionnaires (catégorie Administrateurs) par classe/grade, lieu d'affectation et sexe au 31 décembre 2008

Catégorie/Grade	Siège		Bureaux extérieurs		Nombre total de fonctionnaires de l'OIM		
	F	M	F	M	F	M	Total
D-2		1			0	1	<b>1</b>
D-1	3	8	3	15	6	23	<b>29</b>
P-5	9	16	8	26	17	42	<b>59</b>
P-4	11	8	19	75	30	83	<b>113</b>
P-3	14	13	76	106	90	119	<b>209</b>
P-2	15	4	51	49	66	53	<b>119</b>
P-1	1	1	14	18	15	19	<b>34</b>
PU	6		16	12	22	12	<b>34</b>
Fonctionnaires engagés sous contrat de courte durée	3	6	59	81	62	87	<b>149</b>
Experts associés		2	10	4	10	6	<b>16</b>
Fonctionnaires nationaux			130	165	130	165	<b>295</b>
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>59</b>	<b>386</b>	<b>551</b>	<b>448</b>	<b>610</b>	<b>1058</b>

#### Ce tableau n'inclut pas :

- Le Directeur général et le Directeur général adjoint, les stagiaires, les consultants et le personnel en congé spécial sans traitement
- Les fonctionnaires détachés

**Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade  
et par pays de nationalité au 31 décembre 2008**

Nationaux d'Etats Membres de l'OIIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Afghanistan					1	1					5	7
Albanie					1				2		3	6
Algérie				1	1							2
Angola												0
Argentine			1	1	1							3
Arménie									1		3	4
Australie		1	2	7	6	2	3	3	7		1	32
Autriche		1		2	4				1		1	9
Azerbaïdjan				1					1		1	3
Bahamas												0
Bangladesh			2		1						15	18
Bélarus					1						2	3
Belgique			2	4	1	1		1	2	2	2	15
Belize												0
Bénin									1			1
Bolivie			1						1			2
Bosnie- Herzégovine				1	3							4
Brésil				2	1				2			5
Bulgarie				1								1
Burkina Faso					1	1						2
Burundi									1			1
Cambodge											3	3
Cameroun							1		1			2
Canada			3	5	9	3	1	3	3			27
Cap-Vert												0
Chili			1		1						1	3
Colombie						2					51	53
Congo												0
Costa Rica		1	1	2	3	2			1		2	12
Côte d'Ivoire					2							2
Croatie				2	1		1	1			1	6
Chypre												0
République tchèque											1	1
République démocratique du Congo					1	1					1	3
Danemark				1					1			2
République dominicaine												0
Equateur				1		1	1				4	7
Egypte			1		1	1	6		3		2	14
El Salvador									1			1
Estonie												0
Finlande					1	1				1	1	4
France		1	5	5	8	4	1	3	8	1	1	36

**Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade  
et par pays de nationalité au 31 décembre 2008 (suite)**

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Gabon												0
Gambie												0
Géorgie				1		2			1		2	6
Allemagne		7	2	5	10	4	1	1	2	2	2	36
Ghana			1	2		3					6	12
Grèce				1			1	1			1	4
Guatemala											3	3
Guinée											1	1
Guinée-Bissau												0
Haïti					1						3	4
Honduras						1						1
Hongrie			1	1							3	5
Inde		1	2	1	3	2	1		1			11
Iran (République islamique d')			1		1						2	4
Irlande				1	2	1			1		2	7
Israël					1							1
Italie		5	2	9	11	6	3	2	13	5	2	58
Jamaïque												0
Japon		1	1		6	5				3	1	17
Jordanie				3	3	1	3		3		8	21
Kazakhstan				1							1	2
Kenya			2	1	9	3			6		10	31
Kirghizistan								1			2	3
Lettonie											1	1
Libéria					1	1						2
Jamahiriya arabe libyenne											1	1
Lituanie									1		1	2
Luxembourg												0
Madagascar												0
Mali					1						1	2
Malte												0
Mauritanie												0
Maurice					1							1
Mexique												0
Mongolie												0
Monténégro												0
Maroc									1			1
Népal									1		6	7
Pays-Bas		1	2		4	1		3	4			15
Nouvelle-Zélande			2									2
Nicaragua				1	1							2
Niger					1							1

**Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade  
et par pays de nationalité au 31 décembre 2008 (suite)**

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Nigéria					1							1
Norvège			1	1	1					1		4
Pakistan					2					3	8	13
Panama			1		1						3	5
Paraguay												0
Pérou				1	1					1	3	6
Philippines			2	2	8	8				8	9	37
Pologne								1	1	1	3	6
Portugal			1	1	3	3	2			3		13
République de Corée				1								1
République de Moldova						1					2	3
Roumanie			1	3	1	3				1	1	10
Rwanda												0
Sénégal					1					1	3	5
Serbie				4	9					4	4	21
Sierra Leone				1		1				1	2	5
Slovaquie										2	1	3
Slovénie												0
Somalie												0
Afrique du Sud						3					3	6
Espagne		1		1	2	2				1		7
Sri Lanka				1	1					1	4	7
Soudan		1				1				2	14	18
Suède				1	6	1		1		1	1	11
Suisse	1		3	3	2	4				2		15
Tadjikistan						1				2	1	4
Thaïlande				1	3	2	2	1		1	10	20
Togo				1								1
Tunisie											2	2
Turquie					1					1		2
Uganda				1							4	5
Ukraine					2	2					7	11
Royaume-Uni		1	3	7	11	3		3		15	3	46
République-Unie de Tanzanie											1	1
Etats-Unis d'Amérique		4	8	15	25	17	4	5		21	1	102
Uruguay		1	4			1				2		8
Venezuela (République bolivarienne du)		1									1	2
Viet Nam					1						5	6
Yémen												0
Zambie												0
Zimbabwe					2						10	12

**Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade  
et par pays de nationalité au 31 décembre 2008 (suite)**

Etats observateurs et non membres	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	Total
Bahreïn												0
Bhoutan												0
Tchad						1						1
Chine				1							1	2
Cuba												0
Erythrée					1							1
Ethiopie					2		1		1		7	11
Guyane												0
Saint-Siège												0
Indonésie					2	5		1	1		8	17
Iraq					2						5	7
Liban				1								1
Malaisie					1	1						2
Mozambique		1			3			1				5
Myanmar								2	1		3	6
Namibie												0
Papouasie-Nouvelle- Guinée												0
Qatar												0
Fédération de Russie				2	3	6	1				2	14
Saint-Marin												0
Sao Tome-et- Principe												0
Arabie saoudite												0
République arabe syrienne											4	4
Ex-République yougoslave de Macédoine				1	4	3						8
Turkménistan					2							2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>59</b>	<b>113</b>	<b>209</b>	<b>119</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>149</b>	<b>16</b>	<b>295</b>	<b>1058</b>

**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs  
par nationalité et par sexe au 31 décembre 2008**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Afghanistan			15	170	<b>185</b>
Albanie		1	11	4	<b>16</b>
Angola			9	27	<b>36</b>
Argentine	1		23	6	<b>30</b>
Arménie			3	6	<b>9</b>
Australie			10	1	<b>11</b>
Autriche			12	8	<b>20</b>
Azerbaïdjan	1		13	20	<b>34</b>
Bahreïn			1		<b>1</b>
Bangladesh			40	130	<b>170</b>
Barbade		1			<b>1</b>
Bélarus			16	7	<b>23</b>
Belgique			15	12	<b>27</b>
Bénin				1	<b>1</b>
Bolivie			6	8	<b>14</b>
Botswana			1		<b>1</b>
Bosnie-Herzégovine	1		25	27	<b>53</b>
Brésil			3	1	<b>4</b>
Bulgarie	1		2	1	<b>4</b>
Burundi			1	1	<b>2</b>
Cambodge			16	24	<b>40</b>
Cameroun			1	1	<b>2</b>
Canada	1		4	4	<b>9</b>
Tchad				1	<b>1</b>
Chili			7	3	<b>10</b>
Chine			4	1	<b>5</b>
Hong Kong (Région administrative spéciale)			3		<b>3</b>
Colombie	1		124	89	<b>214</b>
Costa Rica			23	13	<b>36</b>
Côte d'Ivoire			5	18	<b>23</b>
Croatie			5	1	<b>6</b>
Cuba			2		<b>2</b>
République tchèque			9	3	<b>12</b>
République démocratique du Congo		1	10	56	<b>67</b>
Danemark				3	<b>3</b>
République dominicaine			3	2	<b>5</b>
Equateur			46	51	<b>97</b>
Egypte			34	28	<b>62</b>
El Salvador			8	3	<b>11</b>
Erythrée			3	2	<b>5</b>
Estonie	1		1		<b>2</b>
Ethiopie			18	31	<b>49</b>
Finlande			4	4	<b>8</b>
France	15	7	17	6	<b>45</b>
Gambie			1	1	<b>2</b>
Géorgie			8	12	<b>20</b>

**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs  
par nationalité et par sexe au 31 décembre 2008 (suite)**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Allemagne	2	1	19	11	33
Ghana			30	42	72
Grèce			8	6	14
Guatemala			17	28	45
Guinée			9	15	24
Haïti			19	46	65
Honduras			10	5	15
Hongrie			4	6	10
Inde			3	8	11
Indonésie			183	369	552
Iran (République islamique d')			10	7	17
Iraq			13	87	100
Irlande			4	3	7
Italie	4	1	42	15	62
Jamaïque			2	1	3
Japon			6		6
Jordanie			81	97	178
Kazakhstan			13	5	18
Kenya			87	102	189
Kirghizistan			6	8	14
Lao (République démocratique populaire)			1	3	4
Lettonie			2		2
Liban			5	6	11
Libéria			3	12	15
Jamahiriya arabe libyenne			9	12	21
Lituanie			5	2	7
Luxembourg			1		1
Malaisie			1		1
Mali				5	5
Malte			2	1	3
Mauritanie				4	4
Maurice			1		1
Mexique			7	6	13
Mongolie			1		1
Monténégro			3	1	4
Maroc			11	9	20
Mozambique			2	12	14
Myanmar			105	93	198
Népal			137	193	330
Pays-Bas	1		41	29	71
Nicaragua			3	1	4
Nigéria			6	8	14
Norvège			9	6	15
Pakistan			27	70	97
Panama			10	5	15
Papouasie-Nouvelle-Guinée			2	3	5

**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs  
par nationalité et par sexe au 31 décembre 2008 (suite)**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Paraguay			1	1	2
Pérou			8	18	26
Philippines			127	70	197
Pologne			16	3	19
Portugal			4	1	5
République de Corée			3	1	4
République de Moldova			27	15	42
Roumanie		1	7	6	14
Fédération de Russie			92	36	128
Rwanda			1	1	2
Sénégal			10	14	24
Serbie			40	55	95
Sierra Leone			5	16	21
Slovaquie			11	3	14
Slovénie				2	2
Somalie			3	15	18
Afrique du Sud	1		13	9	23
Espagne	1		8	4	13
Sri Lanka		2	32	166	200
Soudan			77	345	422
Suède			4		4
Suisse	12	3	6	4	25
République arabe syrienne			50	61	111
Tadjikistan			12	25	37
Thaïlande			153	94	247
ex-République yougoslave de Macédoine	1	2	16	5	24
Timor-Leste			23	83	106
Togo			1	2	3
Trinité-et-Tobago			1		1
Tunisie			2	1	3
Turquie			15	9	24
Turkménistan			1	2	3
Ouganda			15	22	37
Ukraine			38	15	53
Royaume-Uni	6	1	24	28	59
République-Unie de Tanzanie	2		10	20	32
Etats-Unis d'Amérique			26	16	42
Uruguay	2		4	1	7
Ouzbékistan			5	3	8
Venezuela (République bolivarienne du)			2	2	4
Viet Nam			69	19	88
Yémen			1	6	7
Zambie			10	23	33
Zimbabwe			64	84	148
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>21</b>	<b>2559</b>	<b>3435</b>	<b>6069</b>



## **IX. CENTRES ADMINISTRATIFS**

### **A. Centre administratif de Manille**

#### **Unité d'information sur les projets**

321. L'Unité d'information sur les projets (PIU) suit la mise en œuvre de tous les projets de l'OIM dans le monde et est la source institutionnelle de toute information sur les projets présents et passés.

322. L'Unité PIU aide les concepteurs de projets de l'OIM, les gestionnaires de projets et les autres unités:

- en recherchant dans les dossiers l'expérience acquise par l'OIM dans la réalisation de certaines activités ou de projets réalisés antérieurement et pouvant servir à l'élaboration de nouveaux projets, à des activités de liaison ou autres tâches officielles de l'OIM;
- en assistant la Division de la comptabilité dans la procédure de demande d'activation d'un projet, en demandant toutes les pièces requises pour l'assignation d'un code de projet et/ou en donnant suite à une telle demande;
- en archivant sur ordinateur et sur papier pour référence, les documents concernant les projets anciens et en cours, et en tenant à jour les fichiers de projet dans FileNet et la base de données contenant les fiches sur de projet dès réception des documents de projets pertinents et des mises à jour en provenance des bureaux extérieurs et des unités concernées de l'OIM;
- en envoyant aux gestionnaires de projets des rappels avant la date limite de remise des rapports, conformément aux obligations envers les donateurs établis par l'OIM.

#### **Statistiques de l'Unité d'information sur les projets pour 2008**

Nouvelles propositions reçues et enregistrées	729 (613 en 2007)
Demandes de code de projet reçues	568 (512 en 2007)
Rappels envoyés pour la remise des rapports	512 (236 en 2007)
Documents de projets archivés dans FileNet	10 035 (9 892 en 2007)
Rapports et demandes de renseignements générés par la base de données	354 (501 en 2007)
Nombre total de projets enregistrés dans la base de données au 31 décembre 2008	5 540 (4 803 en 2007)

#### **Unité de sécurité du personnel**

323. L'Unité de sécurité du personnel (SSU) se consacre principalement à la sécurité et la sûreté de l'ensemble du personnel de l'OIM, ainsi qu'à la protection des possessions de

l'Organisation dans plus de 430 bureaux extérieurs dans le monde. Elle reste le point focal de l'Organisation pour ce qui concerne la sécurité dans le domaine administratif, financier et opérationnel.

### **SSU et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies partenaires dans le domaine de la sécurité**

324. L'OIM est un partenaire actif du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) dans le cadre du Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies. SSU et la Mission spéciale de liaison (SLM) de l'OIM avec les Nations Unies à New York sont les principaux points focaux pour tout ce qui concerne ce partenariat de sûreté et de sécurité dans le monde.

325. L'OIM fait partie du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité (IASMN), qui a tenu deux réunions en 2008, à Lyon et Paris (France), auxquelles l'Unité a assisté. Cette instance de définition des politiques émet des recommandations à l'intention du Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM) et du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination concernant tous les aspects de la gestion de la sûreté et de la sécurité à l'échelle mondiale.

### **Appui SSU aux bureaux extérieurs et aux opérations**

326. Tout au long de l'année 2008, l'Unité a fourni à plus de 70 bureaux extérieurs de l'OIM des conseils techniques, des évaluations de la sécurité des missions, des formations spécialisées et des aides de financement en matière de sûreté/sécurité pour garantir la mise en place de normes de sécurité minimales.

327. L'Unité a créé un Centre d'opérations pour la gestion des situations de crise doté de techniques de pointe, notamment pour le repérage des incidents, la surveillance des médias, les communications d'urgence, les statistiques et l'analyse des tendances. Ce centre est l'un des quatre centres d'opérations du monde reconnus au sein du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et reste l'organe d'appui et de coordination de l'UNDSS aux Philippines en cas de crise.

328. Tout au long de 2008, SSU a continué à travailler en étroite collaboration avec les bureaux extérieurs de 60 pays dans lesquels différentes phases de sécurité au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies sont en application.

329. Pour aider les bureaux extérieurs de l'OIM à gérer la sûreté et la sécurité, SSU a réalisé des évaluations de la sécurité physique et des menaces aux Philippines, en Egypte, en Ethiopie, en Tunisie, au Kenya, au Soudan, en Colombie, au Panama, en Haïti, en Afrique du Sud, au Mozambique et au Zimbabwe. Elle a fourni un appui direct à des bureaux extérieurs à la suite de plusieurs incidents graves de sécurité dans les pays suivants : Pakistan (évacuation des membres de la famille), Sri Lanka (transfert de personnel), Afghanistan (menaces de mort), Somalie (évacuation), Pakistan (menaces de mort et transfert du personnel), Philippines (plusieurs cas graves de vol), Zimbabwe (menaces, intimidations), Colombie (menaces contre le personnel, agression contre un véhicule de l'OIM et mort de l'agent d'exécution partenaire), Myanmar (aide après une catastrophe naturelle).

330. L'OIM est partenaire de la Commission européenne dans le cadre des Missions d'observation électorale (MOE) de l'Union européenne. SSU travaille en étroite collaboration avec l'Unité de coordination des MOE de la MFR à Bruxelles, fournissant avis techniques en matière de sécurité, supervisant le recrutement des responsables de la sécurité, fournissant un appui pour la formation, des informations générales et des avis sur la sécurité et la sûreté dans les pays où sont mises en place des MOE.

331. En coopération avec des représentants régionaux et des chefs de mission, SSU a apporté un appui technique aux responsables de la sécurité des bureaux extérieurs et régionaux de l'Organisation en Jordanie, en Afghanistan, au Soudan, au Pakistan, au Népal et au Timor-Leste. L'Unité a accueilli une deuxième agente de la sécurité sur le terrain, qui est affectée au bureau du Népal.

332. SSU donne des avis techniques et supervise le programme de formation initiale des Nations Unies sur la sensibilisation aux questions de sécurité (SAIT) pour la mission en Iraq, maintenant dans sa cinquième année. A ce jour, environ 2 000 agents internationaux et nationaux de 35 organisations humanitaires ont reçu la formation OIM/SAIT de sécurité professionnelle. Le succès de cette formation spécialisée dans les milieux à haut risque a abouti à la mise en place d'une formation SAIT pour la mission au Pakistan à la fin de l'année 2008.

333. SSU participe directement au programme de formation "Sécurité et sûreté en mission" (SSAFE), parrainé par l'École des cadres et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Elle dispose maintenant d'un certain nombre de formateurs qualifiés pour ce programme, qui participent activement à la formation dans les bureaux extérieurs de l'OIM.

### **Statistiques SSU sur les incidents de sécurité**

334. En 2008, le Centre d'opérations a émis 45 rapports d'information sur la sécurité (SIR) 84 bulletins d'information générale sur la sécurité (GSI) et 100 avis concernant des catastrophes, la météorologie, les déplacements et autres aspects touchant à la sécurité.

335. L'Unité a enregistré 270 incidents de sécurité ou sûreté tels que : cambriolages, incendies volontaires, enlèvements, vols de véhicule, vols, détournement et vol de voitures, agressions physiques et sexuelles, détention de personnel, menaces et menaces de mort, bombardements, manifestations, désordres civils, catastrophes naturelles, actes militaires, accidents routiers, détérioration de biens, incendies, escroquerie, tirs directs et indirects ou attaques à la roquette. Le nombre des incidents de sécurité / sûreté touchant des membres du personnel de l'OIM est passé de 73 en 2007 à 79 en 2008.

336. Le nombre croissant d'accidents routiers et de morts et blessés est une source de grave préoccupation pour la communauté de l'aide humanitaire. Les accidents de la route restent l'une des principales causes de blessures et de morts parmi le personnel de l'OIM. En 2008, 20 accidents de la route (contre 14 en 2007) ont fait au moins un mort et neuf blessés parmi le personnel de l'Organisation. L'UNDSS et SSU ont tous deux mis en place, en 2008, des campagnes de sécurité routière pour remédier à ce problème.

## **Budget de l'Unité SSU**

337. En 2008, le budget des opérations de base de l'Unité s'élevait à 1,4 million de dollars E.-U., dont 1,1 million de dollars ont été affectés à 74 bureaux extérieurs de l'OIM pour répondre à divers impératifs de sécurité / sûreté –normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) et normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile (MORSS) – et à des dépenses partagées par les bureaux. Le solde était destiné à couvrir les dépenses de personnel, les frais administratifs et diverses manifestations de formation à la sécurité.

### **B. Centre administratif de Panama**

338. En 2008, l'OIM a continué de renforcer et d'étendre les services fournis par le Centre administratif de Panama (CAP). Les nouveaux services ou parties de services repris par le CAP en 2008 ont été l'audit interne, l'assurance et les services médicaux (HIM), et le perfectionnement et la formation du personnel (SDL). L'effectif est passé de 15 à la fin de l'année 2007 à 21 à la fin de 2008.

339. L'Unité d'appui au personnel de terrain continue à fournir à l'ensemble des bureaux extérieurs de l'OIM un appui pour la gestion du personnel local. Elle a aussi effectué des missions d'évaluation des conditions locales dans certains bureaux extérieurs pour apporter un appui spécifique.

340. L'Unité de l'assurance et des services médicaux, créée en 2008, fournit des conseils et des services en matière de médecine du travail aux bureaux extérieurs d'Afrique et des Amériques.

341. En 2008, le CAP a fourni un appui aux bureaux extérieurs de l'OIM de l'hémisphère occidental dans les domaines de la comptabilité et du contrôle financier, ainsi qu'à des bureaux d'autres régions. Il a aussi apporté un appui aux bureaux des Amériques pour la mise en service du système PRISM.

342. IT a fourni un soutien aux bureaux extérieurs de la région des Amériques: il fournit un service d'assistance en temps réel grâce au décalage horaire, sans contraintes linguistiques.

343. Début 2008, le Bureau de l'inspecteur général a transféré un poste de vérificateur interne au CAP. Le vérificateur effectue des visites dans la région des Amériques et d'autres régions, contribuant ainsi à faire appliquer les contrôles internes obligatoires.

344. Le CAP participe au réseau régional REDLAC, dont le but est l'échange d'informations et la coordination des mesures de préparation et les secours en cas de catastrophes naturelles en Amérique latine et aux Caraïbes.

345. Le Centre administratif de Panama offre la possibilité de poursuivre le processus de délocalisation tout en assurant des services de qualité à un coût réduit et en tirant parti du décalage horaire et de la différence linguistique. L'Administration a fait en sorte que les activités du Siège, du CAM et du CAP se complètent, en évitant les doublons et les chevauchements de fonctions.

## X. QUESTIONS DE GENRE

346. En 2008, l'Unité de Coordination des questions de sexospécificité (GIC) a poursuivi la mise en œuvre des recommandations découlant d'une évaluation de la politique du genre menée par l'OIM tout en contribuant à la réalisation des aspects ci-après du document de stratégie de l'OIM:

<p><b>Les activités de GIC réalisent ou contribuent à réaliser les objectifs de la stratégie de l'OIM :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.</li><li>3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.</li><li>5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.</li><li>6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.</li><li>7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.</li><li>8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.</li><li>9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.</li><li>11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.</li><li>12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.</li></ol>
---

347. L'OIM s'emploie à garantir le respect des droits des femmes migrantes, quel que soit leur statut, et participe activement aux réunions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), et contribue aux rapports du Secrétaire général des Nations Unies (point 2 de la stratégie de l'OIM).

348. L'OIM a co-organisé un atelier sur les femmes qui migrent, et construisent une nouvelle vie tout en subvenant aux besoins de ceux qui restent au pays, qui s'est tenu à Haïfa (Israël) du 17 au 21 mars 2008. Cet atelier s'adressait aux fonctionnaires gouvernementaux, aux universitaires, aux fonctionnaires des Nations Unies et aux représentants de la diaspora et de la société civile (point 3 de la stratégie).

349. L'OIM a financé une étude sur la participation des femmes aux flux migratoires irréguliers à partir du Sénégal, et sur leur rôle de frein ou de moteur de la migration irrégulière. Cette étude est en cours, et ses conclusions seront prises en considération dans l'élaboration des programmes et des politiques (point 5 de la stratégie).

350. L'OIM a cofinancé et publié une étude sur la question du genre et des rapatriements de fonds, dans le contexte des migrations colombiennes vers l'Espagne depuis l'Aire métropolitaine du centre-ouest de la Colombie (point 6 de la stratégie).

351. L'Organisation a apporté son soutien à l'ONG *Femmes Africa Solidarité* en organisant à Dakar le Forum africain sur le genre consacré à la migration. Elle a également co-organisé, le 2 juillet 2008, un petit-déjeuner – table ronde ministérielle dans le cadre de la session de l'ECOSOC, sur le thème : “Migrations, environnement et changements climatiques : Une perspective sexospécifique”, et a soulevé la question du genre et de la migration lors de nombreuses autres conférences internationales ou régionales (point 7 de la stratégie).

352. L'OIM a continué à s'occuper activement de la question des mutilations sexuelles des femmes dans le contexte de la migration, notamment en tant que facteur freinant l'intégration. Elle a aussi rejoint le Groupe de travail des donateurs sur les mutilations sexuelles/l'excision des femmes (point 8 de la stratégie).

353. L'OIM a participé à la coordination de la révision de la politique générale du IASC sur l'égalité des sexes dans l'action humanitaire et l'a approuvée. Elle a poursuivi son action dans différents réseaux, équipes spéciales et groupes de travail interinstitutions sur les questions de genre, et a adopté un plan d'action interne en 13 points visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels (point 9 de la stratégie).

354. L'OIM a réalisé une évaluation différenciée par sexe des mesures de lutte contre la traite en Lettonie pour déterminer si tous les groupes à risque, notamment les hommes, avaient été pris en considération et visés par les mesures (point 11 de la stratégie).

355. L'OIM a effectué une étude sur le genre et la migration de main-d'œuvre en Asie intitulée *Gender and Labour Migration : Policy-oriented Research on Linkages and Impacts – an Asian Perspective*, qui recense les principaux domaines d'intervention sociale et d'action publique et devrait être disponible dans le courant de l'année (point 12 de la stratégie).

## **XI. BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL**

356. Le Bureau de l'Inspecteur général (OIG) renforce les capacités de supervision du Siège et, par ses fonctions de vérification interne, accroît ses capacités d'évaluation, d'appréciation rapide des projets et d'enquêtes. En outre, il passe en revue un certain nombre d'activités menées par l'Organisation tant au niveau des projets que de l'unité organisationnelle. L'OIG soumet des rapports sur ses conclusions à la direction de l'OIM et formule des propositions et des recommandations en vue de remédier aux problèmes constatés, contribuant ainsi à la réalisation effective et efficace des objectifs stratégiques de l'OIM dans le respect des règlements de l'Organisation. Il complète les mécanismes de contrôle interne de l'OIM et contribue à l'identification et l'évaluation des risques, ainsi qu'à la gestion des risques de l'Organisation.

357. Pour s'acquitter de ses fonctions conformément aux nouveaux outils et processus administratifs découlant de la mise en œuvre de PRISM, le personnel d'OIG a reçu une formation à ces nouveaux systèmes avant de réviser ses méthodes de travail pour répondre aux nouvelles exigences.

358. En 2008, OIG a mené des audits internes dans 25 bureaux extérieurs, cinq bureaux auxiliaires, deux missions à fonctions régionales (MFR), une mission spéciale de liaison (MSL), une unité organisationnelle du Siège et diverses unités organisationnelles du Centre administratif de Manille. Il a également réalisé conjointement avec le vérificateur

externe de l'Organisation l'audit d'une mission à fonctions régionales. Une base de données électronique de recommandations en matière d'audit a été créée pour faciliter le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit formellement approuvées. Deux vérificateurs ont été détachés auprès de l'Administration pendant plusieurs mois pour des activités extérieures à OIG.

359. Vingt-six projets ont été analysés au titre de la fonction d'évaluation rapide d'OIG, qui consiste à examiner la conception des projets et la chaîne prévue des activités, coûts, produits, et résultats, et compare systématiquement les résultats financiers et opérationnels avec les prévisions, et analyse la pertinence des activités déployées dans le cadre des projets au vu du mandat, de la politique générale et des besoins des diverses parties prenantes, le degré de réalisation des objectifs, l'adéquation des dépenses encourues et d'autres paramètres fondamentaux. Cette activité d'OIG comprend un examen des pièces justificatives et des comptes, des visites sur les sites de mise en œuvre des projets, des réunions et des entretiens avec les gestionnaires de projets, les principaux interlocuteurs pour les projets, les donateurs, les bénéficiaires des projets et autres parties prenantes. D'importants préparatifs ont été effectués pour cinq autres examens d'activité liés à des projets.

360. Les 16 évaluations publiées dans la section publique de la page Web d'OIG en 2008 ont soit été menées par OIG, soit ont bénéficié de son concours technique et de ses conseils. Le nombre de demandes, de la part des bureaux extérieurs, d'assistance technique et d'orientation sur le contrôle et l'évaluation de projets a augmenté.

361. OIG a mené dix enquêtes et a fourni des conseils et une assistance technique dans le cadre de cinq autres enquêtes.

362. OIG fournit régulièrement des services de conseils formels et informels à l'Administration sur un certain nombre de questions et de mesures, fournit des informations aux nouveaux membres du personnel et apporte son concours aux examens externes de l'Organisation.

## **XII. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

### **A. Systèmes d'information à l'échelle de l'Organisation**

363. Au vu de la complexité croissante des activités de l'OIM, et afin de tirer parti des outils et des technologies dans le domaine de l'informatique et des communications pour soutenir le développement des opérations sur le terrain de l'Organisation et de ses besoins administratifs, ITC a poursuivi en 2008 ses efforts de mise en place, à l'échelle de toute l'Organisation, des systèmes d'information intégrés PRISM, MiMOSA et iGATOR.

364. **PRISM:** Plus de 400 membres du personnel ont reçu une formation, et 102 bureaux exerçant des activités comptables ont utilisé à la fin de 2008 le système PRISM Financials, qui a remplacé le système comptable PAS, devenu obsolète, par le nouveau système intégré de planification des ressources d'entreprises fonctionnant sur la base du logiciel SAP. PRISM Financials fait suite à PRISM Ressources Humaines, dont la mise en œuvre a été couronnée de succès, et qui sert au traitement des bulletins de paie de l'ensemble des fonctionnaires dans le monde et du personnel recruté au plan local de quatre grands bureaux extérieurs de l'OIM.

En 2008, PRISM RH a été étendu à 12 autres missions de l'OIM aux fins de traitement des bulletins de paie du personnel recruté localement.

365. **MiMOSA:** L'interface avec le système WRAPS du Programme de réinstallation des réfugiés du Gouvernement des Etats-Unis (USRP) a été considérablement améliorée et permet désormais de transmettre automatiquement les données relatives aux dossiers traités au titre de ce programme. En 2008, ce système a permis de traiter 4 178 mouvements et 62 784 migrants.

366. **iGATOR:** Il s'agit de la première phase d'un projet visant à relier en temps réel un système opérationnel tel que MiMOSA avec le système comptable PRISM Financials. A ce jour, 85 bureaux extérieurs de l'OIM sont reliés à iGATOR. Une formation aura été assurée pour les autres bureaux extérieurs d'ici à mars 2009.

## **B. Télécommunications**

367. Pour améliorer l'accès aux bureaux extérieurs de l'OIM dans le monde entier, ITC a continué d'améliorer l'infrastructure de réseau pour la rendre plus sûre et plus fiable tout en maintenant les coûts aussi bas que possible, selon les fournisseurs locaux disponibles. Parmi les mesures prises en 2008, il convient de citer les suivantes:

- **Extension du réseau *Voice over IP*** (protocole de transmission de la voix par Internet) : Un plus grand nombre de bureaux extérieurs utilisent la chaîne de connexion de données existante pour transmettre la voix et réduire ainsi les coûts de communication vocale tout en améliorant l'utilisation du réseau de données existant.
- **Maximisation de l'infrastructure de courrier électronique et de réseau** : La migration du courrier électronique vers Exchange 2003 a été achevée et a débouché sur le projet *Virtual Private Network*, qui améliore certaines caractéristiques d'administration et d'utilisateur pour permettre aux missions de l'OIM de se connecter en toute sécurité au réseau étendu (WAN) de l'OIM et assurer la mise en œuvre de la Qualité de Service dans le réseau WAN de l'OIM afin d'établir l'ordre de priorité du trafic et améliorer les performances et la capacité du réseau.
- **Amélioration des outils de contrôle et de suivi** : La mise en œuvre du logiciel de surveillance du réseau (OPManager) a été achevée, ce qui permet de contrôler le réseau en temps réel et d'intervenir plus rapidement pour résoudre les problèmes de connectivité aux applications clés.

## **C. Fourniture de services d'ITC**

368. Pour protéger l'investissement d'ITC et maximiser les avantages tirés des systèmes informatiques, il est fondamental de fournir, en temps utile, un soutien de qualité aux utilisateurs finals et de les informer. Les initiatives ci-après ont été prises en 2008:

- **Service d'assistance ITC de Manille:** Chargé de fournir un soutien informatique à tous les bureaux extérieurs de l'OIM du monde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le centre d'assistance à Manille a traité plus de 12 000 questions qui lui ont été soumises par les utilisateurs des structures hors Siège.



- **Soutien informatique à la gestion de projets:** Cette initiative vise à renforcer la cohésion et le regroupement des activités techniques, à réduire les risques liés aux interdépendances et à assurer le suivi global des projets et activités informatiques menés par les équipes de Genève et de Manille. En 2008, un soutien a été apporté à OIG pour **l'élaboration d'un système de base de données pour les audits internes** visant à normaliser l'archivage de tous les résultats d'audits à l'aide d'une source de données unique gérée par les vérificateurs internes. Le bureau de l'OIM à Irvine a contribué à l'amélioration du **système de suivi des prêts du programme de réfugiés des Etats-Unis**. Une assistance a été fournie au bureau de l'OIM à Hanoï pour mettre en place un **système d'ordonnancement des rendez-vous sur le Web** pour les Vietnamiens demandant un visa d'entrée en République tchèque.

### **XIII. SOUTIEN AUX ETATS MEMBRES EN DEVELOPPEMENT ET A CEUX DONT L'ECONOMIE EST EN TRANSITION – FONDS 1035**

369. Dans sa huitième année, le Fonds 1035 a mis en œuvre les révisions au mécanisme de financement approuvées en 2007.<sup>14</sup> Le Fonds 1035 élargi est devenu opérationnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et est désormais doté de deux “lignes” de financement.<sup>15</sup> Les lignes directrices ont été réactualisées pour garantir la gestion efficace des deux “lignes” de financement distinctes.

370. En 2008, 4 473 598 dollars E.-U. ont été alloués à 42 initiatives différentes. Comme par le passé, la distribution des fonds alloués à chaque région a été étroitement calquée sur la représentation des Etats Membres de ces régions qui remplissaient les conditions requises. En Afrique, le Fonds a soutenu 15 initiatives à hauteur de plus de 1 567 000 dollars E.-U., en faveur de 29 Etats Membres remplissant les conditions. En Amérique latine et dans les Caraïbes, un montant de plus de 1 152 000 dollars E.-U. a été alloué à dix initiatives en faveur de 13 Etats Membres remplissant les conditions. En Asie, dix initiatives en faveur de dix Etats Membres ont été financées pour un total de plus de 895 000 dollars E.-U. En Europe, plus de 701 000 dollars E.-U. ont été alloués à sept projets en faveur de dix Etats Membres. Au Moyen Orient, le Fonds a soutenu une initiative pour un montant supérieur à 56 000 dollars E.-U., en faveur d'un Etat Membre remplissant les conditions.

371. Le montant total de 4 473 598 dollars E.-U. alloué en 2008 se décompose comme suit : 1 400 000 dollars E.-U. pour la première ligne de crédit, dont 98 000 dollars E.-U. versés par l'Autriche et 850 000 dollars E.-U. par les Etats-Unis ; 26 107 dollars E.-U. de crédits non utilisés provenant de projets achevés, 2 979 092 dollars E.-U. pour la deuxième ligne de crédit, et une contribution de 50 000 euros du Gouvernement italien versée fin décembre 2007, qui a été reportée et affectée à des projets en 2008. Fin 2008, l'Italie a versé une nouvelle contribution de 50 000 euros, qui a été reportée pour être affectée à des projets en 2009.

---

<sup>14</sup> Outre l'allocation annuelle de 1,4 million de dollars E.-U. inscrite au budget, la résolution du Conseil n°1150 du 7 juin 2007 a approuvé le document de stratégie de l'OIM disposant qu'un “apport supplémentaire de 25 % des revenus discrétionnaires (non compris l'allocation pour les dépenses de sécurité) au-delà de l'estimation de 20,5 millions de dollars E.-U. contenue dans le Programme et Budget pour 2007 sera réservée au Fonds 1035 élargi qui sera instauré à compter de 2008”.

<sup>15</sup> Les fonds prélevés en 2008 sur les revenus discrétionnaires se répartissaient comme suit : 1,4 million de dollars E.-U. pour la première ligne et 2 979 092 dollars E.-U. pour la deuxième ligne.

372. En 2008, le Fonds a financé un large éventail d'initiatives portant sur divers domaines thématiques, dont la lutte contre la traite, la migration de travail, l'équation migration/développement, le lien entre migration et santé, les systèmes de gestion des migrations, la recherche et la formation. En 2008, les projets relatifs à la migration de travail ont suscité un intérêt particulier, 40 % des fonds disponibles ayant été affectés à des projets traitant de la migration de travail, notamment de l'information et de la sensibilisation des migrants, des rapatriements de fonds, de la coopération régionale et du dialogue interétatique.

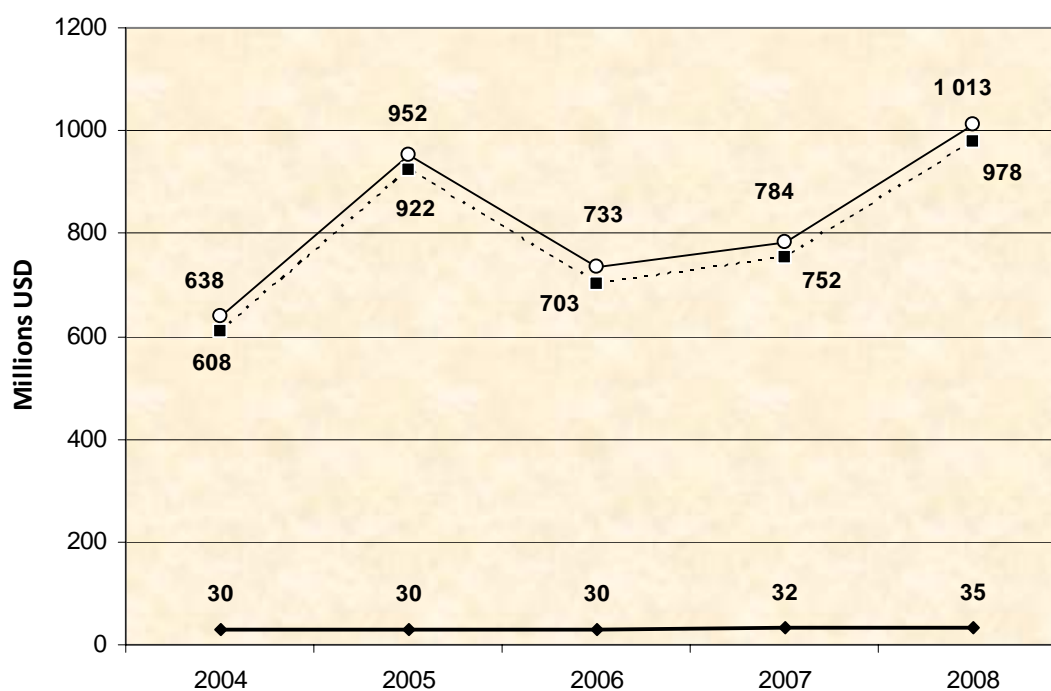
Statistical Annex

**IOM ACTIVITIES FOR THE YEAR 2008**

**1. IOM Total Expenditures 2004-2008 (USD millions)**

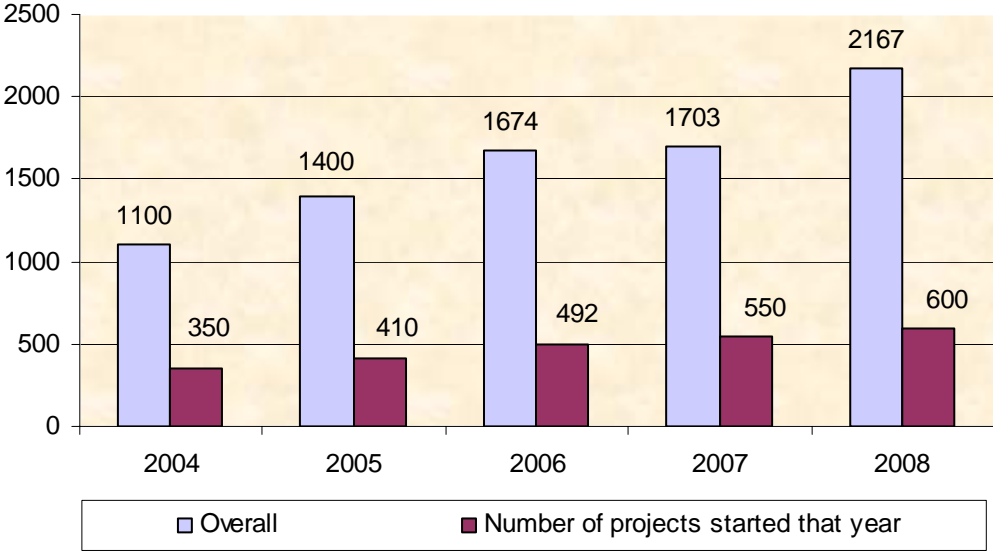
	2004	2005	2006	2007	2008
Administrative Programme	29.9	30	30.1	32	34.8
Operational Programmes	607.9	922	703.2	751.8	978.2
<b>Total expenditure for the year</b>	<b>637.8</b>	<b>952</b>	<b>733.3</b>	<b>783.8</b>	<b>1 013</b>

Source: Financial Reports

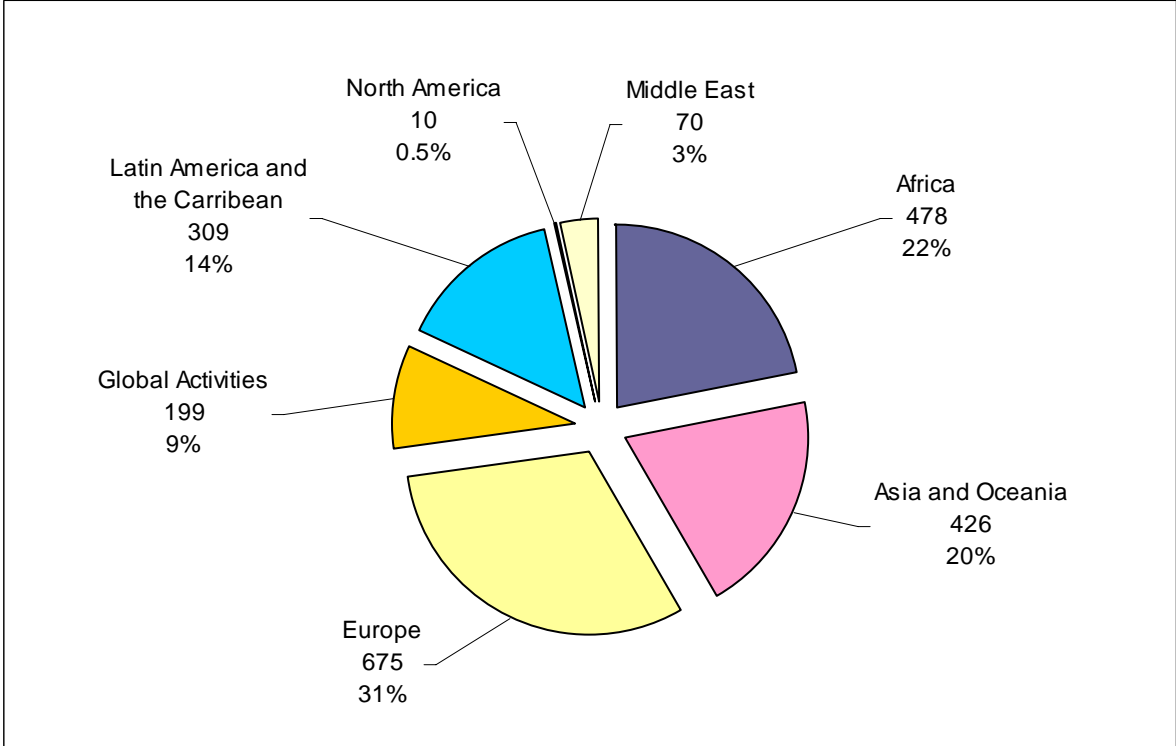


—◆— Administrative Programme    - - - ■ - - - Operational Programmes    —○— Total expenditure for the year

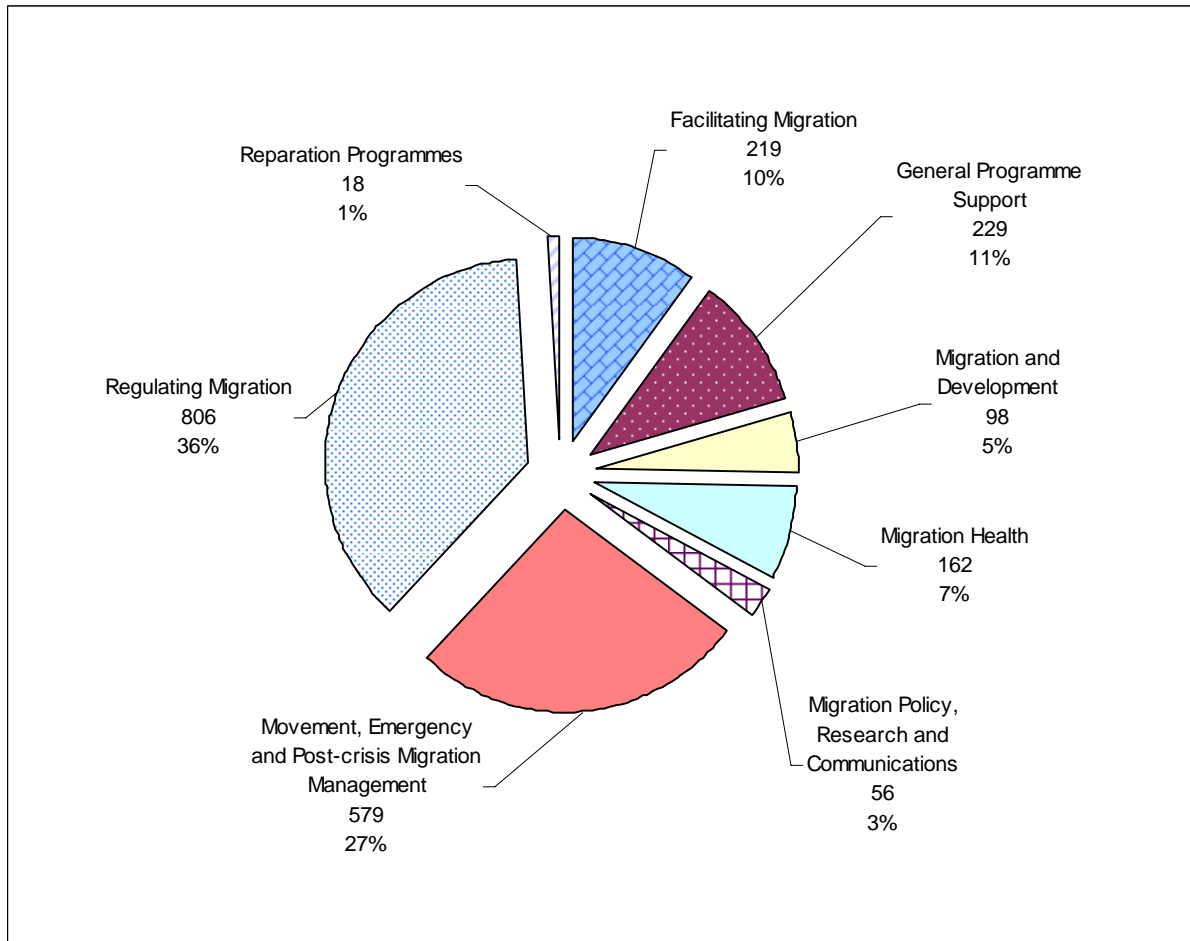
**2. Active projects 2004-2008**



**3. Breakdown of Operational Projects by Continent / Region in 2008**



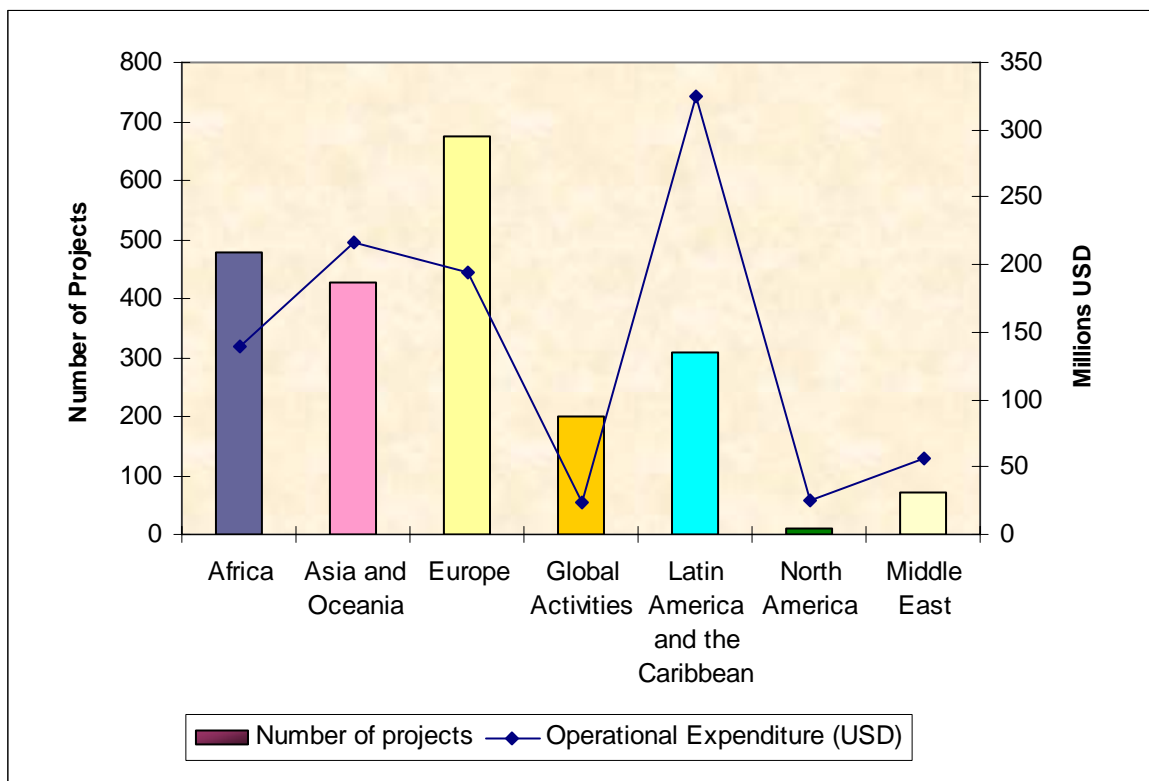
4. **Breakdown of Operational Projects by Category in 2008**



**5. Breakdown of Projects by Continent/Region and Operational Expenditure in 2008**

	Number of Projects	Operational Expenditure (USD)*
Africa	478	139 156 879
Asia and Oceania	426	215 901 480
Europe	675	194 469 198
Global Activities	199	23 762 434
Latin America and the Caribbean	309	324 636 351
North America	10	24 490 597
Middle East	70	55 777 431
<b>Total</b>	<b>2 167</b>	<b>978 194 369</b>

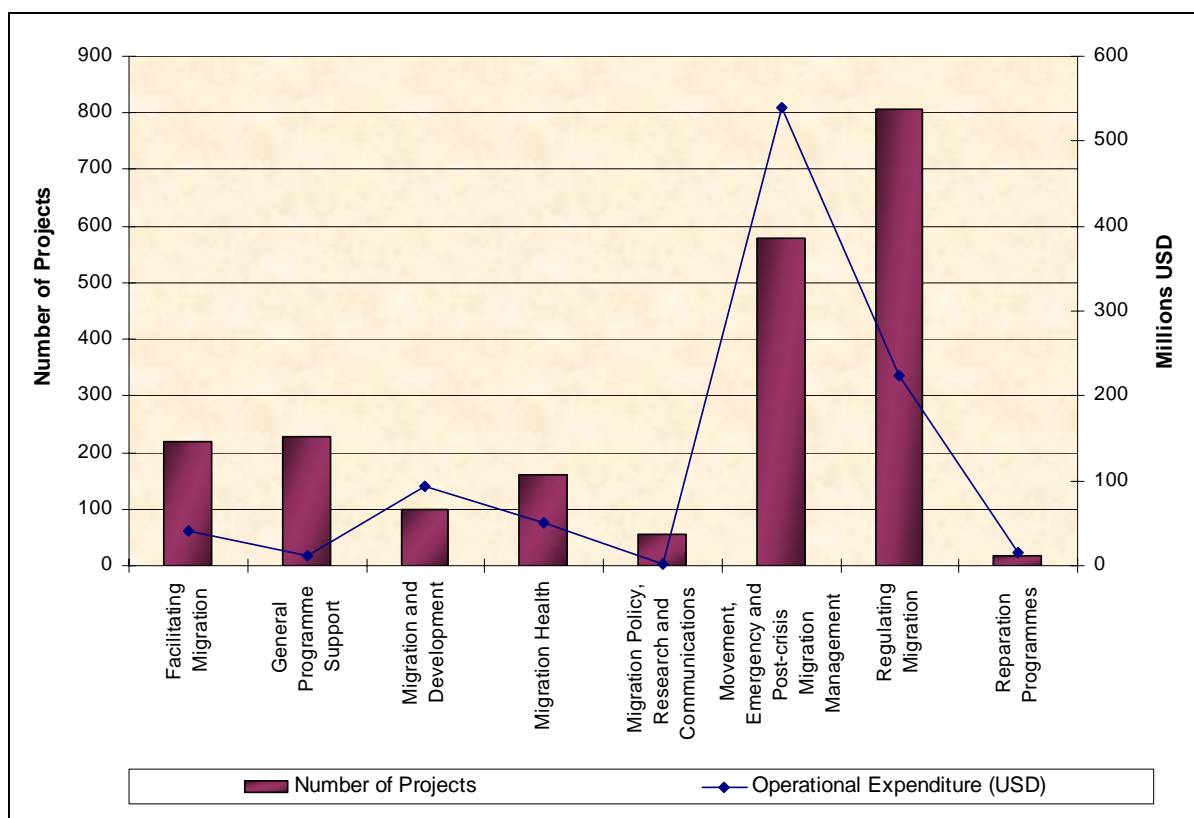
\* Source: Appendix 3 "Resources and Expenditure by Service and Region" of 2008 Financial Report



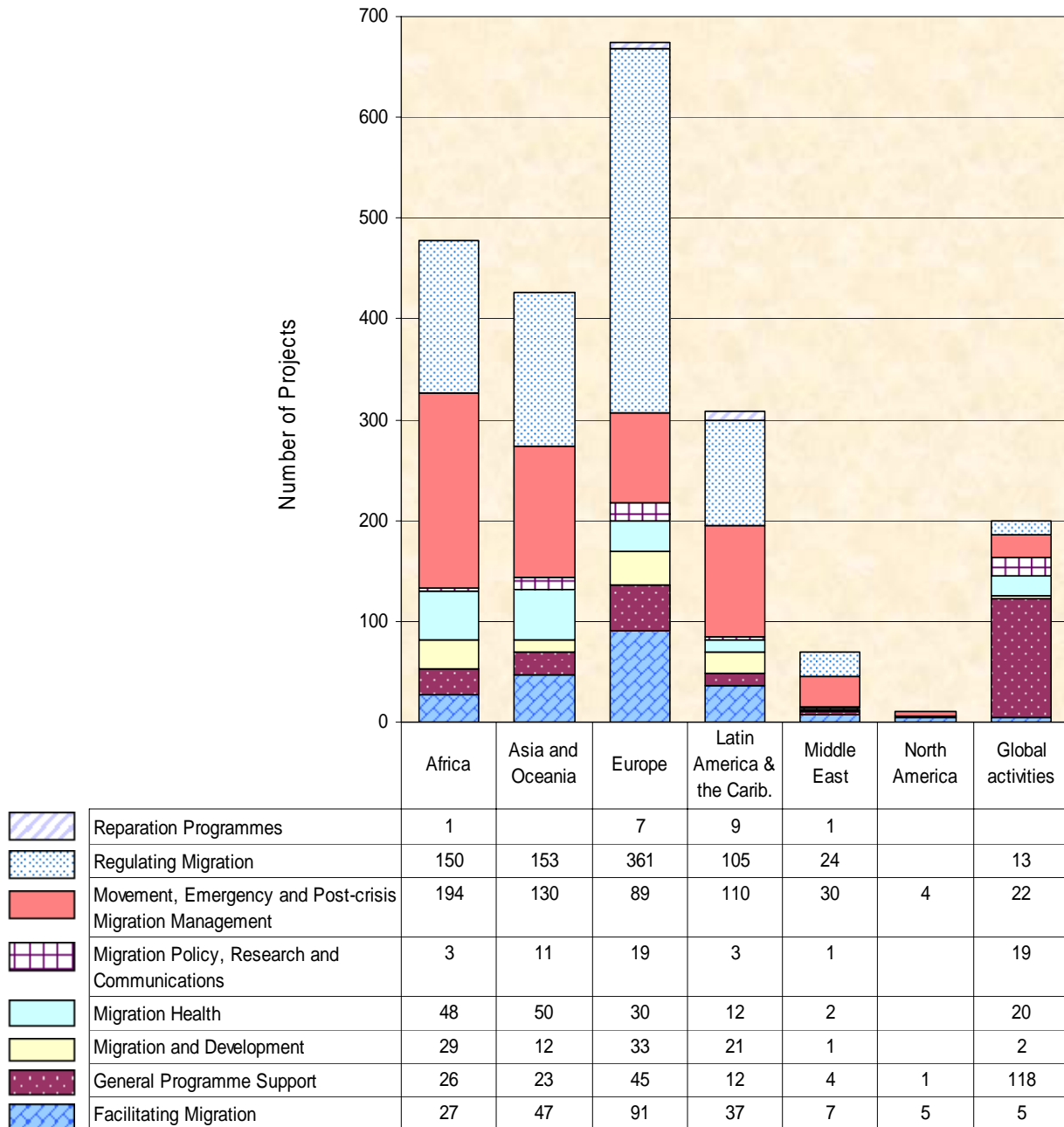
**6. Breakdown of Projects by Category and Direct Operational Expenditure in 2008**

	<b>Number of Projects</b>	<b>Operational Expenditure (USD)*</b>
Facilitating Migration	219	41 674 607
General Programme Support	229	11 279 472
Migration and Development	98	93 049 925
Migration Health	162	51 306 420
Migration Policy, Research and Communications	56	2 359 213
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	579	538 884 467
Regulating Migration	806	224 016 832
Reparation Programmes	18	15 623 434
<b>Total</b>	<b>2 167</b>	<b>978 194 369</b>

\* Source: Appendix 3 "Resources and Expenditure by Service and Region" of 2008 Financial Report

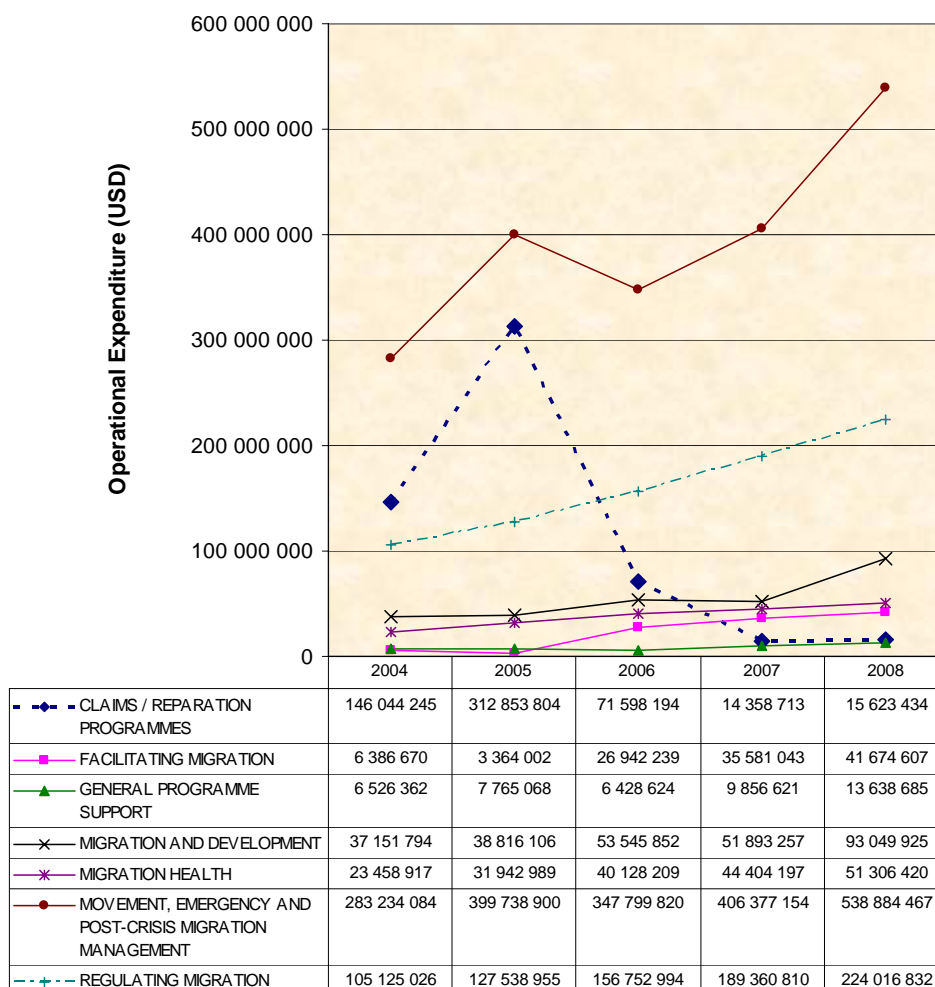


**7. Number of Operational Projects by Category and Region in 2008**



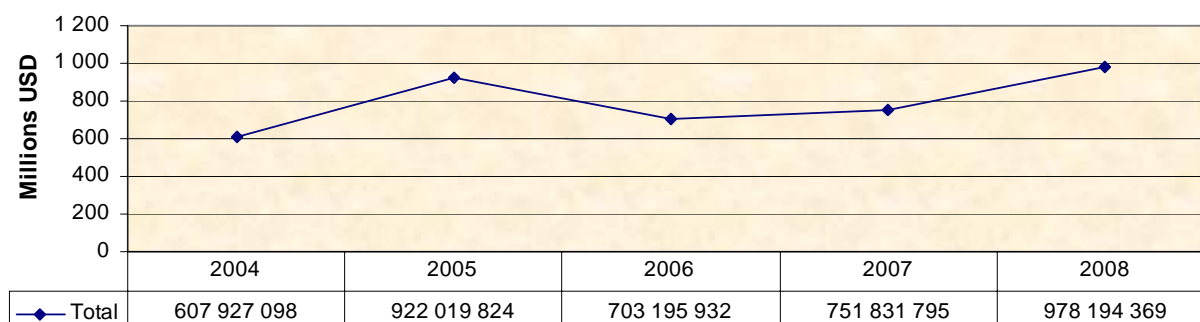


8. **Operational Expenditure (USD) by Project Category (2004-2008) adjusted to 2006 Project Classification**

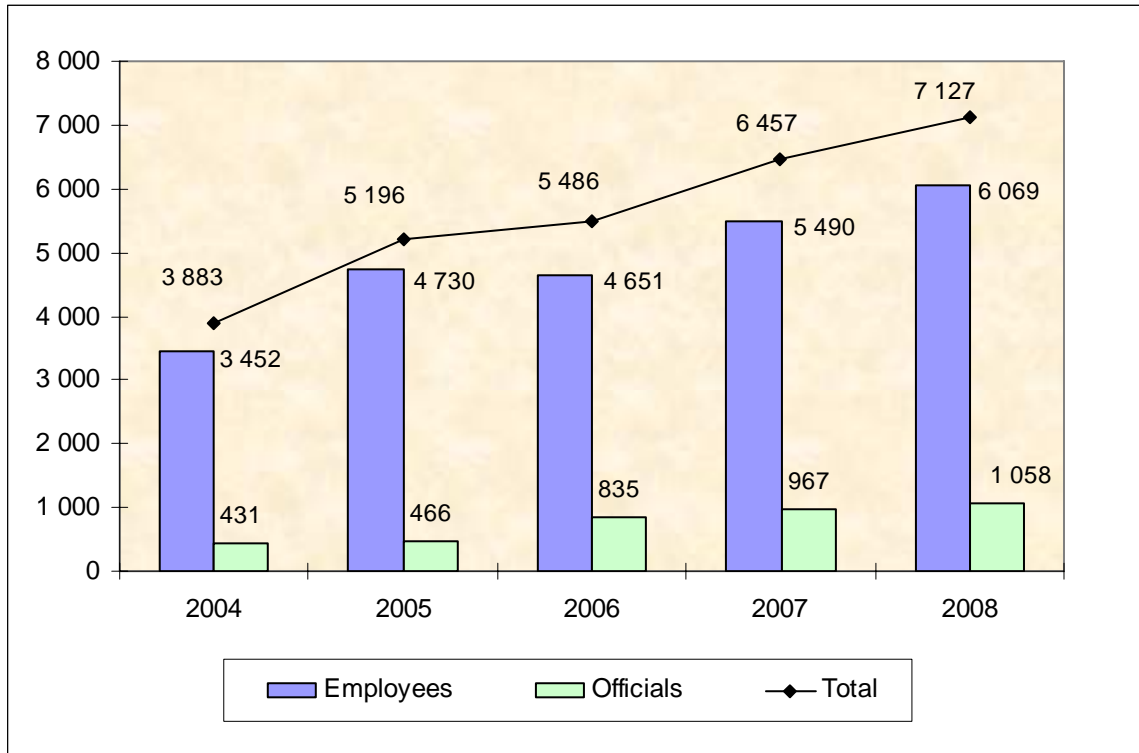


Source (for actual expenditure): Appendix 3 "Resources and Expenditure by Service and Region" of 2004-2008 Financial Reports. Does not include administrative budget.

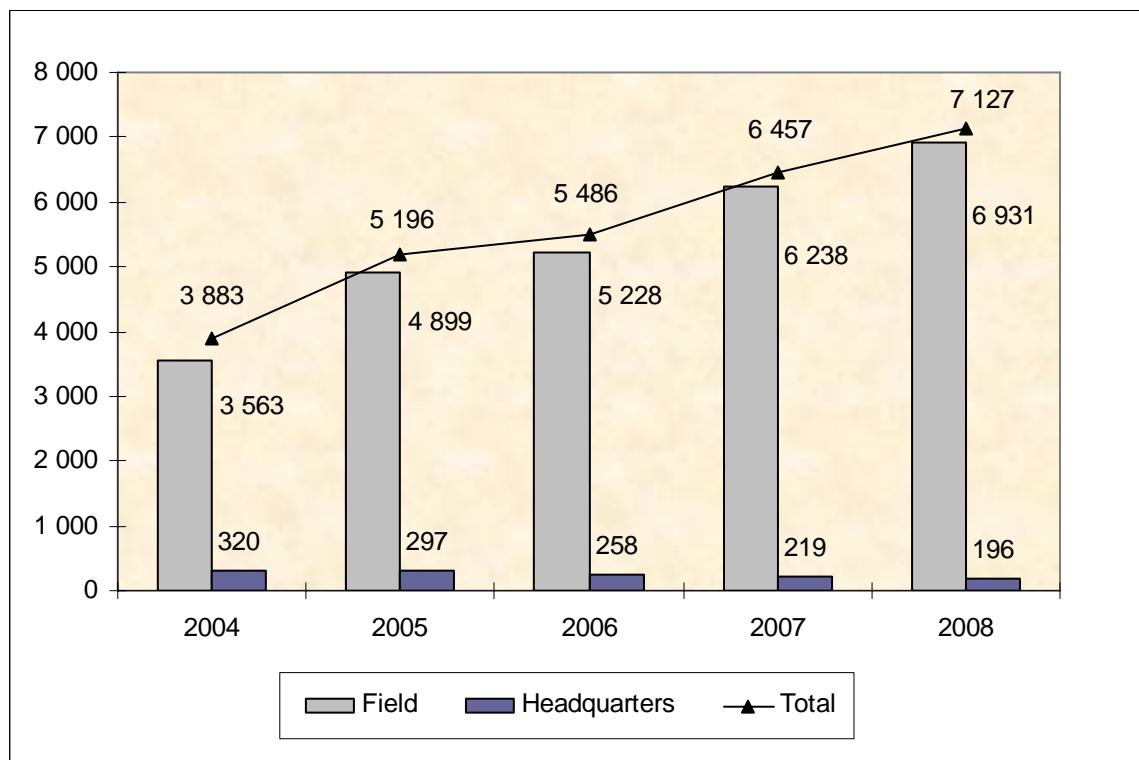
**Total Expenditures – 2004-2008**



**9. IOM Staff Worldwide - Breakdown by Category - 2004-2008**

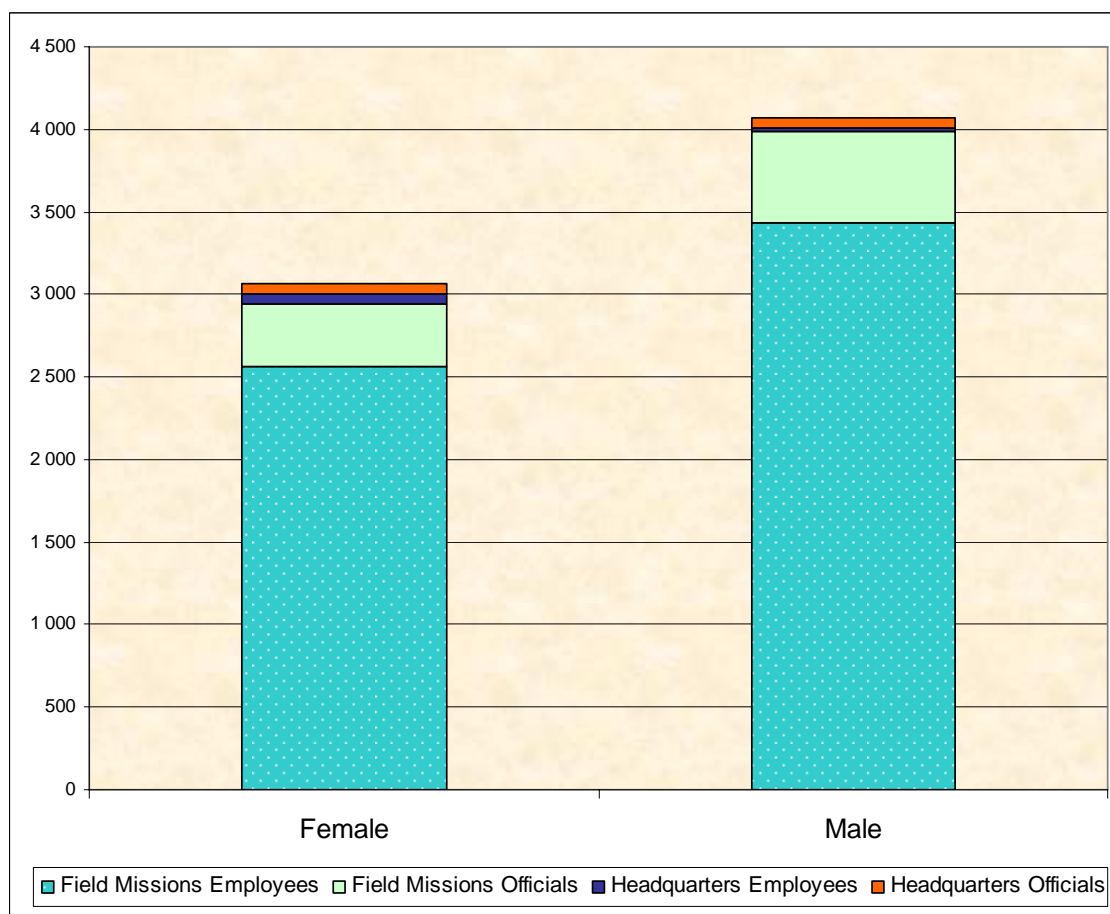


**10. IOM Staff Worldwide - Breakdown by Location - 2004-2008**



**11. IOM Staff Worldwide - Breakdown by Location and Gender in 2008**

Gender	Field Missions		Headquarters		Total
	Employees	Officials	Employees	Officials	
Female	2 559	386	54	62	3 061
Male	3 435	551	21	59	4 066
<b>Total</b>	<b>5 994</b>	<b>937</b>	<b>75</b>	<b>121</b>	<b>7 127</b>



More statistics on IOM Staff Members are available from yearly Human Resources Management reports.